PRESTIGE ET QUALITE CHEZ
Yvan BROUILLETTE bijoutier
Montres Mido
171 Principale Granby

La Voix de l'Est

31e ANNEE – No 47 | GRANBY, MERCREDI, LE 2 MARS 1966 | SEPT CENTS

La Météo
NUAGEUX
Neige occa.
Grand vent
Minimum: 25
Maximum: 35

avec Coke y a d'la Joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques déposées de Coca-Cola Limitée

Voyage interplanétaire de 70 millions de milles

La Russie atteint Vénus

MOSCOU- Reuter - Le véhicule interplanétaire Venus III lancé par l'URSS a atteint son objectif hier matin , annonce l'agence Tass.

La station automatique Venus III a déposé sur la surface de Venus un fanion portant les armoiries de l'URSS, précise l'agence Tass.

Venus III avait été lancée le 16 novembre, quatre jours après que les Russes eurent envoyé Venus II dans la même direction. L'agence officielle de nouvelles soviétique ne fait aucune allusion dans son communiqué au sort de Venus II.

Le voyage interplanétaire de 70 millions de milles entre la terre et Venus a donc duré trois mois et demi. Le véhicule avait été lancé d'un endroit secret, probablement du Kazakhstan.

"Durant tout le trajet, des communications radiophoniques ont été maintenues régulièrement avec le vaisseau spatial et l'on a recu des renseignements scientifiques," a noté Tass qui a indiqué qu'il n'y avait pas eu toutefois de communication dans la phase finale du voyage, lorsque le vaisseau s'est approché de la planète.

L'agence soviétique n'a cependant pas fourni d'explication sur ce silence. Le rendez-vous avec la planète a été réalisé grâce à une correction de la trajectoire effectuée le 26 décembre, signale l'agence Tass.

Venus III est le premier appareil fabriqué par l'homme à atteindre la planète entouré d'un cerceau nuageux.

L'Agence France- Presse a rapporté que la station automatique soviétique "Venus II" lancée le 12 novembre 1965 et qui suivait une orbite héliocentrique est passée le 27 février 1966 à une distance de 15,000 milles de la planète Venus.

Par surcroît, le Mariner 2 était passé à plus de 21,000 milles de Venus alors qu'un autre vaisseau cosmique russe, compagnon de route de Venus 3 n'a survolé cette planète qu'à une altitude de près de 15,000 milles. Il semble probable de plus que le véhicule en question, Venus 2, aura transmis en passant à proximité de son objectif, des renseignements scientifiques dont la valeur pourrait être aussi inestimable que celle des informations transmises par le second Mariner.

Survenant au lendemain des sombres déclarations du Dr James Webb, le directeur de la NASA, sur le passage des Etats-Unis à la seconde place dans la course au premier débarquement humain dans la lune, le succès des deux sondes soviétiques vénusiennes emplit les milieux scientifiques américains d'un pessimisme réel.

Même la brillante réussite, samedi, du premier Saturne 1-B inaugurant ainsi le programme Apollo de lancement des futurs "lunautes" américains ne dissipe les appréhensions américaines. Il s'agit là de la plus puissante fusée jamais lancée par la NASA. Cependant, le super - rocket "P r o t o n" de l'URSS a une puissance presque double du 1-B dont la puissance ne sera pas dépassée avant un an, quand sera expérimenté en vol le Saturne 5.

Crise budgétaire après crise budgétaire à la NASA virtuellement chaque année depuis cinq ans, amputation en janvier des crédits de cette administration d'un demi - milliard de dollars pour intensifier l ' e f f o r t de guerre au Vietnam et ne pas léser les aspirations de la "grande société", allant de pair avec un effort dynamique allié à la plus haute compétence technique du côté soviétique, telles sont enfin, pour les experts américains, les raisons de l'avance incontestée des russes dans l'espace.

De même source, on croit aujourd'hui qu'il s'écoulera au moins deux ans avant que Washington puisse égaler Moscou sur le plan spatial.



VOTRE AUTO EST MALADE ? - Le "docteur" peut maintenant trouver la maladie dont souffre votre automobile en employant un stéthoscope-électronique qui amplifie les sons "bizarres" de votre automobile. L'appareil de fabrication britannique permet au mécanicien de déceler bien des troubles de moteurs qui sont parfois difficiles à percevoir à l'oreille nue.

Les fonctionnaires

Les négociations ont été marquées par la "lenteur et l'imprécision" (M. Lesage)

QUEBEC PC - Au vote de grève des fonctionnaires du Québec, le premier ministre M. Jean Lesage oppose que les fonctionnaires de certains types d'emplois obtiennent par les offres gouvernementales dans les négociations courantes, des augmentations de $1,400 par année depuis 1959.

Dans une déclaration faite à l'Assemblée législative hier, au lendemain du vote des fonctionnaires qui accorde à son comité de négociations le moyen du recours à la grève, M. Jean Lesage a reconnu que les négociations en vue de signer une première convention collective de travail avec les fonctionnaires ont été "inévitablement" marquées par la "lenteur et l'imprécision ".

Le premier ministre du Québec a déclaré que le gouvernement avait accordé aux fonctionnaires, l'an dernier, le droit de grève, "parce que nous étions convaincus que le syndicalisme nous aiderait à corriger une situation où régnait une incohérence, un fouillis absolument invraisemblable, fruit d'un désordre plus que séculaire et d'un paternalisme devenu folklorique".

M. Lesage a précisé que les offres faites aux fonctionnaires ont un caractère "essentiel bien que incomplet".

Les employés du gouvernement du Québec qui bénéficieraient en vertu des offres gouvernementales, d'augmentations de salaires de $1,400 par année sont ceux des grades 3 à 8, grades d'employés subalternes qui comprennent des emplois de dactylos, de sténographes, de commis, de messagers, de magasiniers, de techniciens.

M. Lesage a fait son intervention au sujet des fonctionnaires lors de l'étude en Chambre des crédits du conseil exécutif de la province. Durant cette intervention il a déposé des tableaux qui montrent que les fonctionnaires du Québec travaillent 32 heures et demie par semaine alors que ceux de l'Ontario travaillent 36 heures et un quart.

Au sujet des fonctionnaires québécois nouvellement syndiqués, M. Lesage a déclaré: "Conjointement et côte à côte plus souvent que face à face, je suis sûr que syndicat et gouvernement arriveront à mettre définitivement sur pied la fonction publique saine, forte et fière dont le Québec a besoin".

Par ailleurs, M. Marcel Pépin, président de la Confédération des syndicats nationaux à laquelle est affilié le Syndicat des fonctionnaires du Québec, a fait mardi une déclaration écrite dans laquelle il mentionne qu'il a cancellé tous ses engagements "afin d'être disponible à Québec, en tout temps, pour les négociations entre le gouvernement et le Syndicat des fonctionnaires provinciaux".

La déclaration écrite de la CSN précise qu'elle dispose d'une équipe de techniciens "pour discuter des services essentiels dans la fonction publique".

On sait qu'en vertu de la loi de la fonction publique, sanctionnée au cours de la dernière session régulière de la Législature québécoise, les fonctionnaires québécois n'acquièrent le droit qu'après une entente avec le gouvernement sur le maintien pendant la grève des "services essentiels".

Me Wagner connaît 6 ou 7 des chefs du crime du pays

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois de la Justice, Me Claude Wagner, a révélé en Chambre mardi qu'il connaissait les noms des six ou sept chefs des différents clans qui dominent la hiérarchie du crime organisé au Canada.

"Mais il y a une immense différence entre connaître les noms et ramasser les preuves nécessaires pour les faire condamner, a dit M. Wagner qui réclamait pour la première fois en Chambre la création d'une commission royale d'enquête sur le crime organisé au Canada.

"Seule une commission royale d'enquête sur le crime organisé nantie d'une juridiction nationale pourrait assigner de gré ou de force la hiérarchie du crime organisé devant elle. Ces personnes devraient alors répondre à toutes les questions qui leur seraient posées sans pouvoir se retrancher derrière des amendements constitutionnels comme c'est le cas aux Etats-Unis, par exemple, où l'on invoque le cinquième amendement de la constitution pour ne pas témoigner", a dit le ministre.

M. Wagner a fait cette déclaration à la suite d'une question de M. Maurice Bellemarre (UN — Champlain) qui lui avait demandé de quel motif il était animé pour demander une telle enquête au cours d'une allocution qu'il a prononcée à Montréal en fin de semaine dernière.

"Je réclame une telle enquête depuis cinq ans," a dit le ministre en précisant que le crime organisé ne connaît pas de frontières.

"Il opère d'une province à l'autre et principalement dans l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique avec des ramifications secondaires dans les provinces centrales".

Par ailleurs, commentant une nouvelle voulant que le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson étudie la possibilité de créer une telle commission, M. Wagner a dit: "J'exprime l'espoir que cette étude sera faite rapidement afin que l'état d'urgence qui sévit présentement trouve un rempart essentiel pour assurer la sécurité de la nation."

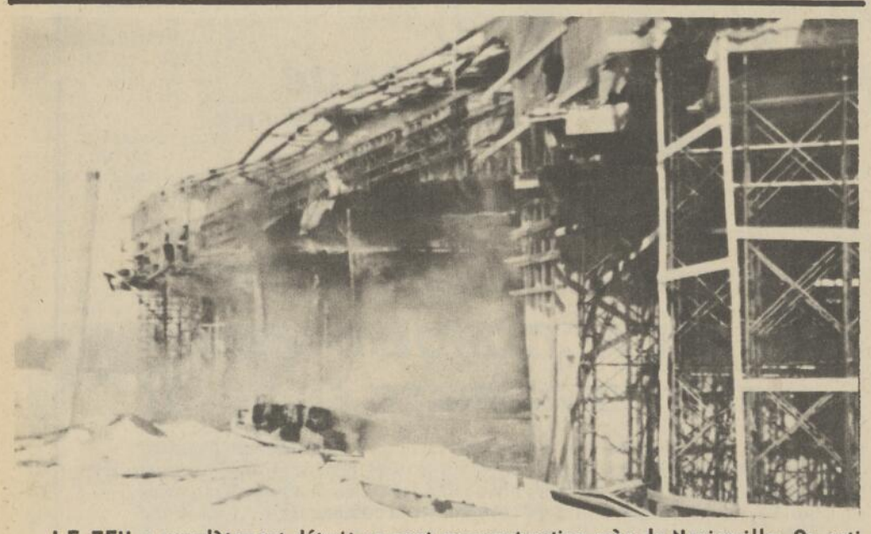
M. Wagner a répondu à une question supplémentaire de M. Bellemarre en disant qu'il n'avait pas communiqué avec le ministre fédéral de la Justice, M. Lucien Cardin, relativement à la création d'une commission sur le crime organisé.

Moscou occupe la 1ère place

WASHINGTON AFP - L'exploit sensationnel du Venus 111 soviétique, survenant peu après celui du Luna 1X de même provenance, convainc les experts américains que Moscou occupe la première place dans la course aux planètes comme c'est le cas pour la course à la lune.

Le programme spatial americain ne prévoit, en direction de Vénus, qu'une répétition, l'an prochain, du vol du Mariner-11 qui a établi, le 14 décembre 1962, qu'il règne à la surface de cette planète une température de 800 degrés f., et qu'ainsi Vénus ne saurait héberger de vie, du moins sous la forme ou celle-ci se manifeste sur terre.

Mais même en 1967 il ne sera pas question de tentative américaine d'atterrissage à la surface de Vénus.



LE FEU a complètement détruit un pont en construction près de Napierville. On estime les dommages à $300,000. (Photo: DNC).

Près de Napierville

Les flammes ont ravagé un viaduc de $300,000

NAPIERVILLE (DNC) - Un violent incendie a causé des pertes matérielles d'environ $300,000 à un viaduc en construction sur la route nationale 9 à environ six milles de Napierville, entre la montée de St-Edouard et la route 36.

Les pompiers de Napierville ont immédiatement répondu à l'alerte. A leur arrivée, ceux de St-Edouard étaient sur les lieux. Les membres des deux brigades ont uni leurs efforts pour circonscrire le feu.

Toutefois, comme il n'y avait pas d'eau près de ce viaduc, il a été impossible d'empêcher les flammes qui détruisirent le pont en construction.

Il semble que le feu aurait été allumé par des étincelles causées par le travail d'un soudeur.

Un train, qui se dirigeait vers les Etats-Unis, a été dans l'obligation de retourner vers la métropole canadienne, son point de départ.

Le viaduc était en construction au dessus d'une voie de chemin de fer. Elle a été bloquée par de nombreux débris mais on espérait hier soir qu'elle soit libre dès aujourd'hui.

Le viaduc était construit par Désourdy Construction.

Surplus anticipé de $13,769

La ville d'Acton Vale prévoit des dépenses de $207,340.32

ACTON VALE (DNC) - Les dépenses de la ville d'Acton Vale devraient atteindre $207,340.32 au cours de l'année 1966, alors qu'on prévoit des revenus de l'ordre de $221,110.09, ce qui laisserait, à la fin de l'année, un excédent des dépenses sur les revenus de l'ordre de $13,769.77.

Ce sont là les chiffres apparaissant aux prévisions budgétaires que les autorités municipales de la ville d'Acton Vale ont acceptées hier soir.

Le taux de la taxe foncière sera de $1.75 le $100 d'évaluation.

LES REVENUS

La taxe foncière et la taxe de vente constitueront les principales sources de revenus de la ville, puisque la taxe foncière rapportera $95,870.09 et que la taxe de vente procurera environ $59,000.

Les autres revenus proviendront des sources suivantes: taxes de locataire, $17,880; permis et licences, $9,000; taxes spéciales (chiens, bicyclettes, etc...) $11,560; octrois pour entretien de chemins d'hiver, $1,100; loyer de machinerie, $3,200; droits d'entrées d'égout, $3,500; amendes et interdictions, $3,200 ; divers, $200; octroit pour terrain de baseball, $1,100; octrois provinciaux $14,000. Une autre source de revenu rapportera $1,500.

LES DEPENSES

Le service de la dette ainsi que la voirie et les trottoirs s'accapareront d'une bonne partie des revenus, puisque l'on consacrera $37,900 à la voirie et aux trottoirs, et les sommes suivantes au service de la dette: rachat d'obligations, $29,050; intérêts sur obligations, $21,431.32; mauvaises créances, $3,000.

Les autres dépenses seront effectuées dans les services suivants: fonds de roulement, $29,000; police, $23,961; feu, $4,666; charges de banque, $1,100 égout, $13,000; hôtel de ville, $19,932; hygiène, $5,800; assurances, $5,000; octrois spéciaux, $965; octrois sportifs et sociaux, $19,485; commissaire industriel, $2,000; ass. sociale, $1,000; divers, $19,050.

La PP attendra mais...

QUEBEC- PC- La Sûreté provinciale du Québec a annoncé mardi qu'elle ne sévira pas immédiatement contre les automobilistes qui n'ont pas encore leurs plaques d'enregistrement - 1966.

L'inspecteur Ernest Pelletier, de la SP à Québec, a précisé que la police a toutefois entrepris une "opération escalade" qui doit se poursuivre pendant trois semaines et ainsi obliger tous les automobilistes à se munir de leurs nouvelles plaques.

L'inspecteur Pelletier a dit que cette disposition qui ne doit pas être considérée comme "une tolérance", a été arrêtée par le directeur général de la Sûreté provinciale , M. J.-Adrien Robert.

Depuis minuit, lundi soir, les automobilistes qui circulent sur les voies publiques et n'ont pas encore renouvelé leurs plaques sont considérés des conducteurs de véhicules non enregistrés et, ainsi sont-ils passibles d'une amende de $10.

Toutefois, selon le porte-parole, d'ici le 6 mars la SP se contentera de donner aux contrevants un avertissement formel de se procurer les plaques 1966 dans le plus bref délai possible.

Entre les 6 et 13 mars, la police dressera un rapport d'infraction contre - tout conducteur pris en défaut et lui allouera un délai de 48 heures pour se munir de nouvelles plaques

aucun délai n'est accordé

QUEBEC PC- Les automobilistes du Québec qui ne se sont pas encore procuré leurs plaques d'immatriculation pour l'année 1966 ne peuvent s'attendre à aucun délai.

Le ministre des Transports et communications du Québec, Mme Claire Kirkland-Casgrain, a fait cette déclaration en Chambre mardi en réponse à une question de Me Gabriel Loubier UN-Bellechasse.

Le ministre a dit que les bureaux où les automobilistes pouvaient renouveler leurs plaques étaient ouverts depuis le 1er décembre dernier, soit un mois plus tôt que d'habitude. La date limite pour le renouvellement des plaques était fixée au 28 février.

Enquête sur le crime organisé

La demande de Me Wagner exprime la politique du gouvernement québecois (M. Lesage)

QUEBEC (PC)—La demande faite par M. Claude Wagner, ministre de la Justice du Québec, qu'une commission royale d'enquête soit instituée sur le crime organisé à travers le Canada, exprime la politique du gouvernement québécois.

C'est ce qu'a déclaré aux journalistes M. Jean Lesage, premier ministre, a qui on demandait mardi soir si le cabinet avait discuté la demande qu'a faite M. Claude Wagner d'une enquête nationale sur le crime organisé.

"Je ne puis révéler ce qui est discuté au cabinet, a répondu M. Lesage, mais la déclaration de M. Wagner faite en Chambre cet après-midi exprime la politique du gouvernement".

Le ministre de la Justice a par ailleurs déclaré aux journalistes, après la suspension pour le souper de la séance de l'Assemblée législative, que les dossiers de tous les corps de police au Québec sur le crime organisé sont "prêts à être présentés à une commission royale d'enquête".

"Si une telle commission d'enquête était créée, a ajouté M. Wagner, je piloterais moi-même le Québec la preuve que nous avons préparée".

M. Wagner a déclaré qu'il ne pouvait pas comprendre pourquoi "on refuserait d'accéder à la demande d'une enquête royale sur le crime organisé".

Demande

"Pour quels motifs refuserait-on une telle enquête?" a demandé M. Wagner. "Interrogez-vous", a-t-il dit à la dizaine de journalistes qui se trouvaient devant lui.

Invité alors à dire s'il soupçonnait que certaines personnes, représentant l'autorité fédérale, avaient intérêt à empêcher la tenue d'une telle enquête, M. Wagner a répondu: "Non".

Le ministre de la Justice du Québec a déclaré encore que si cette enquête servait seulement à "rendre publics les noms des chefs du crime organisé et à révéler les rouages des organisations du crime au Canada, l'enquête aurait atteint un but utile".

Pas d'enquête sur le crime (M. Cardin)

OTTAWA (PC)—En réponse à M. Aldon Woolliams (PC—Bow River), le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, a déclaré aux Communes que le gouvernement n'envisageait pas pour l'instant l'institution d'une enquête royale sur le crime organisé.

M. Cardin a ajouté qu'à la conférence fédérale-provinciale de janvier dernier, le problème du crime organisé avait été l'objet de discussions, et que de nouvelles rencontres étaient prévues pour bientôt.

En posant sa question, M. Woolliams signale qu'une telle enquête était préconisée par le ministre québécois de la Justice, M. Claude Wagner.

"Pour votre information, répondit le ministre M. Wagner n'a pas formulé sa suggestion à la conférence fédérale-provinciale consacrée à l'étude de ce problème en janvier."

Le gouvernement appuiera-t-il la suggestion de M. Wagner d'instituer un Interpol canadien, demanda alors M. Gilles Grégoire (RC—Lapointe).

Cette question est présentement étudiée par un comité spécial, a répondu le soliciteur-général, M. Larry Pennell.

D'autre part, le gouvernement a rejeté pour la quatrième fois l'idée d'une enquête judiciaire dans le cas de Victor Spencer. En réponse à M. T. C. Douglas, M. Pearson déclara que le ministre de la Justice avait clairement expliqué pourquoi une telle enquête n'était pas souhaitable.

Le procès de Dupuis remis au 14 mars

SHERBROOKE PC - Le procès de M. Yvon Dupuis, ancien ministre du cabinet fédéral accusé de trafic d'influence, qui devait débuter lundi le 7 mars, en Cour d'assises de Sherbrooke, a été remis au 14 mars à la demande de la défense.

Le procureur de l'accusé, Me Raymond Daoust, a demandé hier que le procès soit reporté à la fin du mois, mais le juge ne lui a accordé qu'une semaine supplémentaire.

EDITORIAL DE

La Voix de l'Est

MERCREDI, LE 2 MARS 1966

Le facteur clé de la croissance économique au Canada

Dans son premier exposé annuel, le Conseil économique du Canada insiste sur la nécessité d'accroître la productivité au pays. Dans son deuxième exposé, le conseil revient sur le même sujet en disant: "Le problème qui nous apparaît actuellement comme le plus important est celui d'obtenir et de maintenir une croissance appropriée de la productivité. C'est le facteur clé de la croissance économique et de l'accroissement du niveau de vie pour les Canadiens".

De cela, personne n'en doute. Il n'est pas de Canadien quelque peu conscient de la situation économique pour ne pas être d'accord sur ce point. Accroître la productivité n'est pas cependant aussi facile que cela se dit. Pour y arriver, il ne suffit pas de mettre en oeuvre des capitaux énormes, de construire des usines, d'acheter de l'outillage. Il importe aussi de trouver la main-d'oeuvre nécessaire. Or cette main-d'oeuvre, experte, compétente spécialisée, se fait rare. D'un autre côté, l'automatisation chasse du marché du travail des milliers de travailleurs que l'on ne saurait laisser sans aide, sans moyens de réhabilitation, si nous ne voulons pas nous trouver devant un problème social d'une grande gravité.

L'hon. Jean Marchand, qui bientôt sera le titulaire du nouveau ministère de la Main-d'oeuvre, abordait ces jours derniers cette question, en soulignant que malgré la prospérité que nous connaissons au pays, la pauvreté subsiste dans bien des milieux, et cela à cause de l'obligation dans laquelle se trouvent trop d'individus de mener des vies stériles, dégradantes, improductives, en raison de divers handicaps et en particulier du manque d'instruction. En d'autres termes, le pays est en face du problème le plus grave et le plus urgent auquel il faut apporter sans tarder une solution. Il lui faut réhabiliter sa main-d'oeuvre en vue de l'adapter à l'évolution rapide de la production industrielle.

Une telle réhabilitation implique un programme de formation technique, non pas uniquement pour les nouvelles générations, mais pour les adultes. Il est évident que la mise en vigueur d'un programme de cette nature exige aussi une mise de fonds élevée. Mais nous n'avons pas le choix. D'ailleurs, ce n'est pas et ce ne peut être, dans les circonstances, une dépense; c'est plutôt un placement pour l'avenir, un investissement aussi rentable que le placement de capitaux dans une entreprise qui offre les plus belles possibilités d'avenir.

Un économiste américain estime qu'un placement de $25 milliards dans l'éducation du jardin d'enfance aux maisons d'enseignement supérieur) se traduit, dans l'économie américaine, par un rendement de plus de $120 milliards par an. Un calcul identique donnerait le même résultat au pays. C'est donc dans cet esprit que nous devons concevoir la réhabilitation de la main-d'oeuvre qui, à la suite des transformations technologiques dans l'industrie, se voit subitement sur les listes de l'assurance-chômage.

A notre sens, il est préférable d'assurer à ces travailleurs une formation technique pour leur permettre de vivre du fruit de leur travail plutôt que de les laisser dans leur état actuel et dépenser des sommes folles en allocations sociales.

A l'heure actuelle, plus d'un demi-million de Canadiens recoivent une nouvelle formation technique. Mais, comme le précise M. Marchand, ces "réalisations remarquables ne suffisent pas à repondre aux besoins. Il nous faut voir plus grand à l'avenir. Le manque de moyens de formation technique reste notre principal problème".

Nous manquons, en effet, de spécialistes dans tous les domaines de la production et, si nous n'agissons pas, la situation deviendra telle qu'il sera impossible, malgré tous les milliards, les projets, les initiatives, d'assurer la croissance de la productivité. Car ce ne sont pas les facteurs matériels, mais les facteurs humains qui sont les plus importants dans une économie. Nous nous devons donc d'en tenir compte pour en garantir la croissance.

Participons à la croisade en faveur des arriérés mentaux

La croisade nationale en faveur des arriérés mentaux devrait intéresser tous les citoyens bien pensants. Elle constitue une lutte contre l'une des pires afflictions au pays. Pour assurer des soins aux arriérés, il en coûte environ $100 millions par an aux Canadiens. Cette dépense ne comprend pas, par ailleurs, les millions perdus à cause de l'inaptitude de ces gens à apporter leur contribution à l'économie nationale. Ce sont là des handicapés qui, en d'autres termes, handicapent la nation.

La croisade nationale a pour objectif l'établissement à travers le pays d'un réseau d'aménagements coordonnés permettant de s'engager dans un processus de recherches, de traitements et de mesures aptes à répondre aux besoins des arriérés mentaux et à améliorer leur état. Les développements récents en ce domaine démontrent que le diagnostic, le traitement et la réhabilitation au moment opportun peuvent diminuer dans une large mesure le nombre des victimes.

Pour assurer le succès de ces initiatives, cependant, la croisade cherche à obtenir du public une somme de cinq millions de dollars pour mettre en oeuvre treize projets pilotes dans autant de centres du pays. Les gouvernements fédéral et provinciaux garantiront des octrois au montant de $10 millions pour assurer l'aide que l'on entend fournir au cours des cinq prochaines années.

Le public acceptera-t-il d'aider financièrement cette oeuvre, en vue de réhabiliter les récupérables? Espérons-le. Il n'y aura pas de sollicitations de porte en porte, mais les banques à charte et les représentants locaux de l'association recevront les dons de ceux qui désirent contribuer à la lutte contre l'arriération mentale. C'est là une oeuvre qui ne devrait laisser personne indifférent. Car la situation commande une action dynamique et immédiate.

La Voix de l'Est

Journal fondé en 1935

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136, rue Principale, Granby.
Aimé Laurion, Président et Gérant Général

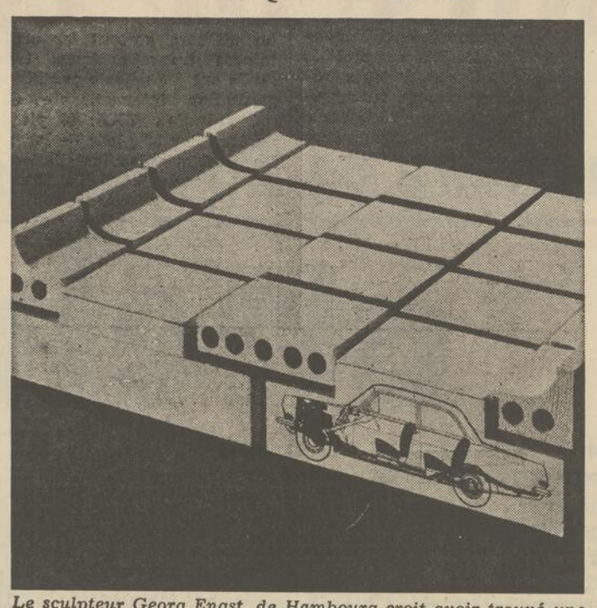
La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

	Par jour	Samedi	Semaine	
Par camelot	$0.07	$0.10	$ 0.45	
Par la poste	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	$1.75	$4.75	$ 9.00	$15.00
Etats-Unis		$8.00	$14.00	$25.00
Autres pays			$14.00	$25.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

LES VIEILLES VOITURES EN TANT QUE MATERIAU



Le sculpteur Georg Engst, de Hambourg croit avoir trouvé une solution au problème des vieilles automobiles. Il propose d'utiliser les automobiles au rebut comme matériau pour les blocs en béton (photo ci-dessus) utilisés pour la construction des routes, jetées et digues. Le sculpteur, qui veut faire breveter son idée, affirme que ce procédé serait bien meilleur marché que les matériaux de construction traditionnels. (Photo: dpa)

Roger Matton est au nombre de ces 32 musiciens canadiens

RCA Victor Compagny, Ltd, et le Service International de Radio-Canada ont conjointement annoncé la mise sur le marché, prochainement d'une anthologie enregistrée de la musique canadienne. L'anthologie consistera en 18 disques qui réuniront les oeuvres de 32 compositeurs canadiens des 100 dernières années.

L'anthologie sera présentée en deux parties: la premiere, un seul disque de "O Canada" qui sera offert à la veille du 21e anniversaire du Service International de Radio Canada la deuxieme attendue à l'automne, contiendra 17 autres disques où seront gravées les oeuvres de compositeurs canadiens, enregistrées par les meilleurs musiciens canadiens.

L'hymne national du Canada sera présenté sur un seul disque "45 tours" RCA Victor. Le chant patriotique "O Canada", de Calixa Lavallée, a été enregistré par le Service International de Radio Canada, à la salle Massey de Toronto, avec la collaboration du Choeur Mendelssohn et de l'Orchestre symphonique de Toronto. Le disque contient en fait trois enregistrements de notre hymne national. La première version, commandée spécialement par le Choeur Mendelssohn, est l'oeuvre du compositeur torontois Godfrey Ridout, et elle sera chantée en français et en anglais.

La deuxième version, pour orchestre seul, est l'oeuvre du jeune compositeur québecois Roger Matton, qui répondait ainsi à la demande expresse du Service International de Radio-Canada. La troisième version est l'arrangement orchestral bien connue du regretté Dr. J. J. Gagnier qui, durant nombre d'années, a été le conseiller musical de Radio Canada, à Montréal. Il est également bien connu pour son travail comme directeur de la fanfare des "Grenadier Guard".

Afin de souligner l'année centenaire, RCA Victor distribuera cet enregistrement spécial sous son étiquette "Canada International". Le Service International de Radio Canada s'occupera de sa distribution dans les ambassades canadiennes un peu partout dans le monde, et l'offrira aux postes de radio et de télévision de tous les pays.

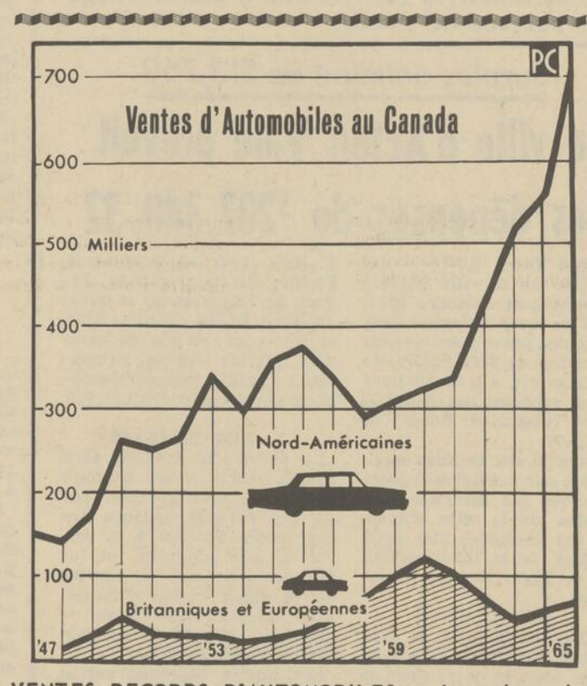
La deuxième partie du projet en l'honneur du Centenaire, est beaucoup plus audacieuse. Elle consistera en une premiere série de disques d'une anthologie continuelle de la musique canadienne enregistrée par le Service International de Radio-Canada, et offerts sous l'étiquette "Canada International" RCA Victor. Ces disques seront également disponibles à tous les subsidiaires et associés de RCA à travers le monde.

L'anthologie consistera en 17 disques long jeu de 12 pouncesstéréo ou monoral - sur la musique canadienne, et ils seront prêts à temps pour les célébrations du Centenaire. La vente commerciale de disques de musique canadienne au Canada jouit donc là d'une chance unique. L'anthologie comportera 42 oeuvres musicales signées de la main de 32 compositeurs canadiens, et interprétées par des solistes ou des orchestres, allant du Trio de pianistes d'Halifax jusqu'à l'Orchestre de chambre de Vancouver. Mentionnons entre autres, l'Orchestre symphonique de Toronto, sous la direction de John Avison, l'Orchestre des "Petites symphonies", dirigé par Roland Leduc, l'Orchestre de chambre de McGill, sous la direction d'Alexander Brott, l'Ensemble de chambre de l'orchestre symphonique de Winnipeg avec Victor Feldbrill comme directeur, Le Quintette Woodwind de Toronto, et le Trio Baroque de Montréal.

Parmi les solistes, mentionnons des musiciens bien connus tels les violonistres Hyman Bress, Steven Staryk et Marta Hidy, la violoncelliste Peggie Samson, le flûtiste Dic Keetbaas, les organistes Kenneth Gilbert et Jugh McLean, et les pianistes Charles Reiner, Malcolm Troup, Victor Bouchard et Renée Morrisset.

Des noms prestigieux forment la liste des compositeurs canadiens de l'anthologie. Ce sont: Murray Adaskin, Istvan Anhalt, Norma Beecroft, John Beckwith, Victor Bouchard, Alexander Brott, Claude Champagne, Alexis Contant, Jean Coulthard, Raymond Daveluy, Sonia Eckhardt - Grammatte, Harry

(suite à la page 15)



VENTES RECORDS D'AUTOMOBILES – Le volume des ventes de voitures Nord-américaines a atteint un nouveau sommet record au Canada durant l'année 1965 pour une quatrième année consécutive. Les ventes totales ce sont chiffrées par 707,000 au regard de 549,740 en 1964. Par ailleurs le volume des ventes de voitures étrangères est passé de 65,801 en 1964 à près de 75,000 l'année dernière. L'industrie prévoit que le volume des ventes de modèles Nord américains atteindra au moins 730,000 au Canada au cours de 1966. (Graphique PC)

Le régime de rentes du Québec et les cultivateurs

(N.D.L.R. - Cet article est le deuxième d'une série de quatre préparés pour fournir aux cultivateurs des explications relatives au Régime de rentes du Québec).

LES CONTRIBUTIONS

Le Régime de rentes du Québec est une mesure de sécurité sociale qui diffère de certaines autres actuellement en vigueur, comme les allocations familiales, les allocations aux mères nécessiteuses ou les pensions de vieillesse. Ces mesures, en effet, sont financées à même le produit des taxes et des impôts. Le Régime de rentes, au contraire, est financé au moyen de contributions versées par ceux qui retirent un revenu de leur travail. Ces contributions sont accumulées dans une caisse spéciale et elles serviront au paiement des prestations.

En raison de cette particularité l'instauration du Régime de rentes n'entraîne pas l'imposition d'une nouvelle taxe ni une hausse des taxes qui existent déjà. L'application du Régime, cependant, comporte l'obligation, pour tous ceux qui travaillent, de verser des contributions.

PAS DE CONTRIBUTIONS, PAS DE PRESTATIONS

Ce sont les contributions versées qui donnent d'abord le droit de recevoir les prestations prévues. Pour avoir droit à l'une ou à l'autre des sept prestations, il est indispensable que des contributions aient d'abord été payées Nous pouvons même dire: pas de contributions, pas de prestations.

Ainsi les contributions versées par un cultivateur lui donnent droit, moyennant certaines conditions, à une rente de retraite et à une rente d'invalidité. Les mêmes contributions donnent aussi droit, pour son épouse et ses enfants, à une rente de veuve, à une rente d'orphelin, à une rente d'enfant d'un cotisant invalide, ainsi qu'à une prestation de décès qui peut aussi être payée à ses ayants droits. Tous ces avantages découlent directement des contributions.

CULTIVATEUR A SON COMPTE

Le cultivateur qui travaille sur sa propre ferme est considéré comme une personne à son compte. Si son travail sur sa ferme lui rapporte plus que $800 par année, il doit contribuer au Régime de rentes du Québec. Le taux de sa contribution est alors de 3.6% de son revenu annuel duquel il déduit d'abord une exemption générale de $600. Si son revenu excède $5,000 par année, il n'a pas à verser de contribution sur la partie de son revenu qui dépasse $5,000.

CULTIVATEUR SALARIE

Les personnes qui travaillent sur une ferme comme employées doivent aussi participer au Régime de rentes si leur salaire dépasse $11.54 par semaine ou $50 par mois. La contribution de ces employés de ferme est de 1.8% de leur salaire, moins l'exemption prévue pour chaque période de paye. Cette contribution est calculée de la même manière que celle des employés de n'importe quelle entreprise et l'employeur doit verser une somme égale à celle déduite du salaire de ses employés. Des tables de déduction sont fournies par le ministère du Revenu aux employeurs qui en font la demande.

TRAVAIL EXCLU

Les personnes qui travaillent comme employées dans l'agriculture, l'horticulture, la pêche la chasse, le piégeage, la sylviculture ou une exploitation forestière, ne contribuent pas au Régime de rentes si elles gagnent moins de $250 par année chez un même employeur ou si elles travaillent moins de 25 jours dans une année chez un même employeur.

CONTRIBUTION ANNUELLE DU CULTIVATEUR A SON COMPTE OU EMPLOYE

Revenu annuel	Revenu cotisable	Contribution annuelle du cultivateur à son compte 3.6%	employé 1.8%
$1,000	$ 400	$ 14.40	$ 7.20
$2,000	1,400	50.40	25.20
$3,000	2,400	86.40	43.20
$3,600	3,000	108.00	54.00
$4,000	3,400	122.40	61.20
$5,000	4,400	158.40	79.20

LES FRONTIÈRES OU L'UNITÉ ALLEMANDE?

Bonn a de nouveau sa sensation. Cette dernière a été fournie par le ministère des Affaires panallemandes, qu'Erich Mende, comme on le sait, dirige avec beaucoup d'autorité, et avec un sens certain de la publicité personnelle. L'étude ayant suivi le mémorandum de l'église évangélique d'Allemagne qui avait été faite, sur l'incitation du ministere, par des experts et soumise, en tant que document de base, au chancelier fédéral et à la commission pannellemande du Bundestag, traite le sujet suivant: A quelle question faut-il accorder la priorité, celle des frontiéres ou celle de l'unité allemande?

Les experts ont placé l'unité au premier rang, ce qui est entièrement compatible avec les grandes lignes de la politique pratiquée par Erich Mende. Mende n'a jamais caché que pour ce qui était des relations avec les pays de l'Est, y compris la question de la ligne Oder-Neisse, sa façon de penser était plus libérale que celle de Bonn et celle des associations de réfugiés. Il ne va pas aussi loin que son collègue de parti, Dehler. Ce dernier, sans tenir compte des circonstances politiques et des revendications de Moscou, est à la poursuite d'une illusion: l'entente germano-soviétique.

Pour l'exécution des affaires de son ministere, Mende se sent plus enclin à dégeler les fronts figés qu'à défendre des points de droit surannés. Comme c'est un homme doué d'une grande fantaisie, que son besoin d'activité est immense et qu'il est continuellement à la recherche d'une tribune, sur laquelle il pourrait poser devant les électeurs, il est inévitable que de temps en temps, il arrive sur des voies dont il ne connaît ni la direction ni l'issue.

Ce qui est certainement le cas pour l'étude en question. Les auteurs du document ont assurément raison en déplorant la stérilité des relations allemandes avec les pays de l'est. Ils ont raison aussi en insistant sur le fait que l'entêtement que Bonn montre en se cramponnant aux aspects légaux de la question des frontières bloque les entreprises pour dégelers les fronts. Mais en admettant qu'un abandon de ces positions légales pourrait mener à la solution du problème de la réunification, ils se trompent. Et du point de vue tactique, ils commettent une erreur en abordant ces deux questions, celle des frontières et celle de la réunification, avant

(suite à la page 15)

NOMINATION À L'IMPERIAL TOBACCO



Gaëtan Forest

La nomination de M. Gaëtan Forest au poste de directeur de la recherche économique est annoncée par M. R. M. Browse, directeur de la recherche en commercialisation. M. Forest est diplômé du Séminaire de St-Hyacinthe et de l'École des Hautes Études Commerciales et devient responsable de l'analyse des tendances économiques du marché canadien.

Alliance mutuelle-vie

AUGMENTE DE 12%
SES DIVIDENDES AUX ASSURÉS
ET ACCORDE 5¼%
SUR LES DIVIDENDES EN DÉPÔT

En 1966, les dividendes aux assurés de l'Alliance Mutuelle-Vie augmenteront de nouveau. En même temps, les assurés bénéficieront d'un taux d'intérêt porté à 5¼% sur leurs dividendes laissés en dépôt. Ces augmentations, de même que le progrès constant de la compagnie, font foi d'une direction compétente et d'une saine administration.

EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL 1965

BÉNÉFICES VERSÉS *Augmentation de 17%*	$ 5,240,164
NOUVELLES ASSURANCES INDIVIDUELLES *Augmentation de 11.45%*	89,551,700
ASSURANCE EN VIGUEUR *Augmentation de 10.80%*	768,300,486
PRIMES D'ASSURANCE COLLECTIVE *Augmentation de 13.58%*	2,994,322
ACTIF TOTAL *Augmentation de 10.80%*	55,180,180
TAUX NET DU RENDEMENT	5.86%

Un exemplaire du rapport annuel 1965 sera adressé à tous les assurés. Toute autre personne intéressée à le recevoir, est invitée à en faire la demande au siège social de la compagnie.

ALLIANCE COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE
Siège social: 680 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 2.

Votre quotidien local
La Voix de l'Est
vous renseigne chaque jour
Dites-le à vos amis

La Voix de Granby

POUR VOUS RENSEIGNER
LISEZ
La Voix de l'Est
VOTRE QUOTIDIEN LOCAL

MERCREDI, LE 2 MARS 1966

Les citoyens sont invités au sous-sol St-Joseph, ce soir

GRANBY -- Une conférence sur le Concile et ses travaux aura lieu ce soir, à 8 heures 30 au sous-sol de l'église St-Joseph, à Granby. Des aspects du renouveau liturgique seront aussi touchés.

L'animateur et conférencier sera Me Thomas Toth. La conférence sera suivie d'une période de questions.

M. A. Hébert meurt à l'âge de 84 ans

GRANBY- M. Arthur Hébert époux de Olive Viens, demeurant à 332 Laurier , à Granby est décédé à l'âge de 84 ans, hier, le 1er mars.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Mme Edouard Bachand (Aurore), de Richmond; Louis-Joseph , de Waterloo; René, de Granby; Mme Alphonse Meunier (Béatrice), de Waterloo; Jean-Noel, de St-Joachim et Richard , de Granby.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Léo-Paul Ledoux, 454, rue Foster, à Waterloo.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 mars, à 9h. 30, en l'église St-Bernardin, de Waterloo et l'inhumation se fera au cimetière de Waterloo.

M. L. Racine conférencier

GRANBY- M. Laurio Racine sera le conférencier invité lors de la réunion de l'association parents-maîtres de la paroisse St-Benoit. La réunion aura lieu à 8h. p.m. à l'école St-Benoit demain soir et sera sous la présidence de M. Michel Brisson,

M. Racine parlera du dialogue entre les parents et les enfants.

Décès subit de M. G. Dancause

GRANBY- M. Georges Dancause, époux de Octavie Lacasse, est décédé, hier , à l'âge de 71 ans. Le défunt demeurait à R.R. no. 1, Granby.

Outre son épouse, il laisse ses enfants: M. Eugène Dancause, de Granby; Mme Marcel Boileau (Gilberte), de Ste-Cécile de Milton; Mme Arthur Danis (Cécile), de Granby et M. Rolland Dancause, de Granby; un frère, M. Paul Dancause, de Granby et une soeur, Mme Ernest Prémont, (Marie Ange) de Granby; seize petits enfants; ses beaux-frères: M. et Mme Adéoda Lacasse, de Granby; M. et Mme Edouard Lacasse, d'Upton; M. et Mme Alcide Vallières, de Roxton Pond; M. et Mme Joseph Lacasse, de Waterloo; M. et Mme Ernest Lacasse et M. Gérard Lacasse, de Pont-Viau; M. Flavien Lacasse, de Montréal; M. Rosalphée Therrien et M. Achille Goyette, de Montréal; Mme Hervé Lapalme , de Granby, M. et Mme Athier Lacasse, de Toronto et M. Joseph Dancause, de l'Ile Perreault.

La dépouille mortelle sera exposée ce soir, à 7h. p.m., aux salons funéraires Girardot & Ménard Ltée, 170 Dufferin, à Granby.

Les funérailles seront célébrées samedi, le 5 mars, à 9h. 30 a.m. en la paroisse Immaculée-Conception, pour ensuite se rendre au cimetière de la rue Cowie, lieu de la sépulture.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.



M. JOHN A. FANNING vient d'obtenir une médaille d'or du Kiwanis international pour les services qu'il a rendus au mouvement au cours de l'année 1965. C'est M. Wellie Desnoyers, président du club Kiwanis de Granby pour l'année 1966, qui a fait la présentation. M. Fanning était lui-même président du club de Granby en 1965.



LE CHAUFFAGE A L'ELECTRICITE devient de plus en plus populaire dans nos foyers. Afin de répondre à cette demande, des cours sont présentement donnés à des électriciens de la région, par l'Hydro-Québec en collaboration avec la Corporation des Maîtres-Electriciens de la province de Québec. La photo ci-haut a été prise, hier, lors de l'ouverture officielle de ces cours auxquels se sont inscrits 15 électriciens de la région. Nous apercevons, de gauche à droite: M. Gilles Robin, professeur, indiquant le tableau à MM. Normand Massé, professeur, Grégoire Duguay, de Granby, vice-président de la Corporation provinciale des Maîtres-Electriciens, et Don Fraser, professeur.
(Photo Matton)

15 élèves à Granby

Des cours sur le système de chauffage électrique

GRANBY -- Des cours de chauffage par l'électricité sont donnés présentement à des électriciens des régions de Granby et Saint-Hyacinthe par l'Hydro-Québec en collaboration avec la Corporation des Maîtres Electriciens de la province.

Ces cours sont donnés dans local situé au 438 de la rue Saint-Jean, Granby, à 15 électriciens qui se sont inscrits. La durée des cours est de huit semaines, à raison d'une journée complète par semaine.

Les trois professeurs sont MM. Gilles Robin, Normand et Don Fraser, du service de la vente de l'Hydro-Québec, région du Richelieu.

On a eu l'idée de donner de tels cours en raison de la grande demande de la population, depuis quelques années pour l'installation de système de chauffage à l'électricité. En renseignant les électriciens on veut ainsi assurer le client d'un service compétent.

Pour son bonheur personnel

Aider les moins fortunés au sein des clubs de services

GRANBY -- Le premier but d'un organisme de services tel que le club international des Lions est de rendre service à ses semblables moins fortunés sans y rechercher des bénéfices personnels. C'est ce que rappelait, M. Guy Brousseau, vice-gouverneur du district 19, alors qu'il prenait la parole devant les membres du club Lions de Granby.

Le club Lions est un des plus importants organismes du genre au monde, dont le but est de rendre service. "Et les clubs de services doivent exister, de dire M. Brousseau, car l'aide qu'ils apportent ne pourrait jamais être rendue possible par les gouvernements seuls Le club international des Lions est le troisième en importance à travers le monde, de par le nombre de ses membres qui est de 800,000 dans près de 20,000 clubs locaux.

Pour M. Guy Brousseau, le fait d'être membre d'un club social et de participer activement à ses réalisations est un excellent moyen de trouver le bonheur terrestre "qui n'est possible qu'en dehors de sa personne". "En aidant les autres de façon désintéressée, on franchit un grand pas dans la recherche constante de son bonheur personnel".

M. Guy Brousseau avait été invité par le club Lions de Granby à prendre la parole, au souper-causerie bi-mensuel qui avait lieu, hier soir, au restaurant "Au petit Suisse", rue St-Joseph, sous la présidence de M. John West M. Brousseau était accompagné d'une délégation de membres du club de Sherbrooke, menée par son président, M. Claude Bégin, qui a invité les membres de Granby à se rendre à Sherbrooke, le 30 avril pour participer à la journée de fêtes qui marqueront le 25 ième anniversaire de fondation du club Lions de Sherbrooke.

Dès qu'on aura un local de 2,500 p.c.

Un atelier protégé pour enfants retardés sera ouvert à Granby

GRANBY - M. le juge Guy Genest, qui s'intéresse d'une façon toute particulière à l'enfance exceptionnelle, a de nouveau rappelé hier soir que les ateliers protégés constituent le seul moyen positif pour solutionner les problèmes que posent les enfants retardés dont le quotient intellectuel est inférieur à 60.

M. le juge Genest prenait alors la parole devant les membres du club Kiwanis de Granby, lesquels étaient réunis au Club Social, rue Elgin, pour leur rencontre régulière.

Il avait auparavant fait remarquer que les sous-doués dont le quotient intellectuel varie entre 60 et 80 sont éducables et qu'ils peuvent être intégrés à la société. Il a ajouté que l'on retrouve 19 classes pour les sous-doués de langue française à Granby, ainsi qu'une classe au Granby High School. A Waterloo, l'on retrouve trois classes pour les sous-doués de langue française, et une classe pour les sous-doués de langue anglaise.

Revenant aux enfants dont le quotient intellectuel varie entre 30 et 60, le conférencier a clairement indiqué que ce serait gaspiller de l'argent que de tenter de leur faire poursuivre des études avancées.

Il a ajouté que ces enfants pourraient fréquenter des ateliers protégés où il est possible de se livrer à de multiples petits travaux.

Des professeurs spécialisés suivraient le travail de ces enfants afin d'évaluer leurs possibilités et leurs aptitudes, la régularité de leurs efforts. Après un stage de 6, 8, 10 mois ou plus, certains de ces jeunes hommes pourraient être intégrés à l'industrie, où on les assignerait à des tâches convenant à leurs aptitudes.

Dans ces ateliers, ces enfants arriérés exécuteraient des travaux qui leur seraient confiés par l'industrie, laquelle paierait pour les dits travaux. Ainsi, ceux qui fréquenteraient les ateliers protégés gagneraient un peu.

M. le juge Genest a fait remarquer qu'il y a environ 200 jeunes hommes dont le quotient intellectuel varie entre 30 et 60 dans la région de Granby et Waterloo.

Il a ajouté que l'on tentera de mettre un atelier protégé sur pied à Granby dès que l'on disposera d'un local de 2,500 pieds carrés. On pourra alors accueillir de 10 à 15 personnes.

Présenté par M. Raymond Gauthier, le conférencier fut remercié par M. Jack Fanning. Ce souper du club Kiwanis avait lieu sous la présidence de M. Wellie Desnoyers.

Les item spéciaux inclus totalisent plus de $395,605

GRANBY - Les item spéciaux inclus aux prévisions budgétaires que vient d'accepter le conseil municipal de Granby pour l'année 1966 représentent des dépenses dont le total atteint $395,605.

Ces item tiennent compte de dépenses mineures qui doivent être effectuées aux différents édifices municipaux, de l'enlèvement de la neige, de l'achat de vêtements pour les policiers, de différents petits achats, de travaux de canalisation, de réparations au pont Miner, du rafraîchissement des abris et de l'équipement dans les parcs, de l'échange de certaines pièces d'équipement de bureau, etc..

M. Donat Brosseau communiquera avec M. Roland Thibault

GRANBY - M. Donat Brosseau, contrôleur de la cité, doit entrer en communication avec M. Roland Thibault, d'ici peu, afin que ce dernier permette l'accès de son dépotoir à M. Roméo Lacroix, vidangeur privé de Granby, vers les 5 heures, le samedi après-midi.

Il semble que la barrière du dépotoir ferme à midi le samedi.

Le problème qui se pose actuellement, c'est que M. Lacroix fait la cueillette des vidanges au marché public, lequel ne ferme ses portes qu'à 3h. p.m., le samedi.

$10,000 pour des courts de tennis

La cité dépensera $21,250 pour améliorer l'équipement des parcs

GRANBY - Les autorités municipales de la cité de Granby ont prévu une somme de $21,250 pour l'exécution de travaux d'amélioration dans les différents parcs de la cité de Granby au cours de l'année 1966, dont $10,000 pour l'aménagement de terrains de tennis au parc Richelieu.

Ces travaux projetés apparaissent à l'annexe "A" du cahier renfermant les prévisions budgétaires que le conseil municipal de la cite de Granby vient d'accepter pour l'année 1966.

Outre l'aménagement de courts de tennis, on prévoit dépenser $7,000 pour l'amélioration du système d'éclairage au parc Richelieu. Les autres dépenses prévues au même endroit sont les suivantes: peinture des estrades et abris, $1,000; construction d'une roulotte pour les Loisirs sur camion usagé, $1,000.

AUTRES PARCS

Une somme de $800 devrait être utilisée pour le rafraîchissement des murs de la Flambée senior de même que pour peinturer les abris, au parc Dubuc. On projette également la construction de deux arrêts-balles au coût de $400.

Il en coûterait environ $200 pour donner une couche de peinture à l'équipement de jeux du parc Miner.

Le conseil entend également faire rafraîchir l'apparence des abris et jeux du parc Horner, ce qui pourrait coûter environ $500, outre la somme approximative de $200 que l'on consacrera à la réparation de la clôture.

Une somme de $150 a également été prévue pour l'exécution de travaux de peinture à la bâtisse de la patinoire de l'Immaculée - Conception.

Pour l'érection de digues

Le maire précise la demande de subvention de $500,000

GRANBY - M. Paul-O. Trépanier, maire de la cité de Granby, vient d'adresser une lettre à M. Jean Marchand, ministre fédéral responsable de la main d'oeuvre, afin d'expliciter la demande de subvention de $500,000 transmise au gouvernement fédéral par M. Louis-Paul Neveu, député fédéral du comté de Shefford.

Des précisions s'avèrent nécessaires parce qu'il ne s'agit pas là d'une revendication aux termes du programme d'encouragement des travaux d'hiver.

C'est là l'interprétation qu'on a accordée à cette demande, à Ottawa.

Une telle subvention, on le sait, serait applicable à la construction des digues prévues au projet de $2.8 millions accepté par le conseil municipal comme solution au problème de l'alimentation en eau potable à Granby.

Le maire indique notamment: "Nous anticipons en fait, que le gouvernement fédéral subventionne en partie notre projet dont la concrétisation entraînera des déboursés de l'ordre de $3 millions qui s'ajouteront à une autre dépense de quelque $5 millions pour l'épuration des eaux-vannes".

Le maire rappelle que la situation qui prévaut est particulière à Granby et que le problème de l'eau n'en est pas qu'un de quantité, mais également de qualité.

"La solution proposée, la plus économique, représente un fardeau très lourd pour nos contribuables aux prises avec les dépenses encourues pour des réalisations répondant à des besoins prioritaires dans d'autres domaines".

A l'appui de cette demande de subvention, M. Trépanier indique qu'il existe une législation qui permet au gouvernement fédéral d'intervenir financièrement dans des projets de cet ordre, plus particulièrement pour l'érection de digues.

M. Trépanier a adressé copie de sa lettre à MM. John R. Nicholson, ministre fédéral du Travail, Georges McIlraith, ministre fédéral des Travaux publics, et Louis-Paul Neveu, député fédéral du comté de Shefford.

Du 16 au 23 mars

La présentation du projet de $2,800,000 est remise

GRANBY -La présentation à la population du projet de $2.8 millions que le conseil municipal de la cité de Granby a accepté comme solution au problème d'alimentation en eau potable vient d'être retardée du 16 mars à mercredi le 23 mars prochain.

C'est le maire, M. Paul-O. Trépanier, qui a fait part de la nouvelle, hier soir. Aucun changement n'a cependant été apporté quant à l'heure et l'endroit. Ce sera à 8h. p.m., en la salle de l'école Mgr Prince, rue Court, à Granby.

Deux raisons motivent ce retard, soit l'engagement que M. le maire avait déjà pris pour la soirée du 16 mars et les informations que la Régie des Eaux du Québec vient de demander en marge de ce projet.

Le maire doit expliquer le même projet devant les membres du Comité des citoyens, en la salle Chevaliers de Colomb de Granby, le 16 mars prochain, en soirée.

D'ici le 23 mars prochain, on espère que la Régie des Eaux du Québec aura accordé une approbation de principe au projet de $2.8 millions.



M. P.-H. BOIVIN



M. Gilles LEFEBVRE

MM. P.-HORACE BOIVIN ET GILLES LEFEBVRE, respectivement maire de Granby pendant 25 ans, et directeur général des Jeunesses Musicales du Canada, sont du nombre des quatre présidents d'honneur invités au gala-concert que donneront le pianiste Dale Bartlett et le Choeur mixte de Granby mardi le 15 mars, à 8h. 30 p.m., en la salle du théâtre Palace, à Granby, dans le cadre des activités qui marqueront le 20e anniversaire du poste de radio C.H.E.F..

D. Bartlett interprétera les oeuvres de six compositeurs

GRANBY -Le pianiste Dale Bartlett interprétera des oeuvres de six grands compositeurs bien connus lors du récital qu'il donnera au théâtre Palace, à Granby, mardi le 15 mars, en soirée, dans le cadre des activités qui marqueront le 20e anniversaire du poste de radio C.H.E.F.

Gagnant du Grand prix du concours musical national des JMC en 1964, Dale Bartlett remporta également le prix "Fondation les Amis de l'Art" pour la meilleure interprétation de l'oeuvre canadienne imposée.

A Granby, il interprétera deux Sonates de Scarlatti; la Sonate pathétique, opus 13, de Beethoven; la Berceuse, de Chopin; Rondo Capricioso et Andante, de Mendelssohn; Pavane et Jeux d'eau, de Ravel; la valse Mephisto, de Frank Liszt.

Dale Bartlett, qui fut gagnant à maintes reprises dans des festivals de musique, a donné de nombreux concerts au Québec, dans les Maritimes de même qu'en Europe après avoir gagné le Grand Prix du concours national des JMC.

Le Choeur mixte de Granby se produira également à l'occasion de ce gala-concert dont les profits seront divisés entre les JMC de Granby, le Choeur mixte de Granby et le Camp du Mont Orford des JMC.

La cité ne réduira pas les taxes de M. Irénée Vandal

GRANBY - M. Irénée Vandal ne pourra obtenir de réduction ou remise de taxe pour ses propriétés situées aux numéros 37 et 39, rue Queen, à Granby.

L'on sait que celui-ci avait déposé des demandes en ce sens à l'hôtel de ville, expliquant que l'une des bâtisses était louée à des indigents qui ne payaient qu'un loyer équivalent aux frais du chauffage; alors que l'autre édifice avait été loué à une industrie qui ne l'occupa que temporairement causant des dégâts pour un montant équivalent à celui du loyer versé.

M. Vandal avait ajouté qu'il a déjà bénéficié de réduction de taxes par le passé.

Le rapport livré au conseil par M. Jacques Caron, chef du service de la perception à l'hôtel de ville, indique que toutes les taxes foncières municipales ont été acquittées en entier par les responsables des propriétés en question, entre les années 1947 et 1964 inclusivement, et qu'aucune réduction de quelque façon que ce soit n'a été accordée pour ces mêmes années.

Le conseil a donc décidé de refuser de donner suite aux demandes de M. Vandal après avoir pris connaissance du rapport.

NOUVELLE BRÈVE

OTTAWA (PC)—La Chambre a appris hier que les DC-9 d'Air Canada desserviront sept villes du pays au 1er juillet. Le ministère du Transport, a en outre précisé que d'autres villes seront ajoutées dans les années à venir, à mesure que des réactés additionnels seront achetés.

BINGO
de la fédération des oeuvres paroissiales St-Luc
TOUS LES MERCREDIS SOIRS
GROS LOT
sous-sol de l'église St-Luc
à 8.00 Hres P.M.
Admission: 50¢

Dimanche 6 Mars
Hôtel Mont Shefford
NE MANQUEZ PAS NOTRE SUCCULENT BUFFET ... FROID
AVEC ORCHESTRE DE DANSE
LE PREMIER DIMANCHE DE CHAQUE MOIS
SERVI DE 5.30 À 10 P.M.
$3.50 PAR PERSONNE

PALACE
A L'AFFICHE CE SOIR!
LES AMBITIEUX
GEORGE PEPPARD ALAN LADD BOB CUMMINGS
MARTHA HYER ELIZABETH ASHLEY CAROLL BAKER
en couleurs
AU MÊME PROGRAMME
FABRIQUE D'ESPIONS
BERNARD LEE - WILLIAM SYLVESTER
horaire: Fabrique d'espions à 7.17 et les Ambitieux à 8.45 p.m.

SURVEILLEZ notre VENTE Formidable
GABRIEL Lussier LTÉE
ACADIAN - PONTIAC - BUICK - G.M.C.
715 Boul. LECLERC GRANBY 378-4678

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...

Le gala musical a attiré 600 personnes à Acton Vale

ACTON VALE (AC) - Le 'Surboum' préparé par le Corps musical St-André a réellement connu le succès anticipé; en effet, on estime à près de 600 personnes la foule qui remplissait la salle de l'école St-André d'Acton Vale à cette occasion.

Mot de bienvenue

Le R.F. Camille Gagnon s.c., directeur de l'école St-André, adressa la parole pour souhaiter la bienvenue à tous. Il s'est dit heureux de l'intérêt que porte la population aux activités du Corps musical. Il présenta ensuite avec plaisir, le maître de cérémonie de la soirée, Alain Jetté. Celui-ci à son tour présenta le Corps musical et son directeur le R.F. Gilles Tremblay. L'ensemble ouvrit la soirée par quatre magnifiques pièces fort goûtées par l'assistance.

R.F. Gilles Tremblay

Le Frère Tremblay prit ensuite la parole pour remercier la population et aussi le personnel de l'école pour leur étroite collaboration dans cette manifestation spectaculaire.

Roland Caron

Un pot-pourri de pièces populaires et entraînantes a été joué par M. Roland Caron, un accordéoniste. Un groupe formé de Réjean Messier, Jacques Charlebois, André Bergeron et Yvan Tremblay a interprété deux pièces instrumentales "Little Girl" et "Cheik of Arabie" accompagné au piano par le Frère R. Gingras.

Les frères

Plusieurs frères de l'école ont participé au spectacle et parmi ceux-ci on remarquait les R.F. Paul Auger, Gilles Tremblay, Gilles Latour et André Bonin. Le frère Roger Labonté s'occupait de l'éclairage, poste qu'il maîtrise avec habileté.

Marcel Joly

L'excellent et talentueux batteur MARCEL JOLY a accompagné plusieurs pièces durant la soirée et les personnes présentes qui l'ont vu à l'oeuvre se sont rendues compte de son

(Suite à la page 16)

Plus de 200 modèles de BOUQUETS DE MARIAGE



FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS

Maison Montcalm FLEURISTE

210 York Granby 372-3925

REMERCIEMENTS

LAREAU -- Les enfants de feu Jules Lareau et la famille Mme Alphonse Lincourt désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de Mme Jules Lareau d'Iberville, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

NÉCROLOGIE

DANCAUSE- A Granby le 1er mars 1966 à l'âge de 71 ans est décédé M. Georges Dancause, époux de Octavie Lacasse demeurant à R. R. No. 1, Granby.

Les funérailles auront lieu samedi, 5 mars.

Le convoi funèbre partira des Salons funéraires Girardot & Ménard Ltée, 170 Dufferin pour se rendre à l'église Immaculée Conception où le service sera célébré à 9h. 30 et de là au cimetière de la rue Cowie lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

HEBERT- A Granby le 1er mars 1966 à l'âge de 84 ans est décédé M. Arthur Hébert, époux de Olive Viens demeurant à 332, rue Laurier, à Granby.

Les funérailles auront lieu vendredi, 4 mars.

Le convoi funèbre partira des salons funéraires Léo-Paul - Ledoux, 454 Foster, à Waterloo pour se rendre à l'église St-Bernardin où le service sera célébré à 9h. 30 et de là au cimetière de Waterloo lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard Ltée
SALONS FUNERAIRES 238 PRINCIPALE 170 DUFFERIN
Ambulances — Lits de malades
Bur.: 225 Principale — Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422
(19-1-64)

Granby Granite enr.
ANDRE MENARD, prop.
Lettrage et Réparation
Vendeur autorisé
Rock of Ages
451 Dufferin 372-7729
Granby

J.-A. LESIEUR ENR.
Directeur de funérailles
Service d'AMBULANCE
SALONS FUNERAIRES MODERNES
Granby, P.Q. Tél. 372-3309
255 Principale - 411 Notre-Dame
Bureau : 1, rue Paré

C. DAIGLE
Monuments enr.
Lettrage — Sculpture
Installation — Restauration
818 Principale Granby
Tél.: 378-7388
Voyez notre choix imposant

Propriété vendue

ROXTON FALLS- (DNC) -- M. Jean-Paul Dalpé, de Roxton Falls, a vendu sa propriété à M. Euclide Chaput, d'Acton Vale.

Une amende de $5 pour intrusion

COWANSVILLE -- Aristide Roy a écopé d'une amende de $5 après avoir admis sa culpabilité au moyen d'un plaidoyer relativement à une accusation d'intrusion, devant le juge Patrick Delaney, de la cour des sessions de la paix, au palais de justice de Sweetsburg, à Cowansville.

A défaut de paiement, il devra purger une peine de huit jours de prison.

Tout ça parce qu'il a mis les pieds sur un terrain privé sans en demander la permission!

Un déjeuner pour les C. de C. de Farnham dimanche le 6 mars

FARNHAM (DNC) -- Les Chevaliers de Colomb de Farnham continuent à se réunir régulièrement les dimanches, pour un déjeuner qui suit la messe communautaire.

Tous les membres du conseil sont donc invités avec leurs épouse ou amie à participer à la rencontre de dimanche le 6 mars. Après la messe et la communion générale en l'église paroissiale, on se rendra au local des Chevaliers pour un déjeuner aux fèves.

Invitation aux membres de la Jeune chambre

FARNHAM (DNC) -- C'est ce soir qu'a lieu une importante assemblée générale de la Jeune chambre de Farnham. Le président, M. Yves Lague, invite tous les membres à se faire un devoir d'y assister, afin d'apporter au mouvement l'appui dont il a besoin pour poursuivre ses activités et ses réalisations.

Plusieurs sujets d'importance sont prévus à l'agenda de l'assemblée de ce soir, dont le comité d'embellissement de la cité. C'est également ce soir qu'on remettra les cartes de membres à ceux qui se présenteront.

L'assemblée débutera à 8 heures en la salle à diner de l'hôtel Montcalm.

La police de Farnham enquête sur une série de vols à l'étalage

FARNHAM (DNC) -- Les établissements commerciaux de la ville de Farnham ont eu à déplorer depuis quelque temps de nombreux vols à l'étalage.

Afin de mettre fin à cette série de crimes, la police municipale mène depuis quelques semaines une enquête approfondie.

Déjà les limiers de la Sûreté de Farnham ont réussi a mettre la main sur quelques objets qui avaient été volés et on poursuivi l'interrogatoire de jeunes suspects. On s'attend à ce que la majorité de ces vols soient éclaircis d'ici peu et que les auteurs soient punis.

Envoyés à leur procès pour un vol qualifié

COWANSVILLE -- Denis Brodeur et Michel Jolin, de Granby, ont été envoyés à leur procès pour vol qualifié à la suite de leur enquête préliminaire après avoir été cités à leur axamen volontaire devant le juge Patrick Delaney, de la cour des sessions de la paix, au palais de justice de Sweetsburg, à Cowansville.

Aucun détail de l'affaire n'a été révélé devant le tribunal et l'on s'est borné à accepter pour fin d'enquête la déclaration des prévenus à la police de même que le certificat médical préparé à la suite de l'attentat qu'aurait subi le victime de la part des deux accusés.

Brodeur et Jolin ont été libérés moyennant un cautionnement de $950 sur propriété.

Condamnés pour délit de fuite

COWANSVILLE - Roland Normandin, de Roxton Falls, a écopé d'une amende de $50 après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de délit de fuite devant le juge Patrick Delaney, de la cour des sessions de la paix, au palais de justice de Sweetsburg, à Cowansville.

L'affaire remonte à la soirée du deux février 1966, date à laquelle Normandin est entré en collision avec une autre automobile, sur la route 39, non loin de Waterloo, pour ensuite s'enfuir sans laisser ses nom et adresse.

A défaut de paiement, Normandin devra purger une peine d'un mois de prison.

AUTRE CAUSE

Un jeune homme de Granby a écopé d'une amende de $75 après avoir admis sa culpabilité à une accusation analogue.

Toutefois la charge qui pesait contre lui précisait qu'il avait happé un jeune cycliste sur la route rurale numéro 1, à Granby, le 13 janvier 1966.

La jeune victime, Jean-Pierre Auger, n'a cependant subi que des égratignures.



UN NOUVEAU PONT a été inauguré dernièrement à Eastman, sur la route no. 1. Les travaux de construction ont été exécutés au coût de $67,722 par les Entreprises Ménard Ltée, de Granby. Les travaux ont débuté le 14 décembre et ont été clôturés officiellement par une cérémonie de coupe du ruban traditionnel par le maire d'Eastman, M. Théo Perreault que nous apercevons au centre de la photo. A sa droite, M. Charles Chagnon, échevin, et à sa gauche, M. Alfred Moreau, inspecteur des travaux de voirie du Québec. Ce pont a une longueur de 70 pieds sur une largeur de 40 pieds de chaussée. Une des principales étapes de la réfection de ce pont a été la pose de 84 piliers de 60 pieds de long qui ont été enfoncés dans le sol pour soutenir le pont qui enjambe la sortie du lac d'Argent.

(Photo Marcel Côté)



LES TRAVAILLEURS de l'Eastern Rebuilders de Bedford sont entrés en grève lundi matin à la suite d'un vote qui s'est prononcé par 99% en faveur de l'arrêt de travail. Sur la photo, on peut voir les piqueteurs devant la manufacture. (Photo: Studio Eclair)

Une grève à l'Eastern Rebuilders à Bedford

BEDFORD (De notre envoyé) - Les 65 travailleurs de l'Eastern Rebuilders de Bedford sont entrés en grève lundi matin à minuit à la suite d'un vote qui s'est prononcé par 99% en faveur de l'arrêt de travail. L'employeur, de son côté, a fermé ses portes.

La grève a pour origine un conflit d'ordre syndical qui oppose les travailleurs unis de l'automobile de Bedford et leur employeur relativement à trois points de litige principaux, à savoir les salaires, la formule Rand et la séniorité.

En ce qui concerne les salaires, les syndiqués réclament une augmentation de $0.35 l'heure; de son côté, l'employeur a offert une majoration de $0.07, au prime abord, mais s'est ravisé par la suite pour offrir quelques cents de plus.

Le salaire moyen avant le début de la grève était de $1.40 l'heure, soit de $1.17 comme minimum et de $1.78 comme maximum.

Au sujet de la séniorité, les deux parties n'ont trouvé aucun terrain d'entente.

LOCK-OUT

Par ailleurs, l'employeur a fermé ses portes, ordonnant au personnel administratif de ne pas se présenter. Ce lock-out affecterait une quinzaine de personnes.

Aucune prévision n'a encore été faite quant à la durée probable de la grève, mais il semblerait que les deux parties, qui se sont entendues sur des points de moindre importance comme l'hygiène et la ventilation, tiennent solidement leur position.

Emprunt de $212,000 à Waterloo pour accomplir divers travaux

WATERLOO -- La ville de Waterloo, comté de Shefford, a adjugé à J.L. Lévesque & L.G. Beaubien Ltée, à un prix de 97.72 $212,000. de titres à 6% remboursables en séries en 20 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.2833%.

C'est en mars 1965 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $180,000. de titres à 5 1/4 - 5 1/2% séries 20 ans, au prix de 98.07. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.6790%.

Voici les soumissions reçues pour la présente émission:

J.L. Lévesque & L.G. Beaubien Ltée: $212,000. à 6 % 1967-86 - Prix: 97.72 - Coût net: 6.2833%.

Raymond Camus Inc. La Banque Provinciale du Canada: $212 000. à 6% 1967-86 - Prix: 96. 30 - Coût net: 6.4648%.

Cliche & Associés Ltée: $212. 000. à 6 % 1967-86 - Prix: 96.20 - Coût net: 6.4777%.

Dominion Securities Corp. Ltd Banque de Montréal: $212,000. à 6% 1967-86 - Prix: 95.913 - Coût net: 6.5149%.

Les Placements Citémont Inc.: $212,000. à 6% 1967-86 - Prix: 95.85 - Coût net: 6.5231%

Wood Gundy & Co. Ltd. : $212. 000. à 6% 1967-86 - Prix: 94. 56 - Coût net : 6.6927%.

Nesbitt, Thomson & Co. Ltd: $212,000. à 6% 1967-86 - Prix: 95.307 - Coût net: 6.5941%.

Datées du 1er mars 1966, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er mars 1967 au 1er mars 1986 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mars et 1er septembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque a charte dans la province de Québec et au bureau principal de la même banque a Toronto. Autorisé par le règlement No. 289 l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts de voirie, garage municipal etc.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1965, s'élevait à $8-333,372. y compris $1,730,560. pour les compagnies. Le 31 décembre 1965, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $1,596,700. L'an passé, la population de la ville était de 4,700 âmes.

300 cultivateurs se sont réunis

NOTRE-DAME DE STANBRIDGE - (DNC) -- Environ trois cents cultivateurs du comté de Missisquoi se sont réunis pour discuter de leurs problèmes. M. Albert Demers, président du secteur de Farnham, agissait comme maître de cérémonie.

Le président local, M. Raymond Guertin souhaita la bienvenue et le premier conférencier fut M. Georges Guertin, de Granby, gérant des ventes de l'Assurance UCC. Il fournit un bref exposé et rassura les cultivateurs qui semblaient croire que l'assurance passait entre d'autre mains.

M. J.M. Gagnon, de St-Ignace, entretint aussi l'auditoire, de même que M. l'abbé Pierre-Paul Beauregard, de St-Hyacinthe, l'agronome M. Jacques Tremblay, M. Clément Létourneau, de St-Césaire, M. Gabriel Cossette, de St-Hyacinthe.

ROBERT BOIVIN EST ENVOYÉ AUX ASSISES

COWANSVILLE- Robert Boivin, âgé de 25 ans, de Sutton, a été envoyé à son procès qui s'inscrira au rôle du prochain des Assises, après avoir été cité à son examen volontaire devant le juge Patrick Delaney, de la cour des sessions de la paix, au palais de justice de Sweetsburg, à Cowansville.

On sait que l'affaire qui retient Boivin concerne une jeune fille de 14 ans, sur laquelle il aurait jeté son dévolu avec un peu trop d'ardeur.

Boivin a été remis en liberté moyennant un cautionnement de $205 en argent.

A Acton Vale

Funérailles de Mme G. Gravel

STE-CHRISTINE (DNC) -- Les funérailles de Mme Gérard Gravel, née Laurette Cardin, d'Acton Vale ont eu lieu à Acton Vale. Elle était âgée de 40 ans.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux, son père et sa mère: M. et Mme Deus Cardin, de Ste-Christine, ses six frères: Odilon, Marcel, Raoul, Maurice, Armand et Claude.

Un grand nombre de parents et amis ont assisté aux obsèques.

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

UN CHASSEUR NIE SA CULPABILITÉ EN COUR

COWANSVILLE- Fernand Beauregard, de Roxton Pond, a nié sa culpabilité à deux accusations relatives à la chasse au chevreuil devant le juge Patrick Delaney, de la cour des sessions de la paix, au palais de justice de Sweetsburg, à Cowansville.

Les deux offenses qu'on lui a reproché remonteraient au 24 octobre, date à laquelle Beauregard aurait chassé le chevreuil la nuit, et hors saison.

Sa cause a été reprotée au 14 mars.

AUTRES CAUSES

Ubald Blanchette, de Roxton Pond également, a nié sa culpabilité à trois accusations relativement à la même affaire.

Il aurait également chassé la nuit, hors saison et sans permis.

Sa cause a été reportée au 14 mars.

Arnold Chase, un autre chasseur de chevreuil, a écopé d'une amende de $100 après avoir reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir chassé la nuit.

A défaut de paiement, il devra purger une peine d'un mois de prison.

Réunion conjointe

NOTRE-DAME DE STANBRIDGE (DNC) -- C'est ce soir, à Notre-Dame de Stanbridge, qu'aura lieu la réunion conjointe des membres de la ligue du Sacré-Coeur et des dames de Ste-Anne. Cette réunion est prévue pour 8 h. p.m. Bienvenue à tous.

Deux mois de prison pour voies de fait

COWANSVILLE- Denis Delorme et Aury Lapalme, de Roxton Pond, ont écopé respectivement d'une peine de deux mois de prison, après avoir reconnu leur culpabilité à une accusation de voies de fait devant le juge Patrick Delaney, de la cour des sessions de la paix, au palais de justice de Sweetsburg, à Cowansville.

Me Yves Lagacé, procureur de la couronne, a brossé un tableau rapide de l'affaire qui a amené les deux prévenus en cour.

S'attachant au cas de Delorme, il a soutenu que celui-ci avait attaqué une autre personne sans "aucune provocation" "sans aucune raison". Il a décrit comme "sauvagement battue" la victime de Delorme.

Abordant ensuite la cause de Lapalme, il a souligné que ce dernier avait éteint sa cigarette dans le visage d'un autre adversaire.

Une porte ouverte et un courant d'air semblent être à l'origine de ce que Me Lagacé a qualifié de "cas très graves".

De son côté, Me Gilles Bélanger, procureur des accusés, a révélé que Lapalme avait déboursé de son propre chef la somme de $125 pour venir en aide à sa victime à la suite de la bagarre; Delorme, pour sa part, aurait dû donner à son adversaire un montant de $550.

Me Bélanger a conclu en englobant la situation comme un "éclatement de caractère" chez les deux jeunes gens, qu'il avait auparavant désigné comme des "fils de familles respectables".

Me Lagacé est revenu à la charge et a lu au tribunal le compte-rendu des blessures subies par la victime de Delorme. Selon le rapport, elle aurait eu des blessures au visage, à la jambe gauche, à la cheville droite, une fracture du nez, les paupières, tuméfiées et la lèvre supérieure enflée, de fait tout le tableau d'une raclée en règle.

Le juge Delaney a jugé que l'affaire était suffisamment importante pour envoyer réfléchir les deux compères derrière les barreaux.

25 naissances

ADAMSVILLE (DNC) -- En la paroisse d'Adamsville, il y eut vingt-cinq naissances, neuf mariages, quatre sépultures d'adultes et une d'un enfant au cour de l'année dernière.



M. et Mme Edward Bracey, de Dunham, qui ont fêté hier leur 61ième anniversaire de mariage.

(Photo: Studio Eclair)

A Dunham

Un couple fête ses 61 ans de mariage

DUNHAM - L'un des plus vieux couple au pays a fêté hier son soixantième anniversaire de mariage.

Il s'agit de M. et Mme Edward Bracey, de Dunham, âgés respectivement de 84 et de 80 ans.

L'événement a suscité quelque intérêt de la part des autorités de la province, du pays, et même du Commonwealth.

En effet, le couple a reçu des télégrammes de M. Lester-B. Pearson, premier ministre du Canada, de M. Jean Lesage, premier ministre provincial, de M. Hugues Lapointe, lieutenant gouverneur, de MM. Glenn Brown, Jean-Jacques Bertrand et Heward Grafftey, et du secrétaire particulier de la Reine Elizabeth 11.

Le message de la souveraine se lit comme suit: "Buckingham Palace, Londres, 1er mars 1966. M. et Mme Edward Bracey. J'ai reçu de la reine l'ordre de vous faire parvenir les chaudes félicitations et les souhaits de sa Majesté pour votre 61ième anniversaire de mariage. Le secrétaire privé".

FETE INTIME

Les deux époux se sont rendus hier à la demeure de leur petite-fille, Mme Laurence Moreau, à Stanbridge Est.

Les maires Normand Gaudreau, du Canton de Dunham et Georges Lasnier, du village, ont participé à la fête en présentant des bouquets aux jubilaires. Le maire Lasnier était accompagné du secrétaire-trésorier de Dunham, M. Jean Bourassa qui, au nom du conseil municipal, a présenté une bourse.

Tous les enfants du couple se sont réunis à cet endroit, de même que leur petits-enfants et leurs arrière petits-enfants.

Interrogé au sujet du jour qui lui a semblé le plus heureux au cours de ses 61 ans de vie commune, M. Bracey a déclaré que "tous les jours ont été heureux".

Réceptions - showers - noces - banquets
2 salles spacieuses à louer
Danse tous les samedis soir
Prix de la salle $40.00 par réception
SALLE SAX-B
Saxby Corner — Route 1, chemin Waterloo
Pour réservation ou préparation de buffet:
Mme Alain Rivest, 372-2209

pour vos billets de train
il suffit de téléphoner



Pas besoin de vous déranger! Téléphonez à votre représentant local du CN et vos billets vous seront promptement envoyés par la poste.
granby 372-4411
CN

ABONNEZ-VOUS A "LA VOIX DE L'EST"
COMPOSEZ PR-3 - 2516
ou encore PR-3 - 9865
ET SOYEZ DES MIEUX RENSEIGNES

La Voix Maskoutaine

MERCREDI, LE 2 MARS 1966

POUR VOUS RENSEIGNER
LISEZ
La Voix de l'Est
VOTRE QUOTIDIEN LOCAL

Selon M. Yves Jetté

"Nous voulons avant tout sauver des vies"

ST-HYACINTHE - La campagne de souscription annuelle de la Société canadienne du cancer, section St-Hyacinthe - Bagot - Rouville, aura lieu cette année du 12 avril au 26 avril prochain. Cette nouvelle a été annonçée conjointement par M. René - Arthur Fugère, président de la Section, et M. Yves Jetté, qui agira comme président général de la campagne de souscription 1966. M. Jetté sera secondé dans son travail par MM Ernest Benoit, C.L., pour le comté de Bagot, et Stephen Clark, pour le comté de Rouville. M. Hervé Deschênes aura charge de la souscription dans St-Hyacinthe et les paroisses rurales.

En annonçant la date d'ouverture de la campagne, M. Yves Jetté a expliqué les raisons d'être de cette campagne annuelle de la Société canadienne du cancer. "Le premier but de la campagne," a dit M. Jetté, "c'est de sauver des vies, la vie d'une personne sur deux atteintes de cancer".

"Notre deuxième but, c'est de prélever l'argent nécessaire pour participer à subventionner les programmes de recherches que la Société accepte de financer, recherches qui conduiront un jour à la découverte d'une solution au problème du cancer. La société a aussi besoin d'argent pour augmenter ses services de Bien-être, qui contribuent tellement à soulager les victimes de cancer et aider leurs familles. Nos services de Bien-être ont distribué, l'an dernier, 185,000 pansements et plusieurs milliers d'objets divers. Ils ont assuré le transport de plusieurs malades, visité des malades et fourni de l'aide aux familles de ces malades, sous différentes formes. Avec plus d'argent, nous pourrons faire encore plus pour toutes ces personnes".

En terminant, M. Jetté a ajouté que le progrès de la lutte contre le cancer est en relation directe avec les montants d'argent investis dans les programmes de la Société.

Il faudrait bien que les citoyens de la région pensent dès aujourd'hui à donner généreusement à la Société canadienne du cancer durant la campagne de souscription. Cela permettra à la Société d'intensifier son travail dans le domaine de la recherche et aussi continuer ses oeuvres dans le domaine du Bien-être et de l'éducation.



LES DIRECTEURS de postes de radio, membres de l'Association canadienne des radiodiffuseurs se sont réunis à St-Hyacinthe. Cette photo a été prise au cours de la réception offerte à l'hôtel de ville local. On reconnaît, de gauche à droite, MM. J.-Emilien Beaulieu, de Shawinigan; Jean Trépanier, de La Tuque; Paul Martel, de Hardy Radio, Montréal; Henri Champagne, de CHEF, à Granby; Henri Deschênes, de Montmagny; Benoit Vanier, du poste CKBS, de St-Hyacinthe; Me Jacques Lafontaine, notaire et maire de St-Hyacinthe; MM. Henri Desjardins, de Hauterive; Alex Savoie, Drummondville; F. Fortin, d'Alma; Benoît Roberge, de Sept-Iles; Benoît Lévesque et M. St-Pierre, de Roberval. Plusieurs sujets ont été discutés au cours de l'assemblée, tel que la programmation, la publicité locale et nationale, l'échange de programmes et autres questions de régie interne.

Jeune chambre

UNE SÉRIE D'ÉMISSIONS SUR LA PLANIFICATION A DÉBUTÉ

ST-HYACINTHE - Lors de sa dernière émission radiophonique hebdomadaire, la Jeune Chambre de St-Hyacinthe Inc. a commencé une série d'émissions, genre université populaire, sur la planification économique. MM. Marc Gladu, président; Jacques Bernard, directeur, et Charles Couture faisaient partie de la discussion.

Cette série a pour but de renseigner la population de la région maskoutaine sur la nécessité de la planification économique à tous les niveaux et d'inciter tous les agents de la vie économique ainsi que toute la population à supporter toute initiative qui a pour but la planification économique. Le Comité de formation et de perfectionnement qui s'occupe de ce sujet a adopté le slogan: "La planification économique c'est votre affaire!"

Il a été question, des buts de la planification et des sortes ou méthodes pour y parvenir. Le président du Comité, Charles Couture, a conclu que l'activité économique doit être planifiée, qu'elle doit être acceptée et mise en application par les agents de la vie économique et toute la population, et ce, en collaboration avec le gouvernement, si l'on veut que le Québec règle ses importants problèmes économiques qui sont: une certaine paresse de l'économie, des structures vermoulues, et un sous-développement industriel dans certaines régions. Il a opté pour la planification indicative qui rencontre les méthodes de travail expérimentées par les milieux des affaires parce que leur processus administratif a fait ses preuves.



LE QUATUOR ORFORD est composé de quatre jeunes musiciens. Ce sont les violonistes Andrew Dwes et Kenneth Perkins, l'altiste Terry Helmer et le violoncelliste Marcel Cyr. L'ensemble musical sera en vedette mercredi, le 9 mars au Séminaire sous l'égide des JMC.

L'accusé a présenté sa motion trop tard

La Cour refuse un avocat à L. Smart

ST-HYACINTHE - Léonard Smart, âgé de 40 ans, a demandé une remise d'instruction, et un avocat pour le défendre alors qu'il a comparu devant le juge Peter Shorteno, de Montréal. On se souvient que Smart, qui est accusé d'avoir participé au vol à main armée de $133,000 à l'Union régionale des Caisses populaires de St-Hyacinthe, a plus d'une fois déclaré à qui voulait bien l'entendre qu'il pouvait se passer d'un procureur, ce qu'il a d'ailleurs fait durant son enquête.

Les motions qu'il a présenté ont été jugées irrecevables par la Cour. On sait que Smart a eu tout le temps voulu pour se choisir un avocat. La procédure du procès a donc débuté et sur 75 jurés convoqués 12 ont été choisis pour décider du sort de Smart. Selon les témoignages entendus au cours d'autres procès en marge du célèbre vol commis à St-Hyacinthe, Smart aurait été celui des bandits qui s'était déguisé en ecclésiastique.

Le procès a débuté par la production de photographies et la déposition de M. Lucien Pilon, autrefois inspecteur en chef de l'Union régionale des Caisses populaires de St-Hyacinthe.

Celui-ci a positivement identifié Smart comme étant l'un des auteurs du vol à main armée. Smart qui évidemment mène seul sa défense devant le jury, a commencé à procéder à un contre-interrogatoire de M. Pilon. Ce contre-interrogatoire s'est poursuivi durant toute la journée d'hier.

Nos lecteurs se souviennent que dernièrement trois des auteurs du vol à main armée à l'Union régionale ont reçu leur sentence en marge de ce forfait. Armand Larose fera du pénitencier à vie; Georges Aird, ira réfléchir au pénitencier durant 25 ans et Marcel Lassonde, durant 10 ans.

Starnino accuse la Couronne de chantage

ST-HYACINTHE - Alors qu'il comparaissait devant le juge Peter - V. Shorteno, à Montréal, Georges Starnino a accusé la Couronne représentée par Me Bruno-J. Pateras, de chantage, d'extorsion et d'agression. On sait que Starnino est accusé d'avoir participé au célèbre vol à main armée perpétré à l'Union régionale des Caisses populaires de St-Hyacinthe, il y a cinq ans. Un montant de $133,000 avait été dérobé à cette occasion.

Le procès de Starnino a toutefois été remis à la prochaine session de la Cour du banc de la reine, soit au 25 avril prochain. L'accusé est sous le coup de condamnations qui totalisent 17 ans de pénitencier dans d'autres causes que celle du vol à St-Hyacinthe.

On a annoncé à Starnino alors qu'il comparaissait devant M. Shorteno que le Bureau d'assistance judiciaire n'était pas en mesure de lui fournir un procureur pour le défendre. Le motif du refus concerne "certaines expériences du passé..."

L'homme de loi a ensuite signalé qu'il avait pressenti pour Starnino deux avocats. Ces derniers ne se sont toutefois guère montrés enthousiastes à l'idée de défendre l'accusé.

Le procureur Me Pateras intervint alors pour demander que l'instruction soit remise à la prochaine session des Assises.

C'est alors que la Cour permit à Starnino de parler. Celui-ci en a profité pour formuler les accusations déjà mentionnées à l'égard de la Couronne et a ajouté que sa vie se trouvait en danger.

Le juge s'est rapidement lassé d'entendre les propos de Starnino et a ordonné qu'on reconduise l'accusé aux cellules.

Starnino a toutefois réussi à déclarer comme il partait, "Est-ce ça le tribunal du peuple?.. "

Deux manifestations marqueront la semaine de l'éducation locale

ST-HYACINTHE -- La semaine de l'éducation qui se déroulera cette année du 6 au 13 mars sera marquée par deux importantes manifestations auxquelles le public de St-Hyacinthe est cordialement invité à assister.

L'inauguration de la semaine aura lieu dimanche soir, le 6 mars à 8h.30, à l'école Sacré-Coeur. A cette occasion, M. Jean-Marie Joly, chef du service des programmes et des examens au ministère de l'éducation, traitera des principaux objectifs du service qu'il dirige et répondra aux questions de l'auditoire en ce qui a trait aux récentes modifications dans les programmes et les examens

Tous les parents et les éducateurs soucieux de se renseigner pourront assister à cette conférence que les organisateurs signalent comme très intéressante.

Cette manifestation sera organisée par l'Association des éducateurs et l'Union des familles.

Une seconde manifestation est prévue pour jeudi le 10 mars à 8h.30 p.m., à l'école Sacré-Coeur. Un panel ou figureront d'une part un conseiller en organisation scolaire; un représentant du Bureau des études, un commissaire; et d'autre part, un représentant des éducateurs, un délégué de l'Union des familles et un membre de l'Association parents-maîtres, discuteront de la future école polyvalente. Le public sera aussi invité à poser des questions. M. Raymond Laplante, animateur bien connu à la télévision dirigera ce panel.



LA SEMAINE SYNDICALE qui dure du 28 février au 3 mars vient d'être inaugurée par Me Jacques Lafontaine, notaire et maire de St-Hyacinthe, à l'hôtel de ville local. On reconnaît sur la photo, dans l'ordre habituel MM. Jacques Lafontaine, André Gagnon, échevin et président de la CSN ainsi que M. Arthur Delage, président du comité d'éducation du Conseil central des Syndicats Nationaux, à St-Hyacinthe. On sait que notre localité compte 4,000 travailleurs syndiqués. Le thème de la campagne est "le syndicalisme dans la société." (Photo Bouchard)

Trois entreprises importantes sont acquises par F-I-C Inc.

ACTON VALE -- M. J.-Louis Lévesque, président du Fonds F-I-C Inc., vient d'annoncer que le conseil d'administration de cette société de placement et de gestion, a approuvé l'achat de trois entreprises d'importance, jusque là sous le contrôle de Corporation de Valeurs Trans-Canada, soit:

La Prévoyance Compagnie d'Assurance,
Alfred Lambert Inc. et ses filiales,
C. Durand Ltée et sa filiale, Quincaillerie Durand Limitée.

M. Lévesque a précisé que le Fonds F-I-C Inc. s'est porté acquéreur de 270,455 actions de La Prévoyance Compagnie d'Assurance, soit 54.8% de son capital - actions. Dans le cas d'Alfred Lambert Inc., la transaction a porté sur 41,369 actions ordinaires, classe "B", soit 99.6% du capital - actions votant de cette entreprise. Quant à C. Durand Ltée, le Fonds F-I-C Inc. a acheté en entier son capital-actions de même que les édifices situés rue St-Jacques ouest, à Montréal, qui abritent la Quincaillerie Durand Limitée.

M. Lévesque a noté que dans les trois cas, il s'agit donc d'acquisition de contrôle.

On se souvient que le Fonds F-I-C Inc. a récemment fait approuver par ses actionnaires un règlement, sanctionné par l'émission de lettres patentes supplémentaires le 8 février dernier, accordant entre autres à la société les pouvoirs d'une société de gestion en plus des pouvoirs d'une société de placement qu'elle possédait jusque là. C'est à la suite de ces changements importants dans la charte du Fonds F-I-C Inc. que les acquisitions annoncées par monsieur J. - Louis Lévesque ont pu se réaliser. Le Fonds F-I-C., incorporé en 1962, a déjà un capital souscrit et payé de $10,600,000 et un surplus accumulé d'au-delà de $1,000,-000.

LA PREVOYANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE est bien connue dans les cercles financiers. En vertu de sa charte elle transigne, à l'aide de ses 470 employés et de ses 17 bureaux, des affaires d'assurance générale et d'assurance-vie et, tout récemment, a étendu son champ d'action à l'assurance collective.

Ses activités s'étendent aux provinces de Québec, Ontario, Alberta, et Colombie-Britannique. Il est à noter qu'au cours des 20 dernières années, son actif est passé de $2,000,000 (1945) à $27,000,000 (1965).

ALFRED LAMBERT INC., entreprise fondée en 1891, représente à l'heure actuelle avec ses filiales en propriété exclusive une des plus grandes entreprises dans l'industrie de la chaussure au Canada. Elle emploie 1,600 personnes et sa sphère d'activité va de la fabrication à la vente en gros et au détail dans toutes les parties du Canada et même à l'étranger. Ses filiales en propriété exclusive sont: The Acton Rubber Limited, The Acton Shoe Company Limited, Daoust-Lalonde Inc., Trans-Canada Shoe Limited et The Eagle Shoe Company Limited.

C. Durand Ltée détient la totalité du capital-actions de la QUINCAILLERIE DURAND LIMITEE qui exploite un commerce de gros et de détail de quincaillerie de tout genre.

La Quincaillerie Durand Limitée, qui emploie une centaine de personnes, a connu depuis sa fondation des succès progressifs et son chiffre d'affaires est en croissance constante.

A St-Césaire

Rapport annuel de la caisse

ST-CESAIRE (DNC) -- C'est aujourd'hui que sera donné le rapport annuel de la caisse populaire de St-Césaire, au sous-sol de la caisse. A cette occasion, il y aura élections à différents sièges.

Au conseil d'administration: MM. Jean-Benoit Brodeur et Aldor Forand; à la commission du crédit: M. Eugène Brodeur; au conseil de surveillance: M. Gérard Alix sortants de charge.

Un représentant de l'Union Régionale, de St-Hyacinthe, des caisses populaires Desjardins, sera présent.

Tout le monde est cordialement invité à cette assemblée Il y aura des prix de présence et un goûter sera servi.

Référendum

Les citoyens de St-Joseph vont se prononcer jeudi

ST-JOSEPH -- Vingt-huit électeurs de la corporation municipale de St-Joseph sur Yamaska se sont prévalu de leur droit de contestation pour exiger qu'un référendum soit tenu par le conseil municipal local au sujet d'un emprunt de $156,000. Le référendum aura lieu les 3 et 4 mars.

Le maire de la localité M. J.-Edgar Bouchard a signalé que les procédures organisées à l'occasion d'un référendum sont onéreuses et inutiles. Il en coûtera de $700 à $1,000 aux contribuables pour avoir le droit de se prononcer sur la question, ce que le premier citoyen de St-Joseph considère comme une pure perte qui permettra de satisfaire une infime partie de la population au détriment des autres citoyens.

Une partie de cet emprunt devra servir à combler certaines dettes contractées par l'administration précédente. $51,000 iront à la réfection d'une conduite d'eau sur la rue St-Louis, sur un parcours de 3,000 pieds.

L'emprunt financera également l'achat d'un poste de radio pour le service de police, de boyaux d'arrosage, une installation de radar et enfin la préparation d'un rôle pour l'évaluation scientifique ce dernier au montant de $4,000.

Couronnement de la reine du carnaval de St-Damase

ST-DAMASE (DNC) -- Le couronnement de la reine du Carnaval de St-Damase aura lieu, demain soir, à 8h.30, à la salle Horizon, de St-Césaire.

A l'occasion du 5e anniversaire du Carnaval, les quatre reines précédentes rehausseront cette soirée de leur présence. Les deux candidates au titre de reine 1966 sont: Mlle Réjeanne Leroux et Mlle Francine Beauregard.

Samedi, le 5 mars, à 1h.30 p.m., aura lieu à la salle paroissiale de St-Damase, une journée enfantine gratuite. On pourra jouer au bingo, et des rafraîchissements ainsi que de nombreux prix seront distribués. Bienvenue à tous les enfants.

Dimanche, le 6 mars, à 1h. 30 p.m., il y aura grande parade du cortège, dans les rues suivie d'une danse à go-go, à la salle paroissiale présidée par la reine et la duchesse.

Ce Carnaval est organisé par l'ordre des filles d'Isabelle.

Toute la population de St-Damase et des environs est cordialement invitée à assister à ces réjouissances.

172 FONCTIONNAIRES MASKOUTAINS ONT REFUSÉ LES PROPOSITIONS DE QUÉBEC

ST-HYACINTHE - Cent - soixante - douze membres du syndicat des fonctionnaires de St-Hyacinthe se sont prononcés pour un refus des propositions du gouvenement de la province de Québec. Ils étaient réunis au Centre Notre-Dame de la localité. La réunion était présidée par M. Laurent Bilodeau.

135 personnes étaient présentes à cette assemblée. 119 avaient le droit de vote. 7 seulement des voteurs étaient en faveur de l'acceptation par les fonctionnaires des propositions gouvernementales. Le pourcentage des "nons" a donc été de 94.1 pour cent à St-Hyacinthe alors que la moyenne était de 92 pour cent dans l'ensemble du Québec. On sait que des lignes téléphoniques ont relié les diverses localités ou des réunions de fonctionnaires ont eu lieu dans toute la Belle province.

Les offres gouvernementales étaient les suivantes.

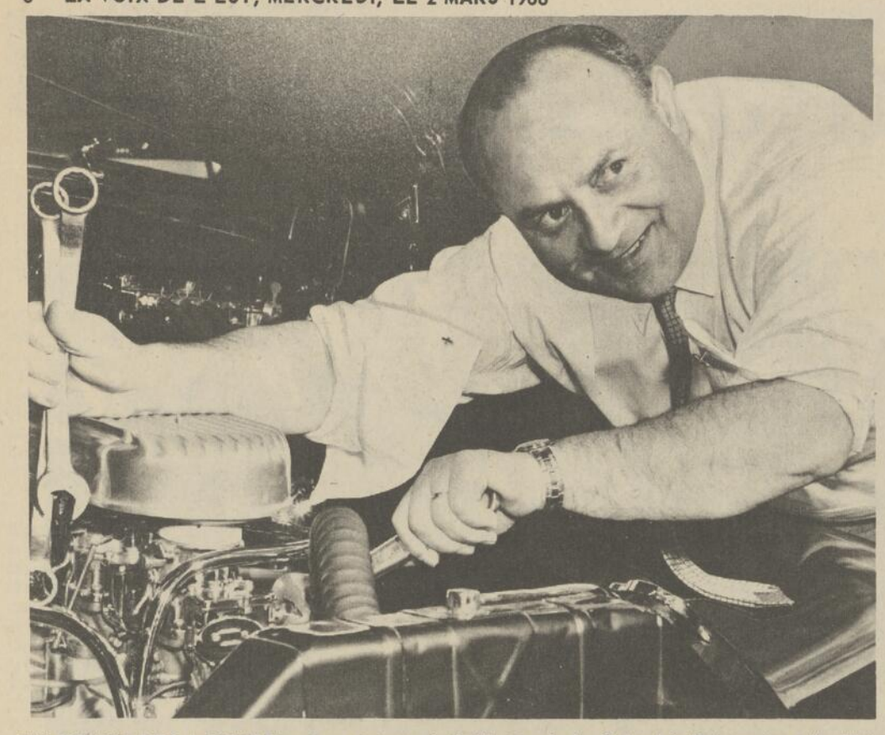
"Des augmentations de salaire 'graduées" seront prévues pour les fonctionnaires et ne prendront effet que lors de la signature de la prochaine convention collective. Les classes de 3 à 6 auront des augmentations de $400 par année; Les classes de 7 à 11 auront des augmentations de $300 par an. Les augmentations seront de $200 pour les classes de 12 à 17. Les classes 18 en montant n'auront aucune augmentation.

Il est à noter que de son côté, le Syndicat des fonctionnaires réclame des augmentations générales de $1,000 par année.

Le gouvernement propose également pour le temps supplémentaire de ne pas payer les 29 premières minutes. Celui-ci ne devrait être compté qu'après la semaine de travail seulement. Le temps supplémentaire ne serait payé qu'à taux simple, entre 32 heures et demie et 40 heures de travail.

Plusieurs autres offres faites par l'Etat du Québec ont été refusées.

Le président du syndicat des fonctionnaires à St-Hyacinthe est M. Gaston Jacques.



UN DEMON DE LA ROUTE -- Le ministre de la Voirie de la Colombie-Britannique M. Philip Arthur Gaglardi n'a pu résister à la tentation d'examiner de près le moteur d'une voiture de course à l'Exposition du Pacifique. Son penchant pour la vitesse lui a d'ailleurs valu le surnom de "Flying Phil" sans compter plusieurs démêlés avec la Gendarmerie royale. Au cours de ses 10 années comme ministre de la Voirie, M. Gaglardi déclare avoir construit ou refait toutes les routes de sa province. (Photo PC)

S'il ose revenir dans son pays

Kwane Nkrumah sera jugé au Ghana pour les crimes qu'il a commis

ACCRA (AFP)—Kwane Nkrumah sera jugé au Ghana, pour les crimes qu'il a commis si, toutefois, il ose revenir dans son pays, a déclaré, ce matin selon Radio - Ghana, le général Ankrah, qui vient d'être nommé président du conseil national de libération du Ghana.

Cette déclaration, faite à Accra devant une centaine de journalistes ghanéens et étrangers, avait pour but, toujours selon Radio-Ghana, d'apporter une dénégation aux affirmations laissant entendre que le coup d'Etat aurait été monté de l'étranger.

"Le cerveau est ici" a affirmé le général Ankrah.

De son côté, le général Kotoka, nouveau chef de l'armée ghanéenne, a souligné que le coup d'Etat avait été organisé trois semaines auparavant à Kumasi et qu'il se réservait d'en dire davantage au cours d'une conférence de presse ultérieure.

Le nouveau régime ghanéen, qui en est à son cinquième jour d'existence, contrôle efficacement la situation et bénéficie de l'appui de l'opinion publique. Le conseil national de libération reçoit de très nombreux soutiens et la tension qui avait accompagné les mouvements de troupe a fait place désormais à une atmosphère détendue.

Tandis que presque tous les magasins ont rouvert et que les affaires reprennent partout normalement, on se réunit par petits groupes sur les trottoirs pour commenter la chute de Nkrumah et, dans les bars et les hôtels, on passe en revue la situation actuelle devant quelques bouteilles de "club beer", la bière populaire au Ghana, Au centre de toutes les discussions, se trouve le sort des anciens ministres, des fonctionnaires du parti et des membres du parlement recherchés par la police.

Le régiment soviéto - ghanéen de la garde personnelle du président destitué Kwane Nkrumah est toujours retranché dans un bunker souterrain amenagé dans une aile du palais présidentiel qui se trouve maintenant presque en ruines.

Des coups de feu sporadiques ont été échangés la nuit dernière. des troupes ont pris position dans des tranchées, en formation de combat, autour du palais où se trouve ce nid de résistance.

Bien que les voyageurs arrivant à Accra aient une première impression peu rassurante, le trafic dans la capitale est normal et la vie dans une grande partie du pays a repris son cours habituel.

On a enregistré ces derniers jours un exode massif des citoyens soviétiques et chinois qui se trouvaient au Ghana. Un grand nombre d'entre eux se sont disputés les places d'avion en partance pour Le Caire, Londres ou Rome.

Réformes

Parmi les mesures attendues du nouveau régime, figurent surtout une réduction des taxes sur les produits de première nécessité, une diminution des impôts, une restriction de l'immigration et une revision des dotations en Devises, les Ghanéens n'ayant droit actuellement qu'à 25 livres sterling -$75- pour se rendre à l'étranger.

Outre ces mesures économiques, les Ghanéens espèrent également des réformes politiques: ils critiquent surtout la concentration des pouvoirs dans les mains du président qui, disent-ils, "l'a rendu dément et hostile au bon sens et à la raison". "Tout va s'arranger maintenant", concluent-ils généralement.

Chasse aux communistes étrangers

Des informateurs ordinairement dignes de foi, à Lagos au Nigeria, ont révélé qu'au moins 11 conseillers de sécurité de nationalité soviétique ont été tués au cours de combats armés entre la garde présidentielle du président déchu et des détachements de l'armée ghanéenne depuis le coup d'état.

Environ 150 Soviétiques et 95 Chinois (communistes) auraient été arrêtés au Ghana pendant les trois premiers jours de la révolution, déclarent des voyageurs arrivés, hier soir, à Lome venant d'Accra. Un d'entre eux a été le témoin oculaire de l'arrestation de quatre Chinois qui, dimanche matin, ont été conduits au quartier général de la police par des soldats: le témoin a ensuite entendu crier les Chinois, apparemment malmenés, pendant une heure.

La chasse aux Russes et aux Chinois paraît donc ouverte au Ghana, ont ajouté les voyageurs. Les rumeurs qui circulent à Accra, ont-ils encore indiqué, laissent entendre que plusieurs centaines de Chinois étaient employés au Ghana, les uns dans des camps d'entraînement subversif (pour réfugiés nigériens et Ivoiriens notamment), les autres à construire certaines fabriques de munitions et d'armes légères: ces activités jusqu'au coup d'Etat étaient considérées comme "ultra secrètes". Les Soviétiques qui sont recherchés seraient surtout, déclare les voyageurs, ceux qui

(suite à la page 15)

Le gouvernement fédéral devrait encore réduire les taxes en 1966

OTTAWA (PC)—Le gouvernement fédéral devrait encore réduire les taxes au cours du prochain exercice financier, et au moins essayer de les réduire autant qu'il l'a fait l'an dernier, déclare un éminent économiste canadien.

Dans un article, écrit pour "The Monetary Times", publié aujourd'hui, le Dr O.J. Firestone, vice-doyen de la faculté des sciences sociales à l'Université d'Ottawa, dit que le gouvernement devra présenter des politiques fiscales conçues en vue de stimuler un développement économique continue, jusqu'au point de prévoir 200,000 emplois de plus qu'en 1966, qu'il en était requis en 1965.

Sinon, ajoute-t-il, le niveau du chômage va monter, et dépasser son taux actuel de quatre pour cent de la main d'oeuvre totale.

Le Dr Firestone, ancien conseiller économique au ministère du Commerce, dit que l'ex-ministre des Finances, Walter-Gordon, l'an dernier "..aurait pu diminuer les taxes au Canada, pour l'année financière courante, de $500 millions et non de $170 millions, comme prévu dans le dernier budget, si l'objectif de ce budget avait été d'en arriver à un budget équilibré, basé sur l'état financier général du pays.

La baisse de $500 millions qui aurait pu être annoncée, aurait pu avoir d'importants effets secondaires sur la croissance économique du Canada, continue le Dr Firestone.

Mais les trois pour cent de perte en rendement, qui en sont résultés, représentent $1,500,000,000 en arrêt de travail et même en mise à pied pour plusieurs milliers de personnes, en perte de revenus pour plusieurs autres; une diminutions de profits dans les affaires et une capacité diminuée, à tous les niveaux gouvernementaux, de répondre aux besoins des Canadiens d'augmenter leurs bénéfices économiques et sociaux.

Le Canada, pour maintenir son taux actuel de croissance au cours de la prochaine année financière, dit le Dr Firestone, a besoin d'augmenter sa production de huit à 8 1-2 pour cent. Même à cela le pays continuera à opérer à trois pour cent en-dessous de son niveau possible.

Le Dr Firestone recommande à ceux qui prennent les décisions, de choisir entre les politiques fiscales qui maintiendront le Canada à un niveau de croissance variant entre huit et 8 1-2 pour cent du rendement global en termes de dollars, et de consentir à une autre perte de trois pour cent de la capacité du pays, ou de poursuivre des politiques nationales de développement et de réduire l'écart entre les réalisations possibles et les actuelles".

Le gouvernement pourrait augmenter les taxes pour faire face à la hausse prévue des prix, mais il en résulterait dans le fonds national, un surplus de $300,000,000 ou plus et une baisse du taux de croissance économique, de même qu'une diminution dans l'usage de la potentialité économique nationale.

L'augmentation nécessaire de huit à 8 1-2 pour cent du rendement global du pays serait difficile à atteindre et la perte annuelle du rendement (production) national d'environ $1,500,000,000 ne serait pas diminuée, car la capacité de production du Canada continuerait à être inemployée, ajoute le Dr Firestone.

"Si la politique fiscale doit jouer un rôle positif et assuré au cours de la prochaine année, il faudrait en arriver à diminuer les taxes — au moins autant que l'an dernier."

"L'alternative serait une diminution dans le taux de croissance économique, un plus grand non-emploi de la capacité et une augmentation du chômage."

Pour conclure, le Dr Firestone suggère que les politiques fiscales poursuivies par les autorités fédérales soient assez fortes pour maintenir le développement et la viabilité de l'économie dont le Canada a joui durant les six dernières années".

Les Canadiens vivent dans une espèce de crépuscule

WINNIPEG (PC)—Les Canadiens vivent dans une espèce de crépuscule avec une philosophie qui leur fait croire que les Américains réussissent mieux qu'eux dans tout. C'est ce que maintient M. Charles Taylor, de Montréal, vice-président du nouveau parti démocratique.

Dans un discours prononcé samedi au cours d'un colloque sur l'indépendance du Canada à l'Université du Manitoba, il a indiqué que notre pays n'atteindrait jamais une véritable indépendance aussi longtemps que persistera une impression, de cette sorte.

"A une époque où l'ensemble de la population participe à toutes les activités, l'opinion se répand de plus en plus chez tous et chacun que notre pays a un rôle à remplir. Si cette idée s'efface, c'est l'existence même du pays qui est mise en doute."

La seule façon pour le Canada d'en arriver à avoir une importance valable, c'est de se fixer un but et ce but doit être de caractère socialiste, a indiqué M. Taylor.

"Comme pays indépendant, nous devons obéir à certaines lignes de conduite mais pourtant, tout en demeurant une entité distingue, nous nous abstenons d'agir individuellement. Avec notre guerre à la pauvreté, nous agissons en utilisant une expression créée par les Américains."

Bien à nous

M. Taylor qui enseigne les sciences politiques à l'université McGill et la philosophie à l'Université de Montréal, a dit que le Canada, s'il voulait être indépendant des Etats-Unis, instaurerait un système de sécurité sociale qui serait bien le sien et ne serait pas emprunté aux Américains.

Du point de vue économique, le Canada peut ressembler à des petits Etats - Unis, mais il doit continuer à lutter pour développer chez lui un grand nombre d'industries spécialisées et en arriver à des échanges commerciaux libres.

Le professeur Saul Silverman de l'Université de la Californie, à Berkeley, a ajouté que l'influence américaine au Canada avait été une conséquence non recherchée de la vigueur manifestée par la culture américaine.

Le professeur Silverman, qui est d'origine canadienne, a dit: "Nous devons opposer toute la force possible aux Etats-Unis et les obliger à nous accepter comme des égaux à nos conditions. Le problème demeure le suivant: sur les plans culturel, social et économique, le Canada peut-il atteindre une vigueur assez grande pour devenir un partenaire de taille avec les Etats-Unis".

Les Turcs se souviennent de l'infirmière anglaise

Par MARGARET NESS

STAMBOUL PC - Cela semble étrange que de trouver dans cette fascinante ville turque aux 500 mosquées et aux nombreux somptueux palais d'anciens sultans, un lien avec une infirmière anglaise.

Mais c'est bien à Stamboul que Florence Nightingale est débarquée à l'automne de 1854 pour s'occuper des blessés de la guerre de Crimée, jetant par le fait même les bases de la profession d'infirmière.

Interrogez les Turcs au sujet de Florence Nightingale et ils seront fiers de vous indiquer le nouvel hôpital construit en banlieue et qui porte son nom. Cependant, si vous tenez absolument à visiter l'endroit où elle a véritablement oeuvré, il vous faudra jouer au détective.

Un dépliant touristique vous apprendra que vous pouvez vous rendre par traversier de Stamboul à Uskadar, au sommet duquel vous aurez une vue panoramique superbe, et vous balladder du côté de l'Asie mineure "près des barraquements de Selim où Florence Nightingale a jeté les bases de la profession d'infirmière durant la guerre de Crimée, de 1854, à 1857. Vous poursuivez votre route jusqu'à la ville de Kadikoy et vous revenez à bord d'un autre traversier jusqu'au port du vieux Stamboul.

BARRAQUEMENTS

La randonnée jusqu'aux barraquements fut relativement simple. Construits sous le règne du sultant Selim III - 1789-1807 - ces barraquements avaient été hâtivement transformés en hôpital pour les blessés ramenez de l'autre côté de la Mer Noire, depuis la péninsule de Crimée, où l'Angleterre et la Turquie combattaient la Russie

Un officier turc m'a appris que ces barraquements sont les plus grands au monde. C'était facile à croire. Les quatre ailes, construites autour d'une cour intérieure, mesurent de trois à quatre coins de rue de long. Lorsque Florence Nightingale et ses 38 infirmières sont arrivées, à l'automne de 1854, des lits occupés par des blessés étaient placés côte à côte dans les couloirs sur une distance de quatre milles. La sanglante bataille de Balaklava venait à peine de se terminer. Un officier turc qui parlait anglais m'apprit que la cham-

(suite à la page 15)

EPARGNEZ TEMPS & ARGENT

MAGASIN ROUGE ET BLANC

Prix en vigueur les 2-3-4-5 et 6 mars 1966



PAPIER DE TOILETTE	Delsey coul. assorties - roul	4/49¢
MIX-O javel concentré	bout. 128 on.	59¢
MAIS NIBLETS	en grains entiers btes 14 on	5/89¢
SOUPE AUX TOMATES	Aylmer btes 10 on	4/49¢
CHEEZ WHIZ KRAFT	pot 2 lb	1.25
JUS DE TOMATES	Del Monte btes 20 on	6/89¢
BISCUITS SODA	salés Christie pqt 2 lb	63¢
GRAISSE PURE	Maple Leaf ctns 1 lb	2/59¢

T.V. SNACKS AU CHOCOLAT	ROULETTES AUX PACANES
Red & White - bte 12 s	Wonder - bte 12s
49¢	39¢

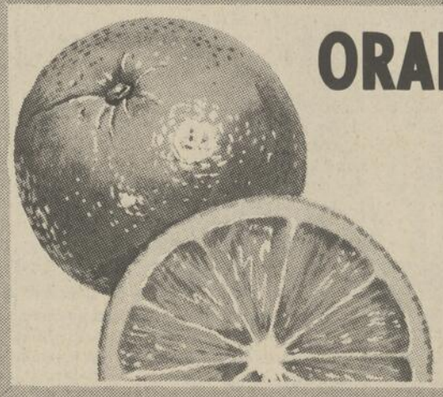
POULETS A ROTIR



de catégorie "A" vidés, nettoyés poids moyen de 5 à 6 lbs

lb 49¢

ORANGES JAFFA



importées d'Isarel sucrées, juteuses variété Navel

SAC 5 lb 59¢

MARCHE ROUGE & BLANC
MASSE
ANGLE CARTIER ET ST-ANDRE
GRANBY QUE

MARCHE ROUGE & BLANC
SAVAGE
SOUTH STUKELY QUE

MARCHE ROUGE & BLANC
SABOURIN
496 BLV. BOIVIN
GRANBY QUE

MARCHE ROUGE & BLANC
FORTIN
118 RUE DE L'EGLISE
COWANSVILLE QUE

MARCHE ROUGE & BLANC
RENAUD
852 RUE FORTER
WATERLOO QUE

MARCHE ROUGE & BLANC
LAFLAMME
963 RUE SUD
COWANSVILLE QUE

MARCHE ROUGE & BLANC
PAQUETTE
ROXTON POND QUE

MARCHE ROUGE & BLANC
SANSOUCY
9 RUE LAFONTAINE
ST-PIE QUE

MARCHE ROUGE & BLANC
DECELLES
WEST SHEFFORD QUE

MARCHE ROUGE & BLANC
OUIMETTE
VALCOURT QUE

MARCHE ROUGE & BLANC
MARC ENR.
415 ouest rue Denison Granby Qué.

Les annonces classées de
La Voix de l'Est
rapportent. Essayez-les
tél. FI 7-7596

La Voix DE ST-JEAN ET IBERVILLE

MERCREDI, LE 2 MARS 1966

Votre quotidien local
La Voix de l'Est
vous renseigne chaque jour
Dites-le à vos amis



Cette photo montre le nouvel aspect de la ville de Toronto. Tout comme à Montréal, les gratte-ciel et les voies de circulation élevées sont maintenant choses courantes dans la vie des Torontois. L'édifice qui est présentement en construction au centre de la photo aura 630 pieds de hauteur une fois terminé.

M. Ronald Beauregard:

"Je ne serai pas une marionnette du maire"

ST-JEAN -- Le conseiller Ronald Beauregard, dans une déclaration remise à la presse soutient qu'il n'a rien à avoir avec l'engagement de M. Joseph Goulet comme policier de la cité de St-Jean.

M. l'échevin Ronald Beauregard a tenu à expliquer la réinstallation de M. Joseph Goulet à titre de constable de la cité et également à refuter certains propos que Son Honneur le maire, M. N. McMillan a émis, lors de la conférence de presse, donnée le 22 courant, à ses bureaux, à l'hôtel de ville de St-Jean.

"Si le maire pouvait vivre sans le conseil de ville, de dire M. Ronald Beauregard, ce serait pour lui le bonheur parfait. Malheureusement nous sommes là."

"Ce n'est pas la première fois que la maire essaie de décourager un échevin en l'attaquant dans la presse écrite".

"Avec un peu plus de bonne foi, il s'arrêterait une seconde aux faits et non à ses émotions".

"Joseph Goulet a été engagé ou réinstallé à la police. 1) Proposé par M. Fernand Roy, échevin et président du département de la police.

2) Secondé par M. Jean Payette, échevin.

"M. Fernand Roy a fait vers 1960 un accord de principe pour l'engagement de nouveaux policiers, nous y applaudissons tous."

"Cette procédure, de commenter le représentant des contribuables du quartier centre, le maire veut y voir une loi, un règlement, un édit, on croirait qu'il l'a fait confirmer par le Gouverneur général en conseil".

"Que le conseil de ville- sans que je n'y sois en rien-juge humain, logique, rationnel de réinstaller un ancien policier qui a de l'expérience, au dossier sans taches dont le seul péché est d'être plus ou moins près d'un échevin, pour le maire McMillan, il faut éliminer ce pelé, ce galeux d'où vient tout le mal (La Fontaine)".

"Le maire préfère-t-il appliquer de petites recettes écrites sur papier que de juger chaque problème avec tous ses éléments?"

"Le conseil, heureusement, à plus de nuances et je m'en félicite pour le bien de la cité."

"Je m'excuse auprès du maire de n'être par un "yesman".

"Un autre échevin a demandé au maire de le rencontrer à ce sujet, le maire McMillan aurait répondu qu'il avait raison en l'occurence et ne voyait pas le bien fondé de cette rencontre."

"S'il y a injustice envers M. Yvan Huard, que le maire nous explique les deux documents suivants, officiels et copies photostats de l'hôtel de ville, de la demande d'application à la police par Joseph Goulet et Yvan Huard."

"Tant que le conseil combattra pour le bien de la ville, il ne faut pas désespérer."

"Tant que le maire refusera les séances spéciales, je ne serai pas un "yes-man".

"J'ai été élu échevin pour le bien des citoyens et non pour le bon plaisir du maire."

"Je regrette, mais si le maire veut des courbettes, il devra changer les membres du conseil de ville et les remplacer par des marionnettes."'

"Et comme le dit la chanson" Avec de la ficelle et du papier de conclure le conseiller Ronald Beauregard.

Les Canadiens anglais et les Canadiens français ont besoin les uns des autres

ST-JEAN - Son Excellence le Gouverneur général du Canada, le général Georges Vanier, lors de son passage, en compagnie de son épouse, au Collège militaire de St-Jean, devait prononcer une allocution élogieuse devant les cadets réunis.

"La tâche que vous poursuivez ici peut contribuer puissamment à l'unité du Canada et, par là, à sa grandeur et à son prestige.

"Pour que le Canada puisse constituer une grande nation, une et forte, il faut que les Canadiens anglais et les Canadiens français aient conscience, de façon vive et profonde, qu'ils ont besoin les uns des autres. Cette amitié suppose, certes, d'abord une reconnaissance claire et décidée du bien commun de la nation, mais elle réclame de plus des relations fréquentes et amicales entre ses différentes communautés, et ces relations ne peuvent être amicales que si chacune des communautés s'efforce de comprendre l'autre de prêter l'oreille à ses justes revendications et de l'aider à réaliser ses légitimes espoirs. L'âme d'un pays est grande et forte par son unité d'idéal et d'aspiration.

Dans mon message du 1er juillet au peuple canadien, j'ai dit:

"Abordons et analysons nos différences dans un esprit de maturité. Rappelons-nous qu'aucun point de vue ni aucun mode de vie ne peut prétendre posséder le monopole de la vertu. Le véritable chemin de la sagesse réside au contraire dans le rapprochement, la cordialité, et la compréhension. Chaque peuple, chaque Canadien, est le dépositaire d'un certain élément de vérité, d'une certaine vision de la réalité dont nous pouvons bénéficier. Dès lors, lorsque nous rencontrons chez quelqu'un une opinion qui nous est nouvelle, ou chez un peuple des traditions qui nous sont encore inconnues, sachons adopter à leur égard une attitude de respect mêlée même d'un certain sentiment d'envie. Car cet homme et ce peuple connaissent quelque chose que nous ignorons, ils sont parvenus à franchir une nouvelle étape dans leur acheminement vers la vérité. Si nous abordons alors, dans cet esprit, les différences qui nous distinguent, nous constaterons que le respect engendre un sens plus profond de la valeur d'autrui, qui donne à son tour naissance à la compréhension et à l'affection.

"Que le Canada puisse parvenir à forger son unité dans la diversité dépend en dernière analyse de notre attitude à chacun de nous. Le respect d'autrui, un ardent désir d'apprendre, le discernement du bien sous toutes ses formes, et l'empressement de laisser la compréhension et l'affection gagner nos coeurs: voilà les dispositions d'esprit qui se propagent le plus vite, celles qui, une fois irradiées par une seule personne, se multiplient comme les rides sur l'onde pour inspirer les actes et les différentes conceptions bien au-delà de l'horizon de celui qui en fut la source première".

"Je forme le voeu que les Canadiens d'origine anglo-saxonne et française dont les cultures sont une source d'enrichissement mutuel soient un exemple de coexistence fraternelle et qu'ils avancent la main dans la main pour faire du Canada une grande nation, la main dans la main aussi avec les Canadiens de toutes origines, sans distinction de race ou de croyance, avec leur langue et leur culture.

"En terminant, je ne pourrais mieux faire que de vous rappeler les paroles que je vous ai dites quand je suis venu au Collège militaire royal de St-Jean en octobre 1961 pour la remise de vos drapeaux:

"Le drapeau de la reine représente et symbolise votre dévouement envers la Couronne, la patrie et la famille du Commonwealth. Le drapeau du Collège rappelle la tradition et l'esprit de corps de ce Collège où sont réunis les aspirants des forces armées du Canada.

"Vos drapeaux proclament 'Vérité, Devoir et Vaillance', belle devise. Inspirez-vous-en et vous saurez entourer ces drapeaux de respect et d'honneur et, au besoin, les défendre avec fierté".

Nouvelle boîte à chansons

ST-JEAN -- Le 5 mars prochain, sous les aupices des Loisirs Saint-Gérard, s'ouvrira une nouvelle "boîte à chansons" qui se nommera "Grenier".

L'artiste invité à cette occasion sera Stéphan Venne, chansonnier compositeur. La première représentation aura lieu à 8h. p.m. et la seconde à 10h. 30 p.m.

L'entrée sera à prix populaire.

Le conseil se réunira

NAPIERVILLE (DNC) -- Le conseil municipal de Napierville se réunira, jeudi soir, le 3 mars. Cette session. régulière se tiendra au lieu habituel des sessions précédentes.

Souper du Club Richelieu ce soir

ST-JEAN -- Le Club Richelieu Saint-Jean aura ce soir, comme conférencier invité, lors du souper hebdomadaire, une personnalité bien connue des habitués du programme télévisé "Tous pour Un".

C'est en effet M. Jérôme Proulx qui viendra faire part aux membres du Richelieu de ses réflexions sur cette expérience encore récente où il se mérita un prix de $6,000.

Pour les membres réunis au restaurant Le Louvre il racontera comment la sélection des candidats est faite, ce que le candidat doit faire, ce qu'il doit savoir, ce qu'il doit étudier, comment les questions sont choisies; ses impressions sur l'animateur et la conduite de l'émission et bien d'autres choses intéressantes.

On sait que cette émission de plus en plus populaire coûte des centaines de milliers de dollars à Radio-Canada.

A la table d'honneur prendront place M. Paul Simard, président, M. Jérôme Proulx, conférencier invité, M. Pierre Poulin qui sera chargé de présenté M. Proulx M. Aimé Lainesse qui devra le remercier et M. Léon Guay chargé de la conférence-éclair.

Autres nouvelles de St-Jean à lire en page 13

Réouverture d'une enquête

ST-JEAN -- Jean Houle et Jacques Choinière ont vu leur instruction préliminaire remise au 21 mars devant l'honorable juge André Régnier.

Le procureur des deux prévenus, Me Roland Sabourin, a demandé de réentendre la preuve présentée par la Couronne, ce qui lui fut accordée par le président du tribunal.

Houle et Choinière doivent répondre à une accusation de vols de rouleaux de fil de cuivre.

C'est Me Jean Frédérick qui représentera le ministère public.

Les explications de Me Sylvestre entendues

ST-JEAN -- Le magistrat André Régnier a consenti à accorder un délai d'une semaine à Me J. Sylvestre, de St-Hyacinthe, hier, par suite d'une conversation téléphonique, avec le juge Régnier et l'avocat de St-Hyacinthe.

Le président du tribunal a déclaré, hier matin, au Palais de justice de Saint-Jean, que l'avocat maskoutain lui avait rapporté certains faits motivant son absence lundi matin, pour l'examen en chef de Jean-Claude Viau et Dorès Gatien, accusés de recel de rouleaux, de fil de cuivre de la compagnie Pirelli Cables, de St-Jean.

On sait que le procureur de la couronne du district judiciaire d'Iberville, Me Jean Frédérick, s'est fortement élevé contre cet état de chose que pratiquent certains procureurs de ne pas avertir la cour qu'ils ne pourront procéder pour des raisons majeures.

Par ailleurs, Me Claude Lauzon, de St-Jean, qui avait accepté de comparaître pour les deux inculpés, à la demande même de Me Sylvestre, a affirmé, lundi, qu'il n'avait pas obtenu l'autorisation de son confrère, ni de ses clients, pour assister à l'enquête préliminaire.

Hier matin, toutefois, Me Roland Sabourin s'est levé pour dire qu'il avait obtenu le mandat de représenter Me Sylvestre, pour les fins de l'instruction préliminaire.

L'échevin Payette affirme qu'il n'a pas été l'homme de M. F. Roy

ST-JEAN -- Le représentant du quartier nord, M. le conseiller Jean Payette, tient à faire une mise au point relativement à la conférence de nouvelles que le premier magistrat de la cité, M. L.N. McMillan, a donné, il y a quelques jours, aux membres de la presse locale, sur la situation au sein du conseil municipal de Saint-Jean.

"Lors de la conférence de presse donnée par Son Honneur le maire L.N. McMillan, le 22 février dernier, celui-ci a affirmé que j'étais l'homme de M. Fernand Roy. Aucune de mes prises de position depuis que je siège à l'hôtel de ville ne permettent M. McMillan de faire de tel avancé J'ai appuyé M. Roy à la table du conseil quand ses propositions étaient dans l'intérêt de la ville. Il en a été de même quand il s'est agi de propositions d'autres échevins."

"Avec preuve à l'appui, je puis certifier que M. Fernand Roy n'a pas participé de près ou de loin à mon élection. Je ne peux pas en dire autant de Son Honneur le maire. A trois prises, par l'intermédiaire de ses amis, il a fait des pressions pour que je retire ma candidature. Les faits sont encore là pour le prouver. Tout de même il est certain que ma venue à la table du conseil a dérangé M. le maire Il aurait préféré ne pas me voir là."

Je l'ai dit avant d'être élu; je désirais aller au conseil en homme libre. Je le suis encore aujourd'hui, Depuis ma venue au conseil, j'ai étudié chacun des débats. Les décisions que j'ai prises ne l'ont pas été sous aucune influence."

"En terminant, je me dois de rassurer mes électeurs que je ne tiens rancune à personne et que je veux collaborer avec tous mes collègues dans l'intérêt de tous mes concitoyens."

La vision scolaire devrait être la préoccupation des parents et des commissaires

ST-JEAN -- Devant l'Association parents-maîtres de Saint-Gérard Magella, un spécialiste de la vue et de la vision, le Dr Gérald Cloutier, commissaire d'écoles à l'organisme local et aussi à la régionale Honoré Mercier, devait prononcer une causerie sur son "art" et prévenir les parents de certains faits assez peu connus du grand public.

Nous n'avons retenu de sa causerie que l'essentiel, qui se résume ainsi:

"Il est facile de comprendre pourquoi certaines personnes ne distinguent pas la relation existant entre l'apprentissage scolaire et la vision.

Il se font une fausse idée de la vision en la limitant à la seule capacité de voir clairement. Il est normal pour ces gens, s'ils côtoient les milieux intellectuels, artistiques et universitaires, de s'étonner du prétendu lien entre le vision et savoir alors que ce sont dans les milieux précités qu'on rencontre le plus grand nombre de porteurs de lunettes.

Dans bien des Commissions scolaires existe un système de dépistage visuel efficace. A Saint-Jean, il ne se fait qu'un contrôle au moyen du test Snellen, nettement insuffisant puisqu'il ne peut détecter, que les cas de malformation de l'oeil déjà permanents et non pas les troubles de la vision.

Cependant, il est reconnu que sur 20% des échecs scolaires enregistrés dans la province, la plus grande part est causée par des déficiences de la vision, qui n'entrainent pas de déficiences de la "vue".

Donc, le test de Snellen, même s'il fut une aide précieuse antérieurement, est maintenant une insulte à l'intelligence

Connaitre les besoins visuels de l'écolier et encourager l'application de mesures de dépistage touchant un aspect aussi limité de la vision, est un déni de justice envers la gent écolière.

Le code du Travail et celui de la route ont des exigences bien plus grandes. Les adultes soumis à ces lois sont mieux protégés contre leur propres déficiences visuelles que les écoliers en qui repose l'avenir de la nation.

Les chiffres officiels du ministère de l'Education du Québec, à l'échelle de la population scolaire de Saint-Jean, autorisent l'avancé d'une perte monétaire de $1,152.000 par an, due aux échecs scolaires.

Ces fortes sommes allouées à la correction de reprises des échecs n'ont pas leurs correspondantes pour lutter contre les causes de ces échecs.

Un programme de contrôle visuel complet pourrait être mis en vigueur dans nos commissions scolaires locales à un coût moindre.

Afin de faciliter leur établissement il suffirait que les parents, les Associations parents-maîtres et les commissaires d'écoles s'unissent et prennent ensemble leurs responsabilités.

L'évidente nécessité de ces programmes de dépistage des troubles de la vision pour la réussite scolaire des enfants est telle, qu'on étudie l'établissement d'un tel contrôle pour les centres d'enfants retardés mais dont les tests prouvant une intellectualité normale.

Pourquoi ne pas demander aussi de semblables contrôles pour les enfants de toutes nos écoles.

Le Club Richelieu recevra d'excellents conférenciers

ST-JEAN -- Les prochains conférenciers invités par le Club Richelieu de Saint-Jean au cours des prochaines semaines seront:

Le 9 mars, M. Jean Langelier directeur des études à la régionale Honoré Mercier; le 16 mars, M. Maurice Cormier, professeur de physique nucléaire, qui viendra parler de bombes, d'atomes, et d'énergie nucléaire.

Le 23 mars, un grand souper mixte aura lieu au Club de Golf de Saint-Jean, auquel tous les clubs sociaux de Saint-Jean seront invités. Pour la circonstance un conférencier de choix sera approché.

Le 30 mars, la conférence sera prononcée par M. Gilles Marchand, représentant de la compagnie de disques "Capitol".

Le 13 avril l'invité sera M. Léo Dorais de la Commission Laurendeau-Dunton.

Comme on le voit, le choix des conférenciers est très divers et chacun peut, au cours de l'audition, y trouver matière à s'instruire ou plus simplement, à approfondir des sujets que ses occupations habituelles le porte à négliger.

Le directeur A. Morin remercie les pompiers

ST-JEAN -- M. Antoine Morin, directeur du département des incendies de la cité de Saint-Jean, à la suite du sinistre qui a eu lieu la semaine dernière sur la partie commerciale de la rue Richelieu nous demande de bien vouloir transmettre des remerciements à l'ensemble, de la population.

Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous publions ce communiqué intégralement:

"Au nom de son Honneur M. le maire et des membres du Conseil, je désire remercier tous ceux qui ont contribué à aider les pompiers lors du feu du 22 février 1966 sur la rue Richelieu.

"Je profite de l'occasion pour remercier et souligner le travail des pompiers de la Cité de Saint-Jean, l'aide appréciable des sapeurs, d'Iberville, de la Base de l'aviation de la Protection Civile, des bénévoles et de plusieurs employés de la Beldirg Corticelli ainsi que les Ambulanciers Saint-Jean et la force constabulaire qui a su maintenir un bon service d'ordre, contenir la foule et diriger la circulation.

"Je remercie spécialement le maire et les membres du conseil qui sont demeurés sur les lieux de l'incendie jusqu'à la fin, ils ont largement contribué à soutenir moralement les sapeurs.

"Encore une fois "M E R C I" à tous.

Exposition de toiles d'artistes de St-Jean

ST-JEAN -- La Galerie Québécoise expose actuellement des dessins et des toiles d'artistes de Saint-Jean.

Cinq femmes peintres de notre cité exposent leurs oeuvres au 268 Champlain à Saint-Jean.

Cette exposition dont la date limite avait été fixée au 8 mars devant le succès remporté, se continuera jusqu'au 15.

Le sinistre qui devait, la semaine dernière détruire plusieurs immeubles de la rue Richelieu et entre autre la bâtisse abritant la librairie Payette, n'endommagea point les toiles qui était exposées à cet endroit.

Ces toiles furent ramenées saines et sauves à la Galerie québécoise où le public peut venir les admirer pour quelques jours encore.

Les peintures exposées actuellement sont signées Claire Fay, Florence, Margau, Mainville et J. Simard.

Pour tous renseignements il est possible d'en obtenir en appelant 343-2054.

97% des fonctionnaires de la région rejettent les offres

ST-JEAN -- Quelque 400 fonctionnaires provinciaux de la région de Saint-Jean, Iberville, Missisquoi et Laprairie, se sont réunis à la Centrale catholique, pour discuter des propositions du gouvernement provincial du Québec, relativement à leurs conditions de travail.

C'est par un vote de 97% que ces fonctionnaires provinciaux, affiliés à la Confédération des syndicats nationaux, ont rejetté les offres patronales laissant aux membres du conseil central syndical de recourir à la grève, s'il le faut, pour obtenir leurs revendications.

La région de St-Jean, Iberville, Missisquoi et Laprairie groupe environ 500 fonctionnaires provinciaux.

Cette réunion était présidée conjointement par MM. Adrien Beauvais, représentant officiel de la CSN et Jean-Paul Brebeux, représentant de l'Association des fonctionnaires au Comité central des négociations

Les négociations entre le gouvernement provincial et la centrale syndicale ont débuté, il y a près de six mois, sans y apporter la moindre des solutions aux divers problèmes des 25,000 foncionnaires provinciaux.

Les fonctionnaires réclament dans leur convention collective la présence syndicale dans l'élaboration et l'application des conditions d'emploi dans la fonction publique; l'intégration des milliers d'ouvriers temporaires du régime général de travail; et enfin, une augmentation de traitement de quelque $1,000 pour tous les employés du gouvernement qui ont un salaire annuel et de $0.50 de l'heure pour ceux qui reçoivent des traitements honoraires.

Si une grève générale des quelque 25,000 fonctionnaires se concrétise, la province de Québec, toute entière, sera privée de tous les services essentiels fournis par l'Etat québécois.

Engagement d'ingénieurs-conseils pour les utilités publiques à St-Luc

ST-LUC (DNC) -- Les membres du conseil municipal de Saint-Luc, réunis en séance spéciale, ont procédé à l'engagement de la firme d'ingénieurs conseils, Monarque, Gaudette, Morelli, Laporte et Associés, en vue de poursuivre leurs études sur le réseau d'acqueduc et d'égout de cette localité.

Par ailleurs, le conseil municipal a également autorisé la firme Paul H. Savard, de continuer leurs études entreprises, en vue de la construction d'un système d'acqueduc alimenté, par des puits artésiens pour desservir adéquatement la population de Saint-Luc.

On se rappelera que la ville de Saint-Luc a obtenu la certitude de la Régie d'épuration des eaux du Québec pour la construction de puits artésiens; mais elle s'est vue refuser l'aménagement d'une usine d'épuration des eaux vannes à ciel ouvert par l'organisme porvincial.

La ville de Saint-Luc soumettra, dans un avenir rapproché à la cité de Saint-Jean, de nouvelles conditions d'ententes, dans l'espoir de fusionner son réseau à celui de St- Jean.



Me Désilets prend sa retraite

QUEBEC (PC) — Le premier ministre, M. Jean Lesage a annoncé mardi la retraite de l'ancien greffier du conseil exécutif, Me Léopold Désilets.

Me Désilets qui a été pendant de nombreuses années greffier du conseil exécutif, avait été remplacé l'an dernier par Me Jacques Premont, mais était demeuré au conseil exécutif à titre de conseiller technique.

Me Désilets prend sa retraite après 39 ans de service comme fonctionnaire au gouvernement du Québec.

C'est en 1954 que Me Désilets était devenu greffier du conseil exécutif, après avoir servi pendant plusieurs années au département du procureur général.

M. Lesage a dit, en guise de commentaire sur le départ de Me Désilets, qui sera à la retraite à compter du 1er avril: "C'est un grand serviteur de l'Etat qui nous quitte."

Me Allard et les faillites

OTTAWA (PC) — Le député indépendant de Sherbrooke a suggéré lundi aux Communes de nommer des fonctionnaires à plein temps dans chaque district judiciaire pour "régler le plus tôt possible, le mieux possible et honnêtement les faillites ou les liquidations sous leur responsabilité".

Selon M. Maurice Allard, la présence de fonctionnaires compétents, spécialisés et bien rémunérés en remplacement des syndicats actuels permettrait de mettre fin aux faillites frauduleuses et réprimerait les abus.

M. Allard a aussi suggéré que quiconque fait une déclaration de faillites devrait être déclaré automatiquement f a i l l i, afin qu'il soit sujet à une enquête complète. Le député préconise aussi une surveillance plus sévère du failli qui veut se remettre en affaires.

Afin de mettre fin au trop grand nombre de faillites, le député propose aussi une surveillance plus sévère du failli qui veut se remettre en affaires.

Afin de mettre fin au trop grand nombre de faillites, le député suggère pour l'instant la revision périodique des permis des syndics et le transfert de la juridiction fédérale en ce domaine aux provinces.

Prenant la parole au cours de débat sur le crédit du ministère de la Justice, M. Allard a reproché au gouvernement fédéral d'être demeuré sourd aux pressions de toutes sortes qui demandent depuis plusieurs années une revision de la loi des faillites.

"Les abus causent une injustice aux créanciers, dit-il, déséquilibrent le commerce et privent le gouvernement de revenus importants. Trop souvent le syndic donne l'impression de défendre les intérêts du failli, plutôt que le protéger les intérêts des créanciers."

Selon M. Allard, il n'est pas c c e p t a b l e que la loi des faillites n'ait pas évolué depuis 17 ans.

Condamnés à payer $61,705.49

MONTREAL (PC)—L'hôpital Ste-Justine et une infirmière de cette institution, ont été conjointement condamnés à indemniser d'une somme de $61,705.49 M. Georges Filion de Montréal dont le fils a dû se faire amputer la jambe droite par suite d'une véni-puncture qui déclenche dans le membre une thrombose.

Au moment de rendre sa décision, le tribunal, présidé par le juge Philippe Lamarre de la Cour supérieure, a souligné qu'on est à même de constater la douloureuse conséquence d'un acte qui se fait peut-être tous les jours.

Au moment de l'opération, le petit Alain, alors âgé de 18 mois, fut hospitalisé pour une néphrose que le médecin de famille avait diagnostiquée.

Dans l'exercice de ses fonctions, l'infirmière, Mlle Raymonde Magnan, a fait un prélèvement de sang dans la veine fémorale de la jambe droite du bébé.

Après cette véni-puncture, le pédiatre a été appelé d'urgence pour constater un blocage de l'artère de la jambe droite. Après de vaines tentatives de déblocage par interventions chirurgicales, on a dû amputer la jambe.

Des spécialistes ont déposé devant le tribunal pour prouver qu'il y avait eu négligence. Il a été prouvé que la réglementation relative à l'exécution de véni-punctures permet une pratique dangereuse en ce sens que des infirmières ont droit de faire des piqûres de ce genre alors qu'ailleurs, seuls des médecins les effectuent.

Le juge a également relevé une négligence dans la conduite de garde Magnan qui n'a pas consulté le médecin qui se trouvait sur l'étage de l'hôpital avant de poser l'acte médical à l'artère fémorale de l'enfant.

Une autre responsabilité vient du fait que les parents n'ont pas été consultés avant cette piqûre et que de ce fait, ils se sont trouvés en face de la nécessité d'une amputation.

Ils craignent de ne pas être payés

DERBY LINE, VT. PA- Les travailleurs canadiens d'une usine de machinerie qui enjambe la frontière canado-américaine craignent de ne pas recevoir leur salaire cette semaine du fait d'une grève du côté américain.

La machine électronique servant à compiler les heures de travail et à faire les chèques de paye se trouve du côté américain.

Quelque 170 travailleurs américains de la Union Twist Drill Co., membres de l'Association internationale des machinistes. ont déclenché une grève pour obtenir une augmentation de salaire, une revision du programme de pension et une journée de congé payée de plus chaque année.

Les 250 employés canadiens de la compagnie continuent leur travail sur le sol canadien de Rock Island. Certains d'entre eux sont membres du même syndicat mais appartiennent à une cellule différente. Leur contrat collectif est encore en vigueur.

Chaque bout de l'usine à sa salle d'expédition et un porte-parole de la compagnie a déclaré que la production se continuera du mieux possible.

Grève du métro à Paris

PARIS (AFP)—Paris est paralysé, par la grève du métro.

Files de plusieurs kilomètres de voitures aux entrées de la capitale, embouteillages dans le centre, record de piétons sur les trottoirs.

Les transports de surface fonctionnent, mais ralentis par les encombrements, les autobus passent trop souvent "complets" devant des files de candidats-voyageurs. Il faut d'une à deux heures, pour aller de la périphérie au centre, trajet que le métro fait habituellement en un quart d'heure.

Des appels avaient été adressés aux automobilistes, pour qu'ils renoncent à entrer dans Paris en voiture. Ils n'ont pas été suivis.

On prévoit un embouteillage monstre en fin d'après-midi. Le temps, heureusement, est sec, un peu frais.

Le personnel de conduite du métro parisien fait grève toute la journée, pour réclamer, principalement, de meilleurs horaires de travail, avec la "semaine de cinq jours". La grève est pratiquement, totale, quelques trains seulement ont circulé.

Ces jours derniers, des consignes de grèves ont affecté les chemins de fer et les postes, pour des revendications de salaires. Elles ont été suivies beaucoup moins par le personnel, que cette grève dans le métro parisien.

Johnson critique vertement

MONTREAL (PC)—M. Daniel Johnson, chef de l'opposition à l'Assemblée législative a vertement critiqué mardi la façon dont le gouvernement administre les finances de la province.

Au cours d'une causerie qu'il a prononcée devant les membres d'un club social de la métropole, le leader de l'opposition a souligné que la dernière émission d'obligations du gouvernement qui a été lancée la semaine dernière à 99 1-2 soit tombée à 97 1-2 le même jour.

"Les cotes des valeurs du Québec à la bourse constituent un témoignage péremptoire de la mauvaise administration des finances du Québec et un signe évident du manque de confiance des investisseurs," a lancé M. Johnson.

"Les responsables des fonds d'épargne," a-t-il poursuivi, "sont prêts à investir dans n'importe quel pays et à respecter les exigences légitimes du "maître chez soi" à condition toutefois que le gouvernement de ce pays ou de cette province ait une politique claire, précise et stable".

M. Hellyer pense à remplacer le premier ministre Pearson

OTTAWA (PC) — M. Paul Hellyer, ministre de la Défense nationale ne cache pas qu'il a la ferme intention de poser sa candidature à la direction du parti libéral après le départ du premier ministre Pearson.

En ce faisant, il a totalement changé d'attitude. En effet, à venir jusqu'à tout récemment il préférait observer froidement le jeu des conjectures qui mettait successivement en vedette M. Mitchel Sharp, ministre des Finances, M. Robert Winters, ministre du Commerce, M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures ou M. Jean Marchand, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Au cours de la dernière semaine, il a prononcé plusieurs discours en Chambre, a adressé la parole, partiellement en français aux étudiants de l'Université d'Ottawa et a fait deux apparitions à la télévision.

Mardi dernier, il a parlé de l'OTAN, un sujet qui est généralement réservé à M. Pearson ou à M. Martin à l'une des tribunes les plus prestigieuses du pays, le Canadian Club d'Ottawa.

Le jour de sa nomination à la direction du ministère de la Défense nationale en 1963, M. Hellyer a fait ouvertement part de son désir de monter plus haut. "Mes aspirations me poussent à viser plus haut que le domaine de la défense", avait-il déclaré alors.

Centres d'intérêt

Il est possible que M. Pearson ait songé à lui confier de nouvelles fonctions lors du remaniement ministériel qu'il a effectué après le scrutin du 8 novembre. Mais il a probablement préféré le garder à son poste pour une autre année pour qu'il pousse plus avant l'intégration des forces armées.

Lors d'une émission télévisée transmise par le réseau d'Etat lundi soir, il a déclaré qu'il s'intéressait plus particulièrement à la rénovation urbaine et à la mise en valeur des richesses naturelles au moyen de capitaux canadiens. Il manifestait du même coup son intérêt pour des domaines tels les finances, le commerce, l'industrie et les ressources.

On croit généralement que M. Hellyer ne conservera pas ses fonctions actuelles bien après la fin de la présente année si jamais il les conserve aussi longtemps.

Une embûche

Dès le tout début, il était bien déterminé à éviter que ce ministère ne devienne la pierre d'achoppement de sa carrière politique comme ce fut le cas pour plusieurs de ses prédécesseurs.

Le sentiment général dans la capitale veut néanmoins que peu importe comment un ministre de la Défense se tire d'affaire il ne peut favoriser sa carrière politique de façon appréciable en raison du peu d'intérêt que suscitent les questions de la défense dans le public en temps de paix. Certes, il peut éviter un désastre, mais c'est à peu près ce qui peut lui arriver de mieux.



Son Excellence, le général Georges P. Vanier, gouverneur général du Canada, et madame Vanier ont visité les élèves-officiers du Collège militaire royal de Saint-Jean. Sur cette photo on voit Son Excellence alors qu'il inspecte la garde d'honneur en compagnie de l'élève-officier Thomas V. Smallman, commandant de l'escadre.
(Photo, Forces canadiennes)

Les fonctionnaires veulent reprendre les négociations

QUEBEC (PC)—Le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, M. Raymond Fortin, a annoncé mardi soir à Québec que le Conseil exécutif provincial des employés civils se réunira ce matin à Québec afin de discuter et prendre les moyens "qui s'imposent" en regard du conflit qui l'oppose présentement au gouvernement provincial.

Au cours d'une réunion du Conseil central de la confédération des syndicats nationaux, M. Fortin a aussi annoncé que l'exécutif provincial de son syndicat avait adressé mardi un télégramme au négociateur en chef du gouvernement, M. Gaston Cholette, lui demandant de reprendre les négociations.

Le télégramme ajoute que le syndicat est aussi intéressé à discuter avec lui des services essentiels à maintenir en cas d'arrêt de travail.

On sait que lundi soir, quelque 15,000 fonctionnaires se sont prononcés dans une proportion de plus de 92 pour cent en faveur du rejet des propositions gouvernementales.

Les fonctionnaires ont aussi alors autorisé leurs dirigeants à prendre toutes les mesures nécessaires pour en arriver à un règlement satisfaisant du conflit, y compris la grève si elle doit les mener à la conclusion d'une première convention collective qui leur soit acceptable.

Au cours de la réunion, M. Fortin a cependant déclaré qu'il doutait d'être capable de s'entendre avec le gouvernement au sujet des services essentiels.

Au cours d'une de ses interventions, M. Fortin a aussi tenu à souligner que les efforts de son groupe allaient maintenant porter dans un milieu qui était violemment hostile au syndicalisme, il y a quelques années.

Il a finalement déclaré que le SFPQ comptait maintenant 22,000 membres et que l'objectif fixé à atteindre d'ici quelques années était de 40,000 adhérents au syndicat.



NOUVEAU TIMBRE de cinq cents qui sera mis en vente le 13 avril. Il commémorera le trois centième anniversaire de l'arrivée au Canada de René-Robert Cavalier, Sieur de La Salle, qui construisit entre autres le fort Frontenac maintenant Kingston, Ontario, et qui explora le fleuve Mississipi jusqu'à son embouchure.

200 gallons d'alcool sont saisis

DRUMMONDVILLE (PC) — Des agents de la Gendarmerie royale du Canada ont saisi hier dans cette ville 200 gallons d'alcool frelaté, et ont arrêté un individu qui se préparait à quitter la ville avec ce chargement.

La police ignore cependant pour le moment la provenance de l'alcool.

Signature d'un important contrat d'assurance-groupe

La Corporation des électroniciens du Québec signait ces jours-ci un contrat important d'assurance-groupe pour le bénéfice de ses membre. En effet la Compagnie d'assurance-Vie Desjardins, représentée par M. R. Chartier, signait ce contrat avec la Corporation, représentée par MM. Rénald Leclerc, président provincial, Gilles Comeau, trésorier de la Corporation et président du Comité d'assurance, J. Léo Prince, secrétaire provincial, et Richard Topping, secrétaire-exécutif de la Corporation. M. Marc Duffault, courtier en assurance, représentait les Assurances-Vie Desjardins dans la préparation de ce plan.

Ce plan d'assurance entre en vigueur immédiatement et procure aux membres de la Corporation des avantages marqués Des centaines d'électroniciens professionnels ainsi que les membres de leur famille, bénéficieront des avantages de cette nouvelle initiative de leur Corporation.

Résultats du vote des fonctionnaires

QUEBEC (PC)—Voici les résultats du vote dans les différentes régions de la province tels qu'enregistrés par les dirigeants du Syndicat des fonctionnaires du Québec:

	Pour	Contre
Amqui	61	10
New Carlisle	139	4
Grande-Rivière	136	1
Gaspé	112	13
Ste-Anne-des-Monts	100	14
Matane	95	15
Rimouski	112	6
Mont-Joli	69	4
St-Jean-Port-Joli	242	6
Notre-Dame-du-Lac	92	9
Rivière-du-Loup	89	4
Lotbinière	68	8
Mégantic	75	17
Bellechasse	75	1
Dorchester	89	5
Granby	64	12
Victoriaville	124	8
Drummondville	166	17
Sherbrooke	217	33
Sorel	98	3
St-Hyacinthe	112	7
Valleyfield	240	3
St-Jean	259	11
Montréal	2,473	129
Ville-Jacques-Cartier	1,185	61
Amos	220	8
Val d'Or	220	8
Rouyn	154	5
Ville-Marie	107	3
Mocamic	196	12
Hull	103	35
Papineau	46	7
Maniwaki	47	1
Berthier-Joliette	163	9
Mont-Laurier	69	6
Assomption-Montcalm	76	6
St-Faustin	80	8
Terrebonne	180	20
Trois-Rivières	244	46
Québec	3,833	514
Alma	107	6
Roberval	174	12
Chicoutimi	308	14
Escoumains	45	3
Forestville	13	0
Hauterive	84	1
Sept-Iles	27	3
Cap-aux-Meules	44	0
Beauceville	69	6
Plessisville	78	8

Restrictions imposées sur l'exportation de minerais et de concentrés de cuivre

OTTAWA (PC) — Le ministre du Commerce, M. Robert Winters, a annoncé hier que des restrictions étaient désormais imposées sur l'exportation de minerais et de concentrés de cuivre.

M. Winters a dit que cette mesure avait pour but de donner l'assurance au Canada que les minerais et concentrés de cuivre faisant actuellement l'objet de contrats canadiens ne seront pas exportés outre-mer.

Le ministre a rappelé que le 22 novembre dernier, le gouvernement a voulu exercer un certain contrôle sur l'exportation du cuivre devant la menace croissante de manque de ce métal. A cette date, il avait été décidé d'émettre une licence générale d'exportation à l'égard des minerais et concentrés expédiés outre-mer.

M. Winters a annoncé hier que cette licence générale était révoquée et remplacée, à compter du 21 mars prochain, par des permis particuliers.

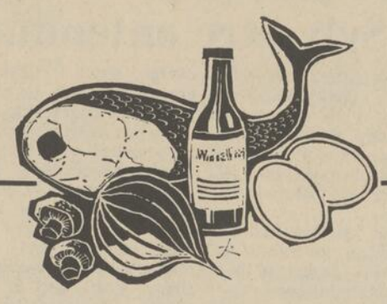
Le ministre a ajouté que le présent préavis permettra aux exportateurs de présenter leurs demandes de licence lorsqu'ils en ont besoin en vue de mettre à l'exécution des contrats déjà conclus.

SURVEILLEZ
notre VENTE Formidable
GABRIEL Lussier LTEE.
ACADIAN - PONTIAC - BUICK - G.M.C.
715 Boul. LECLERC GRANBY 378-4678

Les groupes yé yé



Le bal a commencé avec les Beatles et il semble qu'il ne soit pas près de s'arrêter de si tôt! Bal étrange dont la validité de la musique est mise en doute par la plupart des amateurs sérieux, mais qui persiste quand même depuis plusieurs années. **Perspectives** vous présente, cette semaine, sept groupes yé-yé du Québec dont le succès ne cesse de grandir.



Poisson et fruits de mer

Le poisson et les fruits de mer congelés, que l'on trouve en abondance sur nos marchés, sont d'une excellente qualité. Tant pour l'apparence et la saveur que pour la valeur alimentaire, ils se comparent fort bien aux produits frais. **Perspectives** vous suggère, cette semaine, plusieurs recettes de poissons et de fruits de mer dont quelques-unes comportent du lait et du fromage.

Les tristes fins de semaine d'hiver

Il est difficile de dire laquelle des deux parties de la semaine — la semaine proprement dite et la fin de semaine — est la moins longue. Surtout en hiver! Ne manquez pas de lire, cette semaine, dans **Perspectives**, l'analyse humoristique faite par Carl Dubuc des problèmes que suscitent les fins de semaine d'hiver.

On peut être étudiant et sportif

L'exemple vient de Nelson, en Colombie britannique. où les étudiants de l'université Notre-Dame qui s'intéressent aux sports reçoivent des bourses pour s'entraîner en même temps qu'étudier. Cette politique d'octrois de bourses a été imaginée l'an dernier à la suite des succès des skieurs de Nelson tant sur le plan sportif qu'académique. Cette semaine, dans **Perspectives.**

5000 éléphants de trop

La loi kenyenne qui interdisait la chasse à l'éléphant a été si efficace qu'elle a provoqué une explosion de la population éléphantine de Tsavo. Et le gouvernement de Nairobi, qui avait décidé de faire abattre un tiers de ces bêtes, a partiellement capitulé devant l'ampleur des protestations et remis l'abattage du surplus d'éléphants jusqu'à plus ample étude de la question. Cette semaine, dans **Perspectives.**

La Voix de l'Est

La Voix de l'Est

Hockey...baseball..football..courses...tennis...natation...
pêche...chasse...golf...curling...lacrosse...pétanque...boxe...
lutte... soccer... cyclisme...quilles...balle-molle...ski...judo...

SPORTS

POUR UNE MEILLEURE QUALITE, EXIGEZ:
WHITE ROSE
LES HUILES GR
rue St-Charles, sud 378-2172 G. Choquette
Casier postal 13
Granby 378-2171 R. Wilcott

Cowansville à un gain du championnat



AVEC CHEF

ici et là dans les SPORTS

Bernard Brodeur

HULL A RATE SA CHANCE!

Bobby Hull comptera sûrement 55 buts ou plus cette saison dans la ligue Nationale, établissant ainsi une nouvelle marque qui constituera un sommet difficile à atteindre d'ici l'expansion du grand circuit. Mais, la Comète Blonde des Black Hawks de Chicago devra attendre une autre année pour battre le fameux record de Maurice Richard, soit 50 buts en 50 parties. Hull a joué 51 joutes et a compté 49 buts, ce qui explique que la tension a été suffisamment forte pour le priver de cette marque qui fait l'orgueil du Rocket et des partisans du Tricolore.

Il ne semble plus y avoir de discussion à ce sujet. Les amateurs de hockey reconnaissent malgré les opinions de Clarence Campbell, le record de Richard, et aussi longtemps qu'un autre joueur ne réussira pas 50 buts en 50 parties, Richard demeurera le "Monsieur Hockey" des temps modernes. Il faut quand même admettre que si le dit record doit être battu un jour, il serait souhaitable qu'il le soit par une super-vedette comme Bobby Hull; il n'y aurait alors rien d'humiliant à un tel exploit.

Bobby Hull comptera sûrement son 50e but, cette semaine. Il reste à son équipe 14 parties à disputer avant la fin, ce qui nous fait dire que Hull atteindra facilement 55 francs buts, et peut être 60, si "dame chance" le favorise. Il s'agira d'une nouvelle marque qui sera détenue par un joueur qui le mérite pleinement.

De la façon dont Hull compte des buts, il est permis de croire aussi qu'il est actuellement le seul joueur capable d'atteindre le sommet qui fait de Gordie Howe le plus grand joueur de tous les temps. Agé de 27 ans seulement, Bobby a surement une dizaine de saison devant lui, par suite de l'expansion de la ligue Nationale. S'il n'est pas blessé ou forcé d'abandonner, il comptera autant de buts que le fameux numéro 9 des Red Wings de Détroit.

Il est difficile de ne pas admettre que le fait que Hull n'ait pas compté 50 buts en 50 joutes nous réjouit un peu; après tout ne sommes-nous pas des partisans du Canadien et de Maurice Richard. Nous devrons néanmoins lever notre chapeau devant de robuste athlète des Black Hawks le soir où il enfilera son 51e but.

WATERLOO PROTESTE

C'est sûrement une saison difficile pour la QAHA organisme qui voit à la bonne marche de tout le hockey amateur au Québec. Depuis le début de la saison, M. Henri Crochetière, qui en est à son premier terme à la présidence du groupement, a eu à régler d'épineux problèmes . . . Celui de Sorel par exemple constitue probablement le plus grave de tous, car ça se terminera vraisemblablement dans une Cour de Justice. Waterloo à son tour menace de pousser l'affaire en Cour, s'il n'obtient pas gain de cause contre Mégantic. Ce dernier a réussi à faire annuler la victoire des Maroons, jeudi dernier. Mais la QAHA, après avoir entendu la version des Maroons, a décidé de réétudier le cas.

Les Maroons ont été victimes d'une décision prise un peu trop rapidement, sans avoir pu donner leur version. Il est heureux que M. Crochetière ait décidé de s'en mêler, car toute une ville et toute une ligue sont en cause.

A la suite des nombreux problèmes qu'a à faire face la QAHA on constate que l'ambition n'a plus de limite. Les équipes, face à de grosses dépenses, se doivent de jouer le plus longtemps possible pour balancer leur budget.

Il n'est pas question de lancer la pierre à qui que ce soit; mais toutes les équipes de hockey devront tôt ou tard limiter leurs ambitions au championnat, et ne pas toujours accuser la QAHA pour les erreurs qu'elles commettent. Il est facile de violer un règlement, et de se jeter ensuite sur la QAHA pour l'impliquer dans une décision qu'elle doit rendre à tout prix. Le hockey amateur traverse vraiment une période difficile, et seuls les clubs pourront permettre à la QAHA de survivre et de poursuivre son excellent travail, en lui évitant des problèmes qui deviennent très sérieux.

Le cas de Waterloo-Mégantic fait réfléchir. Mégantic est allé un peu loin dans ses accusations. Un club qui accuse après une défaite, doit pouvoir en faire autant après une victoire. Nous doutons que Mégantic soit en mesure d'appliquer cette règle Waterloo doit batailler jusqu'au bout dans cette affaire, et nous espérons que la QAHA saura punir les coupables, advenant le cas ou Mégantic aurait induit tout le monde en erreur.

Matt Alston à l'Ecole de baseball

GRANBY- Matt Alston, des cardinaux de Granby sera l'invité ce soir de l'Ecole de baseball de Granby qui tiendra sa séance hebdomadaire à 7h p. m. au Centre St-Eugène.

Ce sera l'une des dernières apparitions de Matt Alston en terre canadienne puisqu'il doit retourner en Floride dès le 6 mars.

Environ trente jeunes suivent des cours de baseball depuis quelques semaines. Un dernier appel est lancé à tous les autres qui désirent suivre ces cours de bien vouloir se présenter ce soir pour donner leur inscription et rencontrer Matt Alston.

Les cours se donnent à 7h. tous les mercredis soirs au Centre St-Eugène. Ils sont gratuits.

Ville Mt-Royal a été choisie

VANCOUVER (PC) — L'Association canadienne féminine de curling a décidé mardi que les prochains tournois pour le championnat national se tiendront à Ville Mont-Royal, en banlieue de Montréal. Cette année le tournoi a lieu à Vancouver.

La décision appartient à la Commission

CHICAGO (AFP) — Il appartient désormais à la commission de boxe de l'Illinois de décider définitivement si le championnat du monde des poids lourds entre Cassius Clay et Ernie Terrell aura lieu, comme prévu, le 29 mars à Chicago.

Au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue mardi, M. William G. Clark, ministre de la Justice de l'Etat d'Illinois, a en effet, annoncé qu'il avait décidé de se désister de l'affaire et de la renvoyer devant la commission de boxe. On rappelle que l'attorney général avait tout d'abord soutenu que les licences accordées aux deux boxeurs étaient illégales et que, dans ces circonstances, le combat ne pourrait avoir lieu.

La commission, pour sa part, a déjà autorisé à deux reprises les promoteurs Ben Bentley et Irv Schoenwald à organiser le championnat. On peut penser qu'elle confirmera sa décision bien que M. Clark ait insisté, vendredi, sur le fait que, selon la loi en vigueur dans l'Illinois, les licences ne peuvent être accordées qu'à des boxeurs dont la moralité est sans reproche, ce que, a-t-il précisé, ne saurait être le cas de Cassius Clay "qui n'est pas disposé à servir dans les forces armées des Etats-Unis".

La commission de boxe n'a pas encore fixé la date de la réunion au cours de laquelle elle se prononcera définitivement sur la question.

Waterloo demeure sur ses positions

GRANBY - Il faudra attendre encore quelques heures avant de connaître la nouvelle décision de la QAHA dans l'affaire Waterloo-Mégantic. C'est ce qui ressort d'une rencontre "au sommet", tenue hier soir à Sherbrooke entre les représentants des deux clubs en cause, du président de la ligue Junior 'B" des Cantons de l'Est, Connie Dion d'Asbestos, et de M. Maurice Parson, représentant de la QAHA pour le district de Sherbrooke. M. Crochetière était absent de l'assemblée.

La réunion fut des plus orageuses, et la direction des Maroons, équipée à son tour de déclarations sous serment, a clairement indiqué que si la QAHA ne revenait pas sur sa décision, il n'y aurait pas de prochaine joute dans la série en cours. On a aussi appris que M. Parson avait "officiellement" annulé la décision rendue un peu rapidement, en fin de semaine dernière, décision qui annulait la victoire de jeudi dernier, des Maroons. M. Parson a laissé entendre qu'une nouvelle décision serait rendue aujourd'hui même, basée cette fois sur les affirmations "assermentées" des deux équipes, de plusieurs témoins, voir même du Curé de Mégantic.

Waterloo a réitéré son intention d'aller en Justice et d'interrompre la série, si la victoire ne leur était pas octroyée. Disons que la 6e partie doit avoir lieu demain soir à Waterloo; mais aucune décision à ce sujet ne sera prise avant le nouveau verdict de la QAHA.

Mantle ne pourrait commencer la saison avec les Yankees

FORT LAUDERDALE, Floride (PA) — Mickey Mantle a révélé hier qu'il ne sera peut-être pas capable de commencer la saison 1966 avec les Yankees de New York.

Le voltigeur de 34 ans, après avoir signé son quatrième contrat successif de $100,000, a déclaré, lors d'une conférence de presse, que sa récente opération à l'épaule droite était plus grave qu'on ne l'avait d'abord cru si bien que la période de convalescence sera plus longue que prévue.

"J'ignore si je pourrai commencer la saison, a dit Mantle en révélant que l'intervention chirurgicale, pratiquée à la clinique Mayo de Rochester le 25 janvier dernier, avait impliqué des tendons luxés ainsi qu'un os écrasé.

"Aussi, je devrai consacrer plus de temps à reprendre ma condition que s'il ne s'était agi que d'un os écrasé, mais, sans l'opération, je n'aurais pu jouer."

Retraite

Le voltigeur avait eu l'intention de prendre sa retraite en novembre dernier, mais le gérant général Ralph Houk l'en a dissuadé en l'envoyant à la clinique Mayo avant de fournir un dernier effort.

La blessure a handicapé Mantle au point qu'il éprouvait des difficultés à lancer et à frapper de la gauche la saison dernière.

"Les médecins ne m'ont jamais assuré que je pourrais lancer de nouveau et je ressens encore des douleurs, a ajouté Mantle.

"Je crois toutefois être suffisamment remis à la fin de la période d'entraînement pour me lancer à l'action. Jusque là, je m'en tiendrai aux exercices des jambes et de l'épaule.

"Nous nous attendons pas à ce qu'il prenne part aux parties hors concours avant la toute fin du camp d'entraînement," a dit Houk.

"Je crois être capable de prendre part à 100 parties cette saison, a dit Mantle, et je connaitrai certes une bonne saison si je participe à 130 matches."

Mantle, qui a été handicapé par des blessures aux jambres et autres malaises pendant sa carrière de 15 ans avec les Yankees, n'a affiché qu'une moyenne de .255 en 122 parties en 1965, y compris 19 circuits et 46 points produits.

Le Victoria remporte une 3e victoire, 6-4 sur Iberville, hier

GRANBY - Le Victoria de Cowansville a continué hier soir sa marche triomphale vers le championnat des éliminatoires de la ligue BMS, en décrochant une 3e victoire consécutive sur les champions de la saison régulière, les Renards d'Iberville. Cette fois, le Victoria dut effectuer un spectaculaire ralliement dans les deux dernières périodes, pour l'emporter 6 à 4. En effet, après avoir concédé deux buts au départ, les Renards se rallièrent pour quatre buts en moins de huit minutes à la première période, pour prendre une avance de 4 à 2.

Mais, Cowansville compta trois buts sans riposte à la 2e reprise, et un autre à la 3e pour l'emporter. La défensive du Cowansville a été sans contredit le point saillant de la victoire, dans les 40 dernières minutes de la partie.

Cowansville mène maintenant 3 à 0 dans cette finale 4 de 7, et la 4e partie doit avoir lieu demain soir. Toutefois, on ne saura que ce soir où aura lieu cette rencontre. La mauvaise température des derniers jours a compliqué l'existence des meneurs.

Bernard et Laroche ont dirigé l'offensive du Victoria hier avec deux buts chacun. Larocque et Ouellette ont compté les autres. Jean-Noel Audette y alla de deux buts pour Iberville; Ménard et Deslauriers chacun but, tous comptés dans la première période.

Le match a été rapide et intéressant. Six punitions ont été décernées, dont cinq à la première période.

PREMIERE PERIODE

1- C'Ville: Bernard (---) 5.51
2- C'Ville: Larocque (Bernard) 9.15
3- Iberville: J.N. Audette (Deslauriers - Lawrence) 11.50
4- Iberville: Ménard (J.N. et D. Audette) 15.38
5- Iberville: Deslauriers (Ménard - Surprenant) 16.23
6- Iberville: J.N. Audette (D. Audette - Langelier) 19.09
Punitions: Langelier 5.49, Allard, mineure et majeure, Huard majeure à 6.11, Ménard 13.20.

DEUXIEME PERIODE

7- C'Ville: Bernard (Laroche-Bédard) 1.38
8- C'Ville: Ouellette (---) 3.16
9- C'Ville: Bernard (---) 16.58
Punition: aucune

TROISIEME PERIODE

10- C'Ville: Laroche (Rocheleau - Bernard) 5.40
Punitions: Allard 7.01

Le maire Drapeau entreprend sa campagne

LONDRES (AFP) — Un fervent plaidoyer en faveur de Montréal comme siège des jeux olympiques d'été de 1972 a été fait hier à Londres par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

Le notable canadien, qui effectue une tournée européenne au cours de laquelle il visitera en tout 17 capitales, a exposé au comité britannique les thèses en faveur de sa cité.

"Nous nous sommes portés candidats à l'organisation des jeux olympiques d'été 1972 en même temps que quatre autres villes.

Je fais ce voyage non seulement pour promouvoir l'exposition universelle, mais pour essayer de convaincre les comités olympiques nationaux et le comité olympique mondial de la valeur et de la force de la candidature de Montréal", a notamment déclaré M. Drapeau.

Hull vise son 50e ce soir - Toronto rappelle Gamble

Bobby Hull tentera de compter son 50e but et Punch Imlach sera inquiet de la situation chez ses gardiens de but dans deux des matches au calendrier de la ligue Nationale de hockey ce soir. Dans l'autre joute au programme, les Rangers recevront les Bruins de Boston à New York.

L'ailier gauche des Black Hawks de Chicago, qui dispose encore de 14 parties pour améliorer le record de 50 buts qu'il détient conjointement avec les ex-Canadiens Maurice Richard et Bernard Geoffrion, affrontera les Red Wings de Detroit.

Pour sa part, Imlach a fait appel à Bruce Gamble, des Oilers de Tulsa, de la ligue Centrale, pour faire face aux Canadiens de Montréal. Gamble a déjà participé à 82 matches dans la LNH.

On alancé un S.O.S. à Gamble hier lorsque Terry Sawchuk s'est blessé de nouveau à une jambe en voulant effectuer un retour trop rapide au jeu tandis que Johnny Bower est retourné sur la liste des blessés à la suite d'une collision sur la glace à New York dimanche soir.

Hull

Quant à Hull, il n'a démontré aucune nervosité à la veille d'améliorer un record qui résiste depuis 20 ans. Il devra faire face à une solide défensive à Detroit, mais l'ailier gauche n'a affiché aucune préférence ni respect à l'endroit de qui que ce soit au cours de la saison.

Imlach a décidé de rappeler Gamble à la dernière minute, car il disposait déjà du cerbère junior Al Smith, des Malboros de Toronto, comme remplaçant, mais, en raison de trois parties importantes cette semaine, il veut s'assurer l'expérience d'un gardien.

Entre-temps, les Rangers ont décidé d'ajouter du muscle avec l'acquisition récente de Reg Fleming du Boston et le rappel de Bob Plager du Minnesota.

On sait que les Leafs ne sont qu'à trois points des Red Wings, qui occupent le troisième rang, mais ont trois parties en main tandis que les Canadiens et les Hawks se font la lutte pour la première place.

Ces deux joueurs ont donné un nouvel aspect aux Rangers avec l'aide de Vic Hadfield, si bien que leur match nul de 2-2 avec Toronto dimanche dernier est considéré par leur pilote-gérant comme la joute la plus rude des Rangers depuis cinq ans.

Réunion

ACTON VALE -- Le Club de Pêche Molson Inc. invite tous les chasseurs et pêcheurs du Club de Chasse et Pêche Acton Vale-Bagot Inc. à une grande réunion qui se déroulera le 8 mars prochain à la salle Charlebois d'Acton Vale à 8 hrs p.m.

PROGRAMME INTERESSANT

Un programme très intéressant comprenant deux films, remise des prix aux gagnants du tournoi de pêche Molson, causerie sur la conservation et les sports de la vie au grand air et prix de présence. Ce programme a été préparé par M. Richmond Pelletier directeur du Club de Pêche Molson Inc.

CONFERENCIER

M. Serge Deyglun sportif bien connu à travers la province sera le conférencier invité à cette soirée de mardi prochain.

La Voix de l'Est défait l'équipe de la Miner Rubber au compte de 7-6

GRANBY — Lors de la dernière rencontre disputée à l'aréna locale entre les équipes Miner Rubber et La Voix de l'Est, les imprimeurs ont eut le dessus sur les manufacturiers de "caoutchoucs" par la marge d'un but seulement.

La première période fut à l'avantage des perdants qui prirent les porte-couleurs de La Voix de l'Est par surprise, comptant après seulement 17 secondes de jeu; à un moment donné dans cet engagement la Miner menait par 3 buts. La période se termina au compte de 5 à 3 en faveur de la Miner.

Le deuxième tiers donna lieu à du jeu beaucoup plus serré et aucun but ne fut enregistré. Le jeu de position a primé tout au long de cette période, chacun surveillant l'autre de près.

Au cours de la troisième reprise les joueurs de La Voix de l'Est firent preuvent d'une plus grande rapidité et d'une meilleure précision dans leurs passes pour réussir à compter quatre fois pendant que leurs opposants ne marquaient qu'un seul filet. Les joueurs de défenses, Raymond St-Pierre, Jacques Royer et Arsène Hallé se montrèrent très alertes pour La Voix de l'Est réussissant à freiner la plupart des attaques préparées par les Boudreau, Gariépy, Grondin, Tardif, etc.

Le gardien de La Voix de l'Est, Réal Goyette, ainsi que Gariépy de la Miner, eurent à effectuer des arrêts très difficiles sauvant la situation à plusieurs reprises pour leur club respectif. J.-Claude Dulac et Léo Gazaille furent sans contredit les grands responsables de la victoire; Dulac égalisa le compte 6-6 alors qu'il ne restait que 7 minutes de jeu et une minute plus tard Gazaille comptait le but victorieux pour sceller l'issue de cette rencontre.

Les compteurs dans le clan des gagnants furent: J.-Claude Dulac avec trois francs buts; Léo Gazaille, deux buts ainsi que Raymond Belgarde et Jacques Royer avec chacun un but. Boudreau, Tardif et Grondin furent les "leaders" des perdants avec chacun deux buts.

Gagnants du tirage des Castors

ACTON VALE -- Le tirage du $100.00 du club de baseball des Castors d'Acton Vale a eu lieu samedi dernier au Marché Landry à Acton Vale; le sort a favorisé M. Gilles Dubois d'Acton Vale.

GAGNANT D'UNE TV

M. Jean-Paul Desrochers de la rue Daigneault a été l'heureux gagnant d'une TV portative attribuée par le Marché Métro. Le billet chanceux a été tiré par M. le Curé Lussier.

PRIX NON-RECLAME

Au moment d'écrire ces lignes, un prix n'avait pas encore été réclamé, soit un poêlon électrique. Le numéro du billet: 013143.

CHAUDRON A FRITURE

Mme Julien Dénommé du Blv Roxton à Acton Vale s'est mérité un magnifique chaudron à friture.

MONTRE-BRACELET

Une montre-bracelet de grande valeur a été gagnée par Mme Raymond Coutu, 1271 rue Bouvier à Acton Vale. Félicitations à tous ces heureuses personnes.

LA FORMATION D'UNE VRAIE LIGUE JUNIOR "A" DISCUTÉE À QUÉBEC

QUEBEC (PC) — Un groupe de sportifs du Québec doivent se réunir le mois prochain pour tenter de jeter les bases d'une nouvelle ligue de hockey junior dans la province.

M. Paul Dumont, directeur de l'organisation mineure des As de Québec, de la ligue de hockey Américaine, a déclaré mardi que la réussite d'un tel circuit dépend avant tout de l'application d'un règlement de repêchage qui mettrait fin au départ des meilleurs joueurs juniors québécois vers l'Ontario.

Il ne s'agit pas d'un projet séparatiste, mais tout simplement d'une légitime ambition pour le Québec de jouir le plus longtemps possible de ses meilleurs talents juniors.

A une majorité des voix, il y a quelques mois, la présente ligue Junior A du Québec a rejeté le projet de repêchage mis de l'avant par Dumont. C'est d'ailleurs pourquoi les As de Québec Juniors ont décidé de se retirer du circuit pour la présente saison.

L'opposition au nouveau système de repêchage, proposé par Dumont, est venue de trois équipes patronisées par des clubs de la ligue Nationale de hockey.

En vertu de ce système, aucun joueur du nouveau circuit projeté ne pourrait le quitter pour une autre ligue junior avant d'avoir été soumis au repêchage de toutes les équipes.

But

"Cela n'empêchera pas une équipe, a dit Dumont, d'être affiliée à un club professionnel. Cela n'empêchera pas non plus un joueur de faire le saut chez les professionnels avant la fin de sa carrière junior. Mais, tant qu'il évoluera junior, ce sera dans notre ligue, a u profit de ceux qui l'ont développé".

L'an dernier, sept des 10 premiers compteurs de la ligue Junior de l'Ontario venaient de la province de Québec.

St-Jérôme, qui s'était opposé au projet de Dumont, a cause de son affiliation avec les Reds Wings de Detroit, serait maintenant prêt à l'accepter.

Au cours de la présente saison, les Alouettes ont dû céder leur cerbère Lalancette au club Hamilton et, par suite de ce départ, les assistances ont diminué au point que le club a perdu $5,000. La subvention de $3,000 versée par Detroit ne peut donc pas combler le déficit.

Les seuls clubs dissidents à l'heure p'ésente seraient Sorel et Shawinigan qui font affaire avec les Black Hawks de Chicago et les Bruins de Boston.

Les deux autres clubs de la présente ligue, Thetford Mines et Trois-Rivières, seront favorables au nouveau projet.

M. Jean-Paul Marinier, propriétaire des Saints de Laval, de la ligue Métropolitaine, a déclaré qu'il est prêt à faire une demande de franchise dans la nouvelle ligue.

Il est bien entendu évidemment que Québec fera partie de cette ligue si le projet se matérialise.

Les promoteurs notent, par ailleurs, qu'il y a des possibilités d'obtenir une équipe de Verdun et une autre de la Palestre nationale.

On projette de lancer des invitations à toutes les équipes de la ligue Métropolitaine.

On parle également de Hull et Chicoutimi, en plus de Victoriaville et Drummondville. Victoriaville serait intéressé à se retrouver dans le hockey junior après avoir perdu sa franchise aux mains de Shawinigan. La ligue pourrait compter de huit à 10 équipes, réparties en deux divisions.

La nouvelle ligue engagerait un commissaire à salaire intéressant, dont le rôle serait d'appliquer les règlements établis.

Aucune ville ne serait mise à l'écart pour des raisons de distance, car les dépenses de voyage seraient mises dans un "pool" et partagées également entre toutes les équipes.

Enfin, une proposition a été faite à Jack Riley, président de la ligue de hockey Américaine, pour amener les clubs indépendants de ce circuit à s'intéresser financièrement au projet québécois. On dit que l'aide financière de la ligue Américaine serait très appréciée, mais non indispensable.

Dumont a bon espoir de voir toute la question se décider le mois prochain.

Il faudra être en marche au début de mai, a-t-il souligné, car ce n'est pas à l'automne que l'on peut s'organiser à temps pour l'hiver suivant.



LES REPRESENTANTES du Québec aux championnats Dominion Diamond "D" qui se jouent cette semaine à Vancouver sont dirigées par Mlle Nicole Janelle, skip. Cette équipe a remporté dernièrement le championnat provincial de curling féminin Dominion Silver "D". De gauche à droite, Mlle Janelle, Mmes Roma Jean, troisième, Roland Janelle, seconde, et Maurice Gagnon, en tête.

SURVEILLEZ
notre VENTE Formidable
GABRIEL Lussier LTEE.
ACADIAN - PONTIAC - BUICK - G.M.C.
715 Boul. LECLERC GRANBY 378-4678

St-Hyacinthe revient dans la bataille

Avec une belle victoire de 5 à 2, hier

ST-HYACINTHE -Après avoir subi la défaite lors de la première partie de la série semi-finale dimanche dernier à l'aréna locale, les Gaulois de St-Hyacinthe ont répété le même exploit que les Rockets de Drummondville en remportant une belle victoire de 5 à 2 hier soir à l'aréna de Drummondville, pour ainsi égaliser cette série semi-finale "A" une partie à une.

Si les porte-couleurs du pilote Claude Savary n'ont pas affiché leur tenue habituelle lors de la première rencontre, ils se sont superbement rachetés dans la seconde partie. La défensive, qui avait été le point faible dans le premier match, a sans aucun doute été à la hauteur de la situation hier soir à Drummondville, pour procurer une victoire de grande importance. Les quatre joueurs de défenses ont accordé une protection de premier ordre au vétéran Andy Payette, qui a encore une fois brillé devant la forteresse des Gaulois de St-Hyacinthe.

Payette, qui a remporté son cinquième championnat en sept saisons chez les meilleurs gardiens de buts de la ligue Provinciale senior du Québec, a sauvé la situation à plusieurs reprises surtout vers la fin de la deuxième période alors que les Rockets de Drummondville ont bourdonné constamment dans le territoire du club St-Hyacinthe, à la suite de leurs deux buts qui leur permettraient de s'approcher à seulement deux points des Gaulois. Andy a également brillé au cours de la troisième période pour empêcher les joueurs de Lou Poliquin de réduire la marge. Payette a été l'un des grands responsables de cette première victoire.

A la suite de leur défaite de dimanche les Gaulois se devaient à tout prix l'emporter s'ils ne voulaient pas se retrouver en fort mauvaise posture. Les hommes de Claude Savary savaient qu'une autre défaite serait très néfaste et que la pente serait plus dure à remonter, c'est pour cette raison qu'ils n'ont pas tardé à attaquer dès le début pour prendre une avance de trois buts dans la première période. Maintenant que la série est égale, c'est une toute autre série qui débute, soir un 3 dans 5 au lieu de 4 dans 7. La troisième partie aura lieu jeudi soir à l'aréna locale.

BEDARD ABSENT

Les Gaulois de St-Hyacinthe manquaient les services de Gilles Bédard, l'auteur du seul but des Gaulois lors de la première partie, qui soigne une douloureuse blessure à la lèvre supérieure. Bédard s'est infligé cette blessure dimanche dernier à la deuxième période alors que Léon Bouchard le mettait en échec et que le joueur des Gaulois n'était même pas en possession de la rondelle.

L'instructeur espère que Gilles Bédard pourra revenir au jeu pour la troisième partie car un club ne peut se permettre de perdre un joueur des la trempe de Bédard, surtout durant les séries éliminatoires.

C'est Claude St-Jean, un maskoutain qui n'a pas joué depuis plus d'un mois, qui a remplacé Bédard sur la première ligne d'attaque en compagnie de Skippy Burchell et Guy Black. En quelques occasions l'instructeur Savary a également fait appel aux services de Jacques Morin pour remplacer Bédard.

Un fait à souligner, c'est que la ligne composée de Beauregard, Gosselin et Viens a tenu en échec le dangereux trio des Rockets de Drummondville formé de Picard, Labrosse et Leclerc. Il s'agissait de la deuxième partie consécutive au cours de laquelle cette première ligne des Rockets était tenue en respect par le rapide trio des Gaulois formé de trois maskoutains. Ces derniers ont démontré beaucoup de rapidité pour embouteiller les attaques des Picard, Labrosse et Leclerc. En plus de se distinguer à la défensive, cette ligne d'attaque a réussi un but qui procurait une avance de quatre buts aux Gaulois. C'est un travail de géant qu'ils ont accompli dans cette partie et ils ont contribué largement à la victoire des leurs.

Les Gaulois n'ont pas tardé à prendre les devants dans la partie et à la fin de la première période ils menaient au pointage de 3-0. Tout d'abord, dans la cinquième minute de jeu, Ted Houston a complété une belle série de passes avec ses compagnons de ligne pour enregistrer le premier but. Par la suite, les Gaulois ont continué d'attaquer et ils ont marqué deux buts rapides pour prendre une avance confortable. Le meilleur compteur des Gaulois, Guy Black, a réussi le deuxième filet de la partie alors que son dur lancer frappé a pris le cerbère Gagnon en défaut. Moins d'une minute plus tard, Ted Houston réussissait son deuxième but de la partie alors que son lancer a dévié sur la jambière de Gagnon pour pénétrer tranquillement derrière lui. A ce moment là, Houston se trouvait derrière les filets et c'est en voulant tenter une passe en avant des buts que la rondelle a glissé dans les buts. Cette première période a offert du jeu rude et les Rockets ont encore une fois les plus punis. Vers la fin de cet engagement, une bagarre a éclaté entre Roger Picard et son ombre Réal Viens. Il furent tous deux punis pour 7 minutes.

La deuxième période ne venait que de débuter que les Gaulois comptaient un autre but, pour prendre une avance encore plus confortable. Tour d'abord, Gilles Gosselin a travaillé d'arache-pied dans la zone des Rockets et il a réussi à enlever la rondelle à deux adversaires pour ensuite prendre le gardien Gagnon en défaut. Mais, les Rockets se sont finalement réveillés et ils ont compté deux buts pour réduire la marge à deux. Jean Therrien a réussi le premier sur un dur lancer de la ligne bleue que Payette n'a pas vu ayant la vue obstruée par plusieurs joueurs. Encouragés par ce premier but, les joueurs de Lou Poliquin ont attaqué furieusement et leurs efforts furent couronnés par un autre but sur une montée spectaculaire du jeune André Lagueux, qui réussissait dimanche dernier le but vainqueur. Lagueux est parti de sa zone pour traverser toute la patinoire et en parvenant seul devant Payette il a lancé sur le poteau des buts, mais en voulant feler la rondelle le gardien des Gaulois l'a accidentellement poussé dans ses propres buts.

Dans la troisième période, la défensive du club local a joué un jeu de position parfait et les Rockets ont été incapables d'organiser des attaques soutenues. Finalement, dans les dernieres minutes de la partie, Skippy Burchell est venu sceller l'issue de la partie en comptant le 5ième but des Gaulois sur une échappée en compagnie de Guy Black.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE.

Buts. 1- Gaulois T. Houston (Mackell-Lambo) 14.17

2- Gaulois G. Black (Burchell-Hardy) 12.10

3- Gaulois T. Houston (Mackell-Beauregard) 13.02

Punitions. Boucher 5.04, Beauregard mineure et majeure 5.47, Fortin mineure et majeure 5.47, Boucher 16.17, Viens 19.09, Picard 19.09.

DEUXIEME PERIODE.

Buts. 4- Gaulois G. Gosselin (Beauregard-St-Vincent) 3.06

5- Rockets J. Therrien (Boucher-Aubry) 4.55

6- Rockets A. Lagueux (sans aide) 9.35

Punition. Mascotto 12.49

TROISIEME PERIODE.

But. 7- Gaulois S. Burchell (Houston) 17.51

Punition. Fortin 9.14



PHOTO PRISE sur l'emplacement du pavillon du Canada à l'Expo 67. On voit, de gauche à droite, MM. Jean Béliveau, Jean-Claude Tremblay, Robert Rousseau et Claude Provost. Ils ont en main une photo de la maquette du Stade Expo.

Hershey 4 Québec 2

SOMMAIRE

Première période:

1. Hershey, Conacher (Stankiewicz, Nykoluk) 8:15

Punitions: Robazza 3:43, Keller 10:11, Popeil 13:19, 19:52, Rochefort 15:33.

Deuxième période:

2. Hershey, Ubriaco (Rivers, Mahoney) 8:01

3. Hershey, Dejordy (Dornhoefer, Leiter) 9:22

Punition: Mahoney 13:28.

Troisième période:

4. Québec, Hicks (Mortson, Hoekstra) 11:04

5. Québec, Rochefort (Morrison, Blackburn) 17:19

6. Hershey, Conacher 19:52

Punition: Stankiewicz 10:47.

Arrêts:

Dufour	10	9	8	27
Vachon	5	11	6	—22

Assistance: 3,481.

Baltimore 9 Providence 1

SOMMAIRE

Première période:

1. Baltimore, Cossette (Ingram, Cullen) 13:55

2. Baltimore, Taylor (Regan, Schinkel) 17:00

Punition: Block 9:26.

Deuxième période:

3. Baltimore, Cossette (Dufour, Ingram) 3:52

4. Baltimore, Ingram (Regan) 14:09

5. Providence, Brinkworth (Leduc) 17:11

Punitions: Goegan 3:18, Cossette et Mikol 10:53, Muloin 14:17, Harvey 19:11.

Troisième période:

6. Baltimore, MXCDonald (Knibbs) 3:35

7. Baltimore, Cossette (Dufour, Cullen) 7:00

8. Baltimore, Lawson (McDonald, Harvey) 7:38

9. Baltimore, Knibbs (Ingram, Taylor) 8:45

10. Baltimore, Dufour (Ingram Harvey) 12:35

Punitions: Creighton 4:18, Bartlett 11:17.

Arrêts:

Boisvert	8	6	14	28
Brooks	9	11	7	—27

Sherbrooke gagne 4-1

GRANBY- Inspirés par la sensationnelle tenue de Serge Aubry dans ses filets, les Castors de Sherbrooke ont remporté hier soir une autre victoire sur les Tigres de Victoriaville, cett fois au compte de 4 à 1. Sherbrooke mène la série semi-finale "B" par deux gains à zéro, et la 3e partie aura lieu demain soir à Sherbrooke.

Aubry a repoussé 42 rondelles hier soir, pour s'avérer la différence chez les Castors. Les Tigres ont assez bien joué l'emporter; ils ont surclassé les Castors à la 3e période, alors que Aubry a alloué son seul but.

Pépin, Guilbaut, Cardin et Cartier ont compté les buts des Castors, tandis que Drolet évitait le blanchissage aux Tigres. Ces derniers seront donc acculés au mur s'ils perdent de nouveau demain soir.

Sherbrooke menait 1 à 0 après la première période, grace à un but de Pépin compté dès la première minute de jeu.

Les Castors ont porté cette avance à 3 à 0 à la deuxième période, et Cartier ajoutait un 4e but avant que Drolet ne compte pour les infortunés Tigres.

PREMIERE PERIODE:

1-Sherbrooke: Pépin (Lévesque-Dupré) . 53

Punition: Bouchard 14.26

DEUXIEME PERIODE:

2- Sherbrooke; Guilbault - (Cossette-Hurtibise) 14.30

3-Sherbrooke: Cardin (Pépin Dupré) 15.56

Punitions: Cardin 1.11, Lévesque 2.48, Richer, mauvaise conduite, 14.13, Robidoux 16.56

TROISIEME PERIODE:

4- Sherbrooke: Cartier (Cardin) 11.34

5-V'Ville: Drolet (Bessette-Michelin) 12.21

Punitions: Club Sherbrooke, purgée par Rousseau à 4.07, Robidoux 9.00, Drouin 17.42

ARRETS: Aubry 12 16 14 42

Cyr 12 16 5 33

Il y a peu de place au sentiment et au patriotisme dans la LNH

TORONTO (PC) — Syl Apps croit que la ligue Nationale de hockey est un commerce qui laisse peu de place au sentiment et au patriotisme et qui offre peu d'espoir pour le développement du hockey amateur au Canada.

Apps, député progressiste conservateur de Kingston à Toronto, a déclaré hier que personne ne regrettait plus que lui le refus essuyé par Vancouver dans sa tentative d'obtenir une franchise dans la LNH.

Vancouver a prouvé son appui au football professionnel et aurait certes pu supporter une équipe de hockey majeur de la même façon.

"Toutefois, nous devons réaliser que la LNH est un commerce où il n'y a guère de place pour le sentiment ou le patriotisme."

L'accord d'une franchise à St. Louis même si personne n'en avait fait la demande était tout simplement une manoeuvre commerciale qu'on ne peut critiquer même si elle a lésé la fierté canadienne, a déclaré Apps devant la législature ontarienne.

L'ancien centre-étoile des Maple Leafs de Toronto croit qu'on ne peut critiquer le hockey professionnel parce qu'il avait réussi à vendre notre sport national mieux que le hockey amateur.

Campbell

Il s'est dit désappointé d'une déclaration du président Clarence Campbell à Radio-Canada voulant que Vancouver ne pourrait supporter une franchise de la LNH parce qu'elle dépensait trop d'argent pour le football professionnel.

"Il diminuait certes l'attrait de la LNH tout en insultant la population d'une des plus grandes cités canadiennes."

Par ailleurs, Apps a critiqué la CAHA ainsi que les gouvernements fédéral et provinciaux pour ne pas aider au développement des meilleures équipes amateurs, non seulement au point de vue habileté mais aussi au point de vue sportif, dans le but de participer aux compétitions internationales.

Le gouvernement fédéral devrait songer à enroler 30 bons jeunes joueurs amateurs au Collège militaire royal de Kingston enfin de former une équipe de première force sur une période de quatre ans.

Une telle équipe "regagnerait certes beaucoup de notre prestige diminué dans le hockey international."

Le procès se continue

MILWAUKEE (PA)—L'avocat spécial de la poursuite pour le Wisconsin a déclaré hier que les Braves avaient déménagé leur franchise de Milwaukee à Atlanta parce que "de jeunes hommes avaient emprunté trop d'argent et devaient faire de l'argent très rapidement afin de demeurer dans le baseball".

Williard Stafford, conseiller de l'avocat général de l'Etat, a dit qu'il demanderait au juge Elmer Roller d'obliger les Braves à retourner à Milwaukee "de gré ou de force" à moins que ou jusqu'à ce que la ligue Nationale octroie une nouvelle franchise à la ville.

Wtafford a ouvert le feu dans cette tentative du Wisconsin de 000,000 qu'ils s'étaient mise sur le dos. . .

"Ils se sont imposé leurs propres difficultés", a ajouté Stafford et celles-ci n'avaient rien à faire avec le support accordé à l'équipe par Milwaukee.

"Ils ont recherché le contrat de TV à Atlanta afin de payer rapidement leurs dettes", a conclu Stafford.

Aupavavant, Stafford avait averti la défense qu'il assignerait Arthur Montgomery, président de la compagnie Coca-Cola, comme témoin. Ce dernier a déclaré la semaine dernière qu'un membre du groupe de propriétaires des Braves l'avaient approché en 1963, quelques mois après l'achat de la franchise, dans le but de discuter le déménagement possible à Atlanta.

s'attaquer à l'immunité traditionnelle du baseball aux lois antitrust lors de son exposé initial retardé pendant presque deux jours par des discussions légales au sujet de 188 documents admis en preuve.

En plus de demander le retour des Braves à Milwaukee, Stafford veut prouver à la cour que la ligue Nationale et ses 10 équipes ont violé les lois antitrust.

Raison

Stafford, faisant allusion au groupe de jeunes hommes d'affaires de Chicago qui ont acheté les Braves de Lou Perini à la fin de 1962, a dit: "Les Braves ont déménagé parce que les nouveaux propriétaires désiraient payer une dette de $3,-

St-Césaire organise un "sleigh ride"

ST-CESAIRE DNC - On apprend de St-Césaire qu'en "sleigh ride", pour tous les adeptes de ce sport, sera organisé samedi soir prochain, le 5 mars à Shefford Valley. Le départ se fera à 8h30, pour une randonnée de 3 milles. On accommodera aussi ceux qui désireront faire du ski en soirée. Au retour au chalet, il y aura soirée récréative et danse. Tous les intéressés sont invités.

La LNH négocie "sérieusement" avec un réseau américain de TV

NEW YORK (PC)—La ligue Nationale de hockey négocie "sérieusement" avec un réseau important de TV américaine la télédiffusion en direct de tous les matches dominicaux des séries de la coupe Stanley pour la première fois aux Etats-Unis.

On espère une décision dans environ une semaine, a révélé Bill Jennings, président des Rangers de New York et président du comité de TV de la LNH.

On sait que tous les matches des séries sont télédiffusés en direct sur les deux réseaux canadiens.

Toutefois, la LNH devra présenter ses matches dans l'après-midi afin d'éviter le coût élevé de la publicité du dimanche soir.

A Montréal, le président Clarence Campbell a spécifié que la LNH attendait cette semaine une réponse de la National Broadcasting Company.

Informations

Le New York Journal-American rapporte de sources bien informées que la NBC vendrait déjà du temps aux commanditaires à $12,000 la minute pour les joutes des 10, 17 et 24 avril.

Les 1er et 8 mai sont des dates possibles si les semi-finale et la finale atteignent la limite de sept joutes.

"Ce serait la première fois où la LNH dispute une partie de la coupe Stanley dans l'après-midi, ce qui implique un changement soudain de politique, dicté par l'argent de la TV", écrit Stan Fischler, du Journal-American.

Le prix de $12,000 la minute se compare à celui de $70,000 la minute que verseront les commanditaires du football professionnel en 1966.

"Les publicitaires de la NBC font des offres définis aux annonceurs depuis mercredi dernier", précise Fischler.

Un porte-parole de la NBC a admis "qu'il se brassait quelque chose", mais a refusé de donner des détails au sujet du hockey.

"La télédiffusion des joutes est devenue possible lorsque la ligue a prouvé sa bonne volonté en avançant ses matches de la soirée à l'après-midi", a ajouté Fischler.

"La télédiffusion des matches éliminatoires sera un prélude à la télédiffusion plus élaborée du hockey l'an prochain, ce qui préparera la voie à un contrat profitable de TV lorsque le circuit élargira ses cacres de six à 12 équipes en 1967-68."

Selon Fischler, la LNH prévoit la télédiffusion d'autres matches dominicaux dans l'après-midi, en plus des parties éliminatoires, la saison prochaine.

Bureau de direction

La LNH a continué d'augmenter son personnel de direction en vue de l'expansion en 1967.

En effet, le président Campbell a annoncé hier la nomination de Don V. Rusk, de Mont Carmel, Connecticutt, comme directeur des relations extérieures du circuit avec bureau à New York à partir de cet été.

On sait que Brian O'Neil, de Montréal, a été nommé gérant adjoint récemment.

Le tournoi mondial débute demain

LJUBLJANA, Yougoslavie — (PC) — La jeune équipe nationale du Canada a tenu hier son premier exercice sous l'oeil scrutateur du R.P. Bauer en vue des championnats mondiaux de hockey amateur.

Le tournoi de 10 jours débutera jeudi alors que les Canadiens sont loins d'être favoris, surtout à la suite de leur piètre tenue lors d'une brève tournée européenne.

L'équipe nationale a triomphé dans deux matches sur cinq, cédant par 4-0 et 4-3 devant les Tchèques et 2-1 devant les Américains. Les Canadiens ont vaincu une équipe de la RCAF 14-2 en Allemagne de l'Ouest et une équipe yougoslave 7-1.

Père Bauer

Le Père Bauer, qui est officiellement conseiller de l'équipe, a déclaré:

"Il va sans dire que nous espérons faire aussi bien que l'an dernier alors que nous avons fini quatrième, ou même mieux.

"Toutefois, j'admettrai que l'équipe américaine est quatre fois supérieure à celle de l'an dernier. Les Suédois sont dans une période de reconstruction et ils comptent plusieurs jeunes joueurs sans en avoir plus que nous, car notre moyenne d'âge est 22 ans."

Le P. Bauer, qui a piloté l'équipe nationale au 4è rang lors des jeux olympiques de 1964, aide le joueur instructeur Jackie McLeod.

"Je crois que vous pouvez me désigner comme pilote adjoint, a dit le P. Bauer. Jackie est l'instructeur de l'équipe, mais je le remplace quand il joue."

Joueurs

Les Canadiens comptent 19 joueurs dans leurs rangs, mais ils devront réduire leurs effectifs à 17 pour les championnats.

"Deux des gars auront la malchance de ne pas jouer, a déclaré le P. Bauer. Nous ne sommes pas obligés de révéler l'identité de nos 17 joueurs avant jeudi matin, mais nous nous déciderons peut-être ce soir. Je n'ai encore aucune idée du choix final."

Le Canada sera privé des services de Gary Dineen, qui fut une des étoiles des championnats de l'an dernier en Finlande.

"Nous lui avons promis un an de congé afin de lui permettre de poursuivre ses études à l'Université de la Colombie-Britannique, a dit le Père. Il nous manque beaucoup. Par contre, Marshall Johnson, qui n'a pu participer au championnat de l'an dernier en raison de blessures, est de retour cette année."

La Russie défendra son titre contre sept pays dans ce tournoi à la ronde, soit le Canada, les Etats-Unis, la Tchécoslovaquie, la Suède, l'Allemagne de l'Est, la Finlande et la Pologne.

Le Canada livrera son prematch aux Etats - Unis jeudi dans cette compétition qui prendra fin dimanche, le 13 mars.

Au championnat féminin

VANCOUVER (PC) — Nicole Janelle, de Port-Alfred, Qué., a infligé, hier, la première défaite au quatuor de la Saskatchewan dans la troisième ronde du championnat national de curling féminin.

Mlle Janelle, qui, à 22 ans, est la plus jeune skip à n'avoir jamais atteint la finale canadienne, a conduit son quatuor a un gain de 9-5 sur celui de Barbara MacNevin, de Delisle, dans une des deux surprises de la ronde.

L'autre a vu Kay Hoare, de Summerside, I.P.E., enregistrer sa première victoire en infligeant à Rene Shaw, de Halifax, son premier revers au compte de 10-7.

Cependant, Hazel Jamison, d'Alberta, et Marg Cooke, de la Colombie-Britannique, sont demeurées invincibles avec des fiches de 3-0. Le quatuor d'Edmonton, du skip Gale Lee, l'a emporté 10-7 sur Shirley Pinson, de Bathurst, N.B. tandis que Mme Cooke, de Vancouver, battait June Shaw, de Kenora, Ont., 14-9.

Enfin, Joyce Beek, de Dauphin, Manitoba, a écrasé Vi Pike, de Grand Falls, T.N., 10-4 dans l'autre match de cette troisième ronde.

Jeux

Mlle Janelle, a surpris les experts en obligeant ses coéquipières Yvette Janelle, Paulette Janelle et Carmen Gagnon à prendre des chances continuellement au lieu de jouer avec sûreté.

Par ailleurs, la tenue des quatuors Jamison et Mme Cooke a donné l'impression que l'issue du tournoi se déciderait dans la 9e ronde jeudi lorsque les deux quatuors s'affronteront.

Le quatuor de Mme Cooke, après avoir perdu une avance de 10-2 compilée au cours des six premiers bouts, s'est finalement assuré le gain au dernier bout lorsque la pierre de Mme Cooke a délogé celle qui aurait assuré une égalité à l'Ontario et nécessité un bout supplémentaire.

La quatuor Jamison a réussi à compter dans sept des 10 bouts tout en comblant les trois points récoltés par Mme Pinson au 4e et 8e bouts.

Mme Hoare, sa seconde Diane Stark et sa première Muriel Thomas, privées des services de leur troisième Lila Tucker, à l'écart du jeu en raison d'un disque déplacé lundi, ont toutefois remporté leur premier gain en brisant une égalité de 7-7 au 8e bout et ajoutant deux autres points au dernier jeu.

Enfin, Mme Beek, seule femme lançant de la gauche chez les 40 concurrentes, a donné une avance de 4-2 au Manitoba au 5e bout et Terre-Neuve n'a jamais pu la rejoindre par la suite.

Vie nouvelle pour les coeurs ralentis

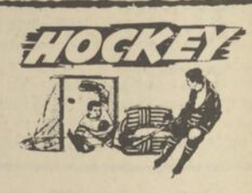
Lisez comment un grand cardiologue de Montréal a découvert et développé une nouvelle méthode chirurgicale pour remédier aux insuffisances des artères coronaires. La portée de cette découverte est inappréciable! Des centaines de patients en ont déjà bénéficié et peuvent maintenant jouir d'une vie normale. Renseignez-vous à ce sujet et sur bien d'autres en lisant Sélection du Reader's Digest de mars!

NOUVELLES BREVES

TOKYO (AFP)—Dans le Budomah Hall de Tokyo, l'Argentin Horacio Acavallo a battu le Japonais Katsuyoshi Takayama aux points en 15 reprises dans un combat considéré par la W.B.A. et le W.B.C. comme championnat du monde des poids mouche.

— — —

DURBAN (AFP)—Le temps de Karen Muir, pour son nouveau record du monde des 110 yards dos, en 1 minute 8 secondes, est considéré par les spécialistes comme plus rapide d'1-10è de seconde environ que celui du record du monde des 100 mètres dos en 1 min. 7 secondes 7-10è de l'Américaine Kathie Ferguson.



LIGUE NATIONALE

	G	P	N	PP	PC	PTS
Montréal	31	15	7	183	139	69
Chicago	31	18	7	205	148	69
Détroit	25	21	9	182	154	61
Toronto	25	20	8	158	147	58
New York	14	33	9	163	215	37
Boston	15	34	6	133	221	36

LIGUE AMERICAINE

Division de l'Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	38	17	3	251	179	79
Hershey	27	23	4	189	164	58
Springfield	23	30	1	155	174	47
Baltimore	20	32	2	157	190	42
Providence	15	34	3	129	215	33

Division de l'Ouest

Rochester	36	14	4	223	161	76
Pittsburgh	30	25	1	185	168	61
Cleveland	29	25	1	181	157	59
Buffalo	22	31	3	162	192	47

Providence 1 Baltimore 9

Hershey 4 Québec 2

LIGUE JUNIOR "A" ONTARIO

Peter.	24	12	9	205	160	57
Niag.	22	13	10	199	152	54
Mont.	22	15	8	199	142	52
Osha.	21	17	8	210	178	50
Hamil.	21	19	6	195	210	48
Tor.	19	18	10	196	207	48
Kitch.	14	22	9	159	171	37
St-Cat.	15	25	6	175	223	36
Lon.	12	29	5	144	230	30



PRIX TOUJOURS IMBATTABLES

Choisissez la beauté et la qualité d'une Polara 880

Garantie de 5 ans ou 50,000 milles

VALIANT 1965
Barracuda, tout équipé très peu de millage
2875.
Garantie de 4 ans ou 40,000 milles

PLYMOUTH 1964
Station, V 8, Sedan 3 ans de garantie
PRIX SPECIAL

Plusieurs autos usagés portent une garantie de 4 ans ou 40,000 milles

VOYEZ NOS SPECIAUX USAGES VOUS DIREZ VOUS AUSSI

CHEZ MAHEU...

C'EST TOUJOURS MIEUX

Granby 378-7474 378-6283

Maheu AUTOMOBILE INC.

CHRYSLER 1964 Avec tout l'équipement désiré 2875.

CHRYSLER 1961 Windsor 2 p., h.t. Tout équipé 1495.

2 OLDSMOBILE 1959 Très bonne condition 695.

CONSUL 1962 Sedan 315 395.

2 FORD 1964 4 portes, sedan V 8, auto, radio 1895.

VOLKSWAGEN 1962 Propre comme neuf 595.

DODGE 1965 Conv., comme neuf Garantie 40,000 milles Polora 880 3495.

BUICK 1964 Conv., Spécial Propre comme neuf 2095.

St-Luc remporte le championnat de la ligue Pee Wee "A" - Héneault finit en 1ère place

GRANBY - La saison régulière de la ligue Pee Wee "A" des Loisirs de Granby est maintenant terminée. L'équipe St-Luc pilotée par Réal Lacroix et dont le gérant était Yvon Gaucher, a remporté le championnat avec une fiche de 16 victoires, une nulle et un seul revers en 18 parties, pour totaliser 33 points, quatre de mieux que St-Eugène.

Chez les compteurs, le titre revient indiscutablement à D. Héneault du St-Eugène qui a réussi 36 francs buts et fourni 13 passes en 18 parties, pour 49 points. Il a devancé P. Ouellet du St-Luc par 11 points.

Le duo P. Huard A. Gaucher du St-Luc a conservé la meilleure chez les gardiens, soit 1.05 ayant été déjoué 19 fois en 18 rencontres.

Huit équipes sur dix prendront part aux séries éliminatoires de fin de saison. Ces séries commenceront samedi prochain, le 26. A 8 heures, St-Benoit visitera Assomption; à 9h, St-Luc fera face à l'Immaculee Conception à 10h, St-Eugène rencontrera Notre-Dame et à 11h, St-Joseph et Ste-Famille se feront face. Le 5 mars, les joutes seront les suivantes: 8h Assomption vs St-Benoit 9h, Ste-Famille vs St-Joseph; 10h, Notre-Dame vs St-Eugène; 11h, Immaculée Conception vs St-Luc.

Les joueurs ont fait preuve d'un bel esprit sportif tout le long de la cédule régulière si l'on considère le fait que seulement 643 minutes de punitions ont été purgées, sur 4050 minutes de jeu. 299 punitions mineures ont été distribuées, 7 majeures seulement et une de mauvaise conduite. Ce magnifique record est dû sans aucun doute au superbe travail des moniteurs et instructeurs qui ont, avant tour, enseigné le hockey à leurs joueurs. Voici maintenant les statistiques complètes et finales de cette ligue:

POSITIONS DES EQUIPES

	Pj	G	N	P	Pp	Pc	Pts	Pun.
St-Luc	18	16	1	1	98	19	33	59 m.
St-Eugène	18	14	1	3	79	30	29	40 m.
St-Joseph	18	12	3	3	66	37	27	69 m.
St-Benoit	18	10	1	7	72	43	21	81 m.
Im. Conception	18	9	3	6	67	32	21	100 m.
Notre Dame	18	6	4	8	41	42	16	34 m.
Ste-Famille	18	7	1	10	38	51	15	58 m.
Assomption	18	5	1	12	27	51	11	63 m.
St-Patrick	18	2	2	14	23	94	6	75 m.
High School	18	0	1	17	9	121	1	64 m.

GARDIENS DE BUTS

		Pj	Pc	Moy.	Blan
P. Huard	St-Luc	18	19	1.05	7
A. Gaucher	St-Luc	18	19	1.05	7
M. Maurais	St-Eugène	18	30	1.66	5
J. Bégin	Im. Concep.	18	32	1.78	7
P. St-Jean	St-Joseph	18	37	2.05	1
M. Fortin	St-Joseph	18	37	2.05	1
R. Beauregard	Notre-Dame	18	42	2.33	4
B. Gagné	St-Benoit	18	43	2.39	2
M. Larose	Ste-Famille	18	51	2.83	3
R. Deslandes	Assomption	18	51	2.83	2
G. Cabana	St-Patrick	18	94	5.41	0
P. Dunn	High-School	18	121	6.72	0

COMPTEURS

		Buts	Ass	Tot
D. Heneault	St-Eugène	36	13	49
P. Ouellet	St-Luc	17	21	38
Piette D.	St-Joseph	15	18	33
J. Compagnat	St-Eugène	14	18	32
P. Lussier	St-Luc	14	17	31
A. Morin	St-Benoit	26	4	30
G. Paul	St-Jospeh	16	14	30
Turmel P.	St-Joseph	16	12	28
M. Préfontaine	Im. Concep.	12	12	24
C. Roy	St-Luc	10	13	23
P. Laliberté	St-Benoit	8	15	23
D. Partin	Im. Conception	12	10	22
J.P. Guay	St-Benoit	11	11	22
D. Gamache	St-Luc	15	6	21
M. Picard	Im. Conception	12	9	21
N. Roy	St-Luc	11	10	21
Garneau G	Notre-Dame	11	9	20
D. Coiteaux	Notre-Dame	9	9	18
R. Fortin	Notre-Dame	7	11	18
R. Comeau	St-Pat.	11	6	17
G. St-Germain	St-Luc	10	7	17
R. Beauchemin	St-Eugène	2	14	16
A. Lecours	St-Eugène	10	5	15
J. Brais	St-Eugène	6	9	15
Y. Cabana	St-Luc	6	9	15
J.P. Halle	St-Joseph	0	14	14
J.R. Petit	St-Benoit	11	2	13
M. Lachance	Im. Conception	8	5	13
R. Beaudoin	Im. Conception	7	6	13
C. Fausse	St-Joseph	9	3	12
M. Pellerin	Ste-Famille	8	4	12
R. Bernier	St-Eugène	7	5	12
M. Landry	Im. Conception	5	7	12
M. Pigeon	Assomption	9	2	11
M. Smith	St-Luc	3	8	11
M, Brunet	St-Luc	8	2	10
G. Fausse	St-Patrick	5	5	10
D. Métivier	Im. Conception	5	5	10
M. Roy	St-Joseph	3	7	10
Y. Hébert	Notre-Dame	6	3	9
G. Sylvestre	Ste-Famille	5	4	9
R. Bouvier	St-Luc	2	7	9
F. Tessier	St-Eugène	1	8	9
Y. Courcy	St-Benoit	1	8	9
J. M.Bergeron	Ste-Famille	6	2	8
D. Bessette	St-Benoit	6	2	8
R. Arés	St-Joseph	2	6	8
A. Jourdenais	St-Benoit	0	8	8
R. Duquette	Assomption	5	2	7
G. Brouillette	Ste-Famille	5	2	7
G. Lapierre	Ste-Famille	3	4	7
Coté M.	Im. Conception	1	6	7
M. Bessette	Ste-Famille	0	7	7
F. Ferland	St-Benoit	0	7	7
M. Trudel	Ste-Famille	3	3	6
C. Premont	Im. Conception	2	4	6
S. Latulippe	Assomption	1	5	6
Y. Houle	St-Eugène	0	6	6
R. Aitkens	H.-School	4	1	5
R. Bélanger	St-Benoit	4	1	5
G. Mailhot	Assomption	3	2	5
B. Robichaud	Ass.	3	2	5
R. Gamache	St-Benoit	2	3	5
M. Comtois	Assomption	2	3	5
J.M. Royer	Notre-Dame	2	3	5
P. Girard	Notre-Dame	1	4	5
B. Auger	St-Patrick	1	4	5
J. McCabe	St-Patrick	1	4	5
B. Racine	St-Benoit	1	4	5
D. Martel	St-Joseph	1	4	5
G. Laflamme	St-Eugène	1	4	5
M. Lacroix	St-Luc	0	5	5
P. Hébert	St-Joseph	0	5	5
C. Ayotte	Ste-Famille	3	1	4
R. Arès	Assomption	3	1	4
A. Cloutier	Ste-Famille	2	2	4
R. Lessard	Notre-Dame	2	2	4
C. Dubois	Ste-Famille	1	3	4
F. Gince	St-Joseph	1	3	4
P. St-Jean	St-Joseph	1	3	4
D. Demers	Assomption	1	3	4
D. Dupré	Notre-Dame	1	3	4
L.P. Perras	St-Luc	0	4	4
F. Charron	Assomption	0	4	4
W. Martin	St-Patrick	3	0	3
S. Houle	St-Eugène	1	2	3
D. Lapière	Ste-Famille	1	2	3
G. Gauthier	Ste-Famille	1	2	3
M. Duperron	St-Joseph	1	2	3
J. Dupaul	St-Benoit	1	2	3
J.Y. Audet	Im. Conception	1	2	3
A. Tétreault	Im. Conception	1	2	3
E. Douesnard	St-Pat	1	2	3
R. Bédard	St-Eugène	0	3	3
F. Bégin	Ste-Famille	0	3	3
M. Healy	High School	0	3	3
G. Baldwin	High School	2	0	2
B. Trudeau	St-Eugène	1	1	2
A. Gaucher	St-Luc	1	1	2
M. Fortin	St-Joseph	1	1	2
P. Bourgeois	St-Benoit	1	1	2
B. Lamarche	Im. Conception	1	1	2
M. Delage	Notre-Dame	1	1	2
F. Leduc	Notre-Dame	1	1	2
P. Cabana	St-Eugène	0	2	2
M. Dancause	St-Benoit	0	2	2
B. Gagné	St-Benoit	0	2	2
D. St-Pierre	Assomption	0	2	2
B. Aikins	Im. Conception	0	2	2
L. Côte	Notre-Dame	0	2	2
D. Brunet	St-Luc	1	0	1
J. MacNeil	St-Pat	1	0	1
C. Dunn	H. School	1	0	1
A. Mace	H. School	1	0	1
P. Dunn	H.-School	1	0	1
C. St-Jean	St-Joseph	0	1	1
R. Fournier	Assomption	0	1	1
C. Hardy	Assomption	0	1	1
M. Mailhot	Assomption	0	1	1
J.P. Roy	St-Eugène	0	1	1
P. Huard	St-Luc	0	1	1
D.R. Gallant	St-Pat	0	1	1
R. Steel	St-Pat	0	1	1
R. Ouellette	Im. Conception	0	1	1
Y. Lavigne	Notre-Dame	0	1	1

ANDRÉ LAURIN ET BERNARD PERREAULT BRILLENT DANS LA LIGUE INDÉPENDANTE

Samedi dernier à la salle de quilles Dufferin la ligue indépendante a continué ses activités alors que l'équipe Forget a repris une avance de 5 points en tête, blanchissant l'équipe Goyette 4 à 0.

Bernard Perreault a pris la vedette avec un excellent triple de 435, Alain Forget (411) et Raymond St-Pierre (400) ont aussi bien fait.

Pour les perdants Arsène Hallé a été le meilleur avec 377.

Dans l'autre rencontre les équipes Laurin et Poudrier ont annulés 2 à 2.

Le capitaine André Laurin a retrouvé son aplomb réussissant un très beau triple de 446 le plus haut de la semaine Richard Dufresne a roulé 411.

Pour l'équipe Poudrier, Jean Claude Dulac a le plus brillé avec 430. Denis Janvier a joué 390.

LIGUE INDEPENDANTE

	Pj	Quil.	Moy.
Jean-Claude Dulac	44	6850	155.30
Réal Goyette	6	827	137.5
Richard Dufresne	60	8208	136.48
Alain Forget	63	8384	133.5
Guy Bertrand	15	1994	132.14
Maurice McMahon	33	4244	128.20
Ben Aubin	63	8064	128.
Claude Poudrier	60	7512	125.12
Denis Janvier	57	7116	124.48
Wilfrid Brodeur	48	5896	122.40
Richard Crack	57	7029	120.48
Bernard Perreault	60	7156	119.16
Raymond St-Pierre	54	6409	118.37
André Laurin	57	6743	118.17
Arsène Hallé	50	5744	114.44
Paul Aimé Perreault	57	6181	108.25
Marcel Godbout	6	620	103.2
FEMMES			
Lise Audette	42	3965	94.17
Pierrette Fontaine	45	4171	92.20
Micheline Beaudry	60	4925	82.5

CLASSEMENT

Equipe	Pj	Pg	Pp	Quil.
Forget	68	40	28	35,355
Laurin	68	35	33	35,336
Goyette	68	31	37	34,810
Poudrier	68	30	38	35,164

MARQUE de la SEMAINE:

Bernard Perreault	173
André Laurin	446
Equipe Laurin	637
Equipe Forget	1817

MARQUES de l'ANNEE:

Jean-Claude Dulac	218
Jean-Claude Dulac	542
Equipe Poudrier	731
Equipe Poudrier	2018

Lobel de Lachute remporte le championnat mixte O'Keefe

QUEBEC - Jouant avec beaucoup d'assurance et faisant preuve d'une précision exceptionnelle, Art Lobel, de Lachute, a défait Elmer Black de Howick, samedi, et cette victoire a permis au capitaine de 30 ans du Club de Curling de Lachute et aux membres de son équipe, champions de la région ouest du Québec, de conquérir le Championnat de Curling Mixte du Québec et le trophée symbolique qui l'accompagne, le O'-Keefe "Golden Bowl".

Lobel eut raison de l'équipe de Black, de la région sud-ouest du Québec, dans un match final bien balancé où l'on vit d'abord Black prendre une avance de deux points en réussissant un point à chacun des deux premiers bouts.

Le capitaine de Lachute égalisa les chances en comptant deux points au troisième bout, tira de l'arrière au quatrième bout en concédant un point à Howick et reprit une avance au compte de 5-3, grâce à deux points obtenus au sixième bout, et un, au septième.

Au huitième bout, Black aurait pu se rapprocher à un point de son adversaire, mais il joua trop court et alloua ainsi deux autres points à Lobel, ce qui lui donnait une avance presqu'insurmontable.

Howick réussit un point au neuvième bout et le compte final s'établit à 7 - 4.

Le championnat de curling mixte provincial permettra à Lobel et son équipe de Lachute, "Bobbie" McFaul (première), Don McFaul (deuxième), et Florence Pollock (troisième), de représenter le Québec au Championnat de Curling Mixte National O'Keefe 1966, à Fort William, du 22 au 26 mars.

La finale de samedi à Québec, mettait un terme aux deux séries-rotation qui furent disputées dans la capitale provinciale durant toute la semaine.

Black se présenta à la finale samedi, au Quebec Winter Club, avec une fiche de 6-0 ayant été invincible de mardi à vendredi. L'ironie du sort a voulu qu'il subisse sa seule défaite, et cela en finale, aux mains du même capitaine qu'il a battu durant trois années consécutives, lors des finales pour la région sud-ouest du Québec pour le championnat provincial, chez les hommes.

Lobel sortit des éliminatoires sur un pied d'égalité avec Ken Weldon de la région centrale de Montréal, avec une fiche de 5-1. Une élimination spéciale fut jouée samedi matin, et Lobel défit Weldon au compte de 12-1.

Les membres de l'équipe finaliste du Club Howick, sous la direction de Elmer Black, étaient Mable Stackhouse, première, Brock Stackhouse, deuxième et Brenda Black, troisième.

Marcel Simard réussit 230

FARNHAM (DNC) - Voici le dernier résultat du tir à l'arc, disputé au club de chasse & pêche de Farnham.

Moyennes sur trois parties de 12 volées à 5 flèches:

Marcel Simard	230
Romuald Sorel	216
Elmer Kreuger	192
Oliva Chiasson	192
Gaston Lafrance	191
Raymond Lafrance	156
Guy Allarie	155
Mlle Amélisa Werner	137
Bruno Robitaille	96
Mde Mariette Allarie	87

Bienvenue à tous les sportifs.

Ste-Rosalie bat Upton 9 à 5

UPTON -- Les Comets de Ste-Rosalie ont remporté une belle victoire de 9 à 5 sur les Lions d'Upton, à ce dernier endroit. Veilleux a été la vedette des Comets avec quatre buts et une passe.

Pour les perdants, J.C. Daviault a réussi deux buts ainsi que Laliberté, en plus d'une assistance chacun. Berthiaume a compté un but et une passe; Loiselle et Trudeau deux passes chacun.

Les Lions ont disputé cette partie avec le minimum de joueurs, à la suite de nombreux blessés. Il ne reste qu'une partie à disputer avant les séries.



DE LA VISITE AU PARLEMENT: Le Premier Ministre du Canada, M. Lester Pearson a eu de la grande visite dernièrement, à ses bureaux du parlement à Ottawa. Nancy Greene, l'une des meilleures skieuses au monde, accompagné de David Jacobs de Montréal, a visité M. Pearson et nos Députés..

Ford-Canada à l'assaut des grands circuits américains

Par l'entremise de l'équipe de course Comstock, branche canadienne des équipes Ford, Ford-Canada va se lancer pour la première fois à l'assaut des grands circuits de courses américains.

Une équipe canadienne conduisant deux voitures Ford GT Mark I, mises au point par Comstock, participera le 26 mars à Sebring (Floride) à l'épreuve de 12 heures surnommée le "Grand Prix de l'Endurance".

Ce sera la première fois qu'un fabricant canadien aura participé à une compétition internationale sur un circuit américain en y inscrivant une voiture.

Les quatre conducteurs qui forment l'équipe canadienne viennent de diverses parties du pays. Ce sont MM. Jean Ouellet, conducteur de Rimouski; le champion canadien Bob McLean, de Vancouver, et Eppie Wietzes et Craig Fisher, tous deux de Toronto, qui ont remporté un vif succès l'an dernier sur des pistes canadiennes au volant de Mustang.

"En raison du rendement excellent de la Ford GT et de l'expérience de notre équipe nous avons confiance d'obtenir de bons résultats à Sebring a déclaré M. J.T. Still, directeur du programme de compétitions de Ford-Canada.

"Il y a eu des inscriptions canadiennes à Sebring au cours des années précédentes", a dit M. Still, "mais à notre avis ce sera la première fois que l'équipe en lice possédera assez d'expérience et sera pourvue d'une voiture assez puissante pour faire sentir sa présence parmi les concurrents qui prendront part à l'épreuve.

"Pour ce premier essai, nous nous sommes donné pour objectif de faire en sorte que les deux voitures se classent parmi les 10 premières et remportent l'épreuve dans la section GT, toutes catégories".

L'équipe de Ford-Canada a déjà tenu une semaine de pratique à Sebring. Sous les yeux de Chuck Rathgeb, chef du groupe Comstock et l'un de ceux qui font le plus au Canada pour populariser le sport des courses d'automobiles, et de Paul Cooke chef d'atelier de Comstock, les conducteurs ont mis l'une des deux GT à l'essai en Floride le mois dernier.

Cette voiture est maintenant de retour au garage Comstock à Toronto, où elle est soumises à une mise au point minutieuse. La seconde voiture sera expédiée d'Angleterre d'ici une semaine.

Les voitures Comstock, que l'on reconnaît aisément à leur fétiche (un Ookpik) et à leurs couleurs (vert et blanc), se sont distinguées à plusieurs reprises sur les pistes canadiennes. Leur succès le plus récent a été celui où une Ford Anglia a remporté le Rallye d'Hiver canadien, une épreuve internationale organisée en Ontario qui comporte des routes secondaires particulièrement malaisées.

"Sebring, cependant, constituera pour nous une épreuve encore plus difficile", fait observer Chuck Rathgeb, un homme d'un physique imposant qui voyage continuellement à l'étranger pour les besoins de son travail. Celui-ci consiste à diriger les opérations d'une entreprise de construction.

A Sebring, Ford-Canada sera en concurrence avec la société mère, Ford de Détroit, qui mettra en lice des Ford GT Mark II. Toutefois, les voitures seront classées différemment.

"Les deux compagnies se feront une sorte de concurrence amicale", de dire M. Still.

Les deux voitures canadiennes qui seront utilisées à Sebring seront des véhicules à commande à l'arrière et moteur au milieu; le moteur sera un V8 Fairlane modifié, construit par Ford, offrant une cylindrée de 289 po. cu. Leur carrosserie aérodynamique, du type coupé à arrière plongeant, présentera une silhouette de 40.5 pouces de hauteur au haut du toit.

L'épure, commencée, en juin 1963, prévoit des vitesses en ligne directe allant jusqu'à 200 m/h et une aptitude exceptionnelle à solliciter les virages difficiles. Dans le cadre de ces objectifs, on a choisi un empattement de 95 pouces afin d'être en mesure d'obtenir un rapport puissance-poids optimal ainsi qu'une docilité maximale au maniement.

La structure principale de la Ford GT est du type semimonocoque en acier avec paroi contrainte - le toit, en plus de sa fonction normale, agissant intégralement avec les membres de la charpente pour ajouter à la résistance du tout. Des profilés de pontons forment des longerons, servant comme parties constituantes de la charpente à travers la section médiane. Des membres en tôle d'acier se prolongeant vers l'avant et l'arrière fournissent des points de fixation pour le moteur et la suspension.

L'accès au poste de pilotage est assuré par une porte à charnière avant s'ouvrant dans le toit. Les sièges sont intégrés au châssis, comme l'est la barre anti-roulis.

Le style aérodynamique fonctionnel est à la base de la forme de la carrosserie. La résistance à l'air a été prévue, avec un avant diminué et des lignes à faible Cx. Des essais effectués en soufflerie aérodynamique à l'Université du Maryland ont déterminé la silhouette de la voiture.

Parmi les autres caractéristiques, on note la ventilation "Flow - Through", les sièges assujettis pourvus de commandes amovibles, de ventilation et d'un appui spécial pour la région lombaire, et un système de refroidissement aérodynamique.

CHRONIQUE SPORTIVE

Par BRUCE LEVETT

VANCOUVER (PC)—Un téléférique qui ressemble à une rame de métro conduit maintenant skieurs et touristes au sommet de la montagne Grouse, d'une altitude de 5,000 pieds, recouvert d'une neige éternelle. Ce téléférique construit au coût de $1,000,000 a été installé par la société Grouse Mountain Resorts Limited à qui appartient une grande partie de ce mont majestueux qui surplombe la ville de Vancouver. Cette société a investi $2,000,000 pour développer ce paradis pour skieurs.

Deux wagons pouvant transporter 50 passagers, qui s'agrippent après des courroies, comme dans les tramways, grimpent le long d'un câble de deux pouces de diamètre, faisant une ascension de 2,624 pieds sur une distance de moins d'un mille pour atteindre le niveau de 3,700 pieds.

La randonnée dure quatre minutes et demie et le prix du passage aller-retour est de $2.50. M. Al Beaton, gérant de Grouse Mountain Resorts, dit que le "Skyride" peut transporter 600 passagers à l'heure dans les deux sens jusqu'à la face ouest de la pente recouverte de neige.

Le téléférique part d'un parc de stationnement pouvant accommoder 900 voitures. Il suffit d'une randonnée de 20 minutes en auto pour se rendre du centre de la ville de Vancouver au pied de la montagne. Les wagons peuvent être ralentis ou même immobilisés au cours de l'ascension pendant qu'un guide indique le barrage Cleveland presque immédiatement en dessous, le profil de Vancouver qui se dessine à l'horizon ou encore les nombreux pics qui se succèdent vers le nord.

Au sommet, les wagons s'arrêtent dans un chalet en forme d'aile de chauve - souris. Lorsque le chalet sera parachevé, il comprendra une salle à manger ainsi qu'un cocktail lounge situés à l'étage pour les touristes. Au rez-de-chaussée il y aura un pub ainsi qu'un casse - croute pour les skieurs.

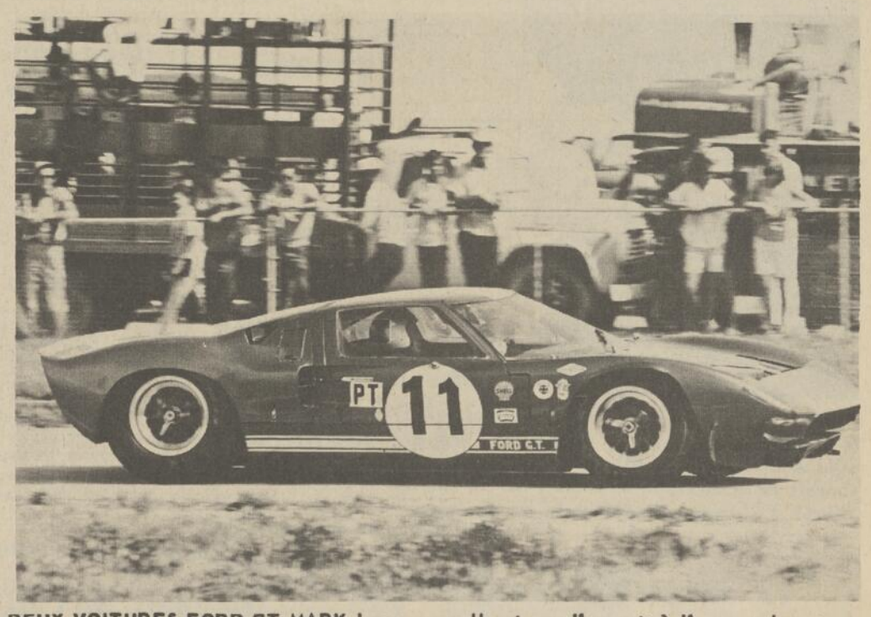
Télésièges moins rapide

A une centaine de verges de là se dresse l'actuel chalet qui comprend la salle à manger, un salon, la boutique de ski et une infirmerie.

Le Skyride devient le second moyen de transport pour atteindre le sommet de la montagne. Jusqu'à maintenant, il n'y avait qu'un télésiège double qui mettait 35 minutes à atteindre le sommet. Le télésiège continuera à fonctionner, notamment lorsque le téléférique ne pourra plus suffire.

Il n'y a pas d'auberge au sommet parce que, comme l'explique M. Beaton, les montagnes de cette région de Vancouver ne se prêtent pas au ski nocturne.

"Pourquoi désirerait-on venir pour une fin de semaine de ski quand il suffit d'une randonnée de 20 minutes en auto depuis le bas de la ville pour se rendre au pied de la montagne.



DEUX VOITURES FORD GT MARK I, comme celle-ci que l'on voit à l'oeuvre durant une pratique, participeront au Grand Prix d'Endurance le 26 mars à Sebring (Floride). Ford-Canada fait participer ces voitures à l'épreuve américaine par l'entremise de l'équipe Comstock, branche canadienne de ses équipes de courses. Ce sera la première fois qu'un fabricant canadien aura inscrit une voiture à une grande épreuve organisée aux E.-U. Jean Ouellet, de Rimouski, et Bob McLean, de Vancouver, feront équipe au volant de la première Ford GT, et Eppie Wietzes et Craig Fisher, tous deux de Toronto, feront équipe au volant de la seconde....



SURVEILLEZ notre VENTE Formidable
GABRIEL Lussier LTEE.
ACADIAN - PONTIAC - BUICK - G.M.C.
715 Boul. LECLERC GRANBY 378-4678

La Voix Féminine

Nouveau-nés à Granby

GRANBY -- Voici la liste des derniers baptisés dans les différentes paroisses de la ville de Granby.

ASSOMPTION

DESCHAMPS-Joseph, Michel, Luc, fils de M. et Mme Normand Deschamps (Marielle Deshaies). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Gilles Blouin (Lucille Deshaies), oncle et tante de l'enfant.

DUQUETTE - Joseph, Marco, Steeves, fils de M. et Mme Gabriel Duquette (Gisèle Dumoulin), Le parrain et la marraine sont M. et Mme Alfred Duquette (Lucie Baillargeon, représentée par Rosie Breton), grand-parents de l'enfant.

IMMACULEE-CONCEPTION

BEAUREGARD - Joseph, Marcel Sylvain, fils de M. et Mme Jean-Paul Beauregard (Adrienne Robert). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Marcel Poirier (Thérèse Robert), oncle et tante de l'enfant.

NOTRE-DAME

DULUDE - Joseph, Marc, Stéphane, fils de M. et Mme Donald Dulude (Micheline Lussier) Le parrain et la marraine sont M. et Mme Paul-Emile Lussier (Blanche Petit), grands-parents de l'enfant.

ST-BENOIT

CHAREST - Joseph, Réal, André, fils de M. et Mme Yvon Charest (Constance Desroches) Le parrain et la marraine sont M. et Mme Normand Lavarière (Jeannine Desroches), oncle et tante de l'enfant.

BEAUREGARD - Joseph, Mario, Michel, fils de M. et Mme Donald Beauregard (Denise Paré). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Oscar Rousseau (Gilberte Beauregard), oncle et tante de l'enfant.

ST-EUGENE

BIGRAS - Joseph, Lorenzo, Claude, fils de M. et Mme Gérard Bigras (Jeannette Ouellet). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Lorenzo Bérubé (Pierrette Bigras), oncle et tante de l'enfant.

RAYMOND - Marie, Cécile, Sylvie, fille de M. et Mme Normand Raymond (Monique Tétreault), Le parrain et la marraine sont M. et Mme Denis Tétreault (Cécile Gibeau) oncle et tante de l'enfant.

STE-FAMILLE

ROY - Joseph, Dorite, Normand, Martin, fils de M. et Mme Normand Roy (Chislaine Raymond), Le parrain et la marraine sont Rolland Raymond et Nicole Raymond.

ST-JOSEPH

DURANLEAU - Marie, Gisèle Linda, fille de M. et Mme Réjean Duranleau (Jeannette Denis). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Gérard Beaudry (Gisèle Denis), oncle et tante de l'enfant.

ST-LUC

CHABOT - Marie, Marceline, Isabelle, fille de M. et Mme Jean-Louis Chabot (Eveline Labbé). Le parrain et la marraine sont Pierre Chabot et Mireille Chabot, frère et soeur de l'enfant.

BERNARD - Marie Nathalie France fille de M. et Mme Michel Bernard (Lucille Ménard). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Ovila Bernard (Laura Fortin), grands-parents de l'enfant.

GAUCHER - Joseph, Patrick, Chislain, fils de M. et Mme Paul Gaucher (Diane Bousquet) Le parrain et la marraine sont M. et Mme Carolus Gaucher (Marie - Jeanne Brodeur), grands-parents de l'enfant.

La fraternité des opprimés de Granby

Une organisation menée par des jeunes de notre ville

GRANBY- Des jeunes de Granby font preuve d'esprit d'initiative et de charité. En effet, Roger Langlois et Nicole Harbec ont organisé avec l'aide d'autres jeunes et M. l'abbé Réginald Deslandes, une organisation qui se nomme: "Fraternité des opprimés de Granby".

ORGANISATION

La Fraternité des opprimés de Granby est une organisation qui a pour but premier d'aider financièrement les familles déshéritées de Granby. Nicole Harbec donne quelques exemples: payer un compte d'électricité, habiller un ou des enfants avec l'aide des parents" On ne donne pas l'argent directement aux parents; nous dit Roger Langlois, on prend, par exemple, le compte et allons le payer. Il existe deux sortes de pauvres. ceux qui le sont par paresse, et les autres qui ne sont pas favorisés par le sort. C'est ce dernier groupe que nous voulons aider." Lorsqu'une famille a un bon nombre de problèmes financiers et qu'on la soulage d'un de ces problèmes, c'est déjà quelque chose, et suffit pour redonner un peu d'optimisme.

LES FONDS

Comment recueillent-ils les fonds nécessaires? Il faut tout d'abord mentionner que cette organisation n'existe que depuis deux mois, et que les organisateurs ont commencé au bas de l'échelle. Ils ont déjà organisé une partie de cartes en janvier, et un programme d'amateurs, la semaine dernière. Cette dernière initiative fut un échec, pour plusieurs raisons. Premièrement : manque d'expérience dans le domaine, manque d'encouragement de la part des marchands et de la population de Granby, manque de jeunes pour les aider dans l'organisation, manque de publicité.

SERVICE BENEVOLE

Le manque d'encouragement - de la part des marchands et de la population vient du fait que ces derniers croient que les profits vont aux organisateurs, alors que c'est tout à fait le contraire. Ces jeunes travaillent bénévolement sans chercher à s'enrichir, dans un désintéressement complet. Ils - donnent beaucoup de leur temps, et même de leur argent, pour combler les déficits, comme tout dernièrement. Ils ont également besoin d'aide bénévole.

L'IDEE

L'idée est venue de Roger Langlois, alors qu'il travaillait dans un magasin de chaussures, et que des enfants venaient pour acheter et demandaient de baisser les prix au montant qu'ils avaient, parce que leur parents ne pouvaient leur donner plus. Après en avoir discuté avec Nicole Harbec, tous deux en ont parlé avec M. le curé Poitevin, puis à M. l'abbé Deslandes, qui est actuellement l'aumônier de l'organisation.

BESOIN D'AIDE EXTERIEURE

Les organisateurs sont: Roger Langlois, président, Nicole Harbec, secrétaire-trésorière, - Luc Harbec et Gaston Cloutier. Mme Marie-Anne Jolin, aide également cette organisation, et M. l'abbé Réginald Deslandes en est l'aumônier. Ils sont donc au nombre de cinq mais pour que l'organisation aille bien, il leur faudrait être au moins dix. Un appel est donc lancé aux jeunes travailleurs et aux gens d'expérience, qui veulent bien donner de leur temps bénévolement, pour soulager un peu la misère qui règne dans ces familles.

Ces jeunes ont vraiment fait et font encore preuve d'initiative et nous les en félicitons. Nous souhaitons que leur organisation durera longtemps et qu'ils pourront aider d'une façon plus grande, lorsqu'ils auront accumulés les fonds nécessaires, les familles déshéritées.



M. et Mme Viateur Francoeur (Ghislaine Arsenault), dont le mariage fut célébré en l'église St-Edmond, de St-Jean. Mlle Arsenault est la fille de M. et Mme Louis-Philippe Arsenault de St-Jean. M. Francoeur est le fils de M. et Mme Joseph Francoeur, de Nouvelle Bonaventure.
(Photo Studio Guillet Enrg.)

17 ième Anniversaire
Vente de Chapeaux
débutant le 3 mars à 9.00 a.m.
Modèles de Saison
de $2.95 à $10.95
Invitation à toutes les Dames
à profiter de ces
Spéciaux avant Pâques
Salon Georgette CABANA
13 rue Court Granby

Réunion du CED St-Benoit à 8 heures

GRANBY -- Le Cercle d'Economie Domestique de la paroisse St-Benoit aura son assemblée régulière de mars, ce soir à 8 heures, au sous-sol de l'église St-Benoît. Le Cercle aura comme invité, M. Lavigne, génicologue. Bienvenue à toutes.

Naissance

ROUGEMONT - (DNC) - M. et Mme Georges Dalpé (Pierrette Vadnais), sont les parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Léon, Alain. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Léon Vadnais.

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (Le Belier) Vous recevez des nouvelles qui vous permettront peut-être de conclure des affaires intéressantes. Votre planète vous met en garde contre la fatigue et les tracas.
20 avril au 20 mai (Le Taureau) Différentes influences sont présentement en jeu et influent vos décisions. Vous devez prendre d'autres moyens pour parvenir à vos fins.
21 mai au 21 juin (Les Gemeaux) Vous feriez mieux de vous accorder certains moments de repos et de détente. Ne vous fiez pas trop à votre grande résistance. Un milieu vous attire.
22 juin au 21 juillet (Le Cancer) Certains aspects imposent aux événements une tournure qui vous engage à faire preuve de prudence et à maitriser vos émotions, plus particulièrement dans le domaine sentimental.
22 juillet au 21 août (Le Lion) Si vous avez besoin d'une aide financière, vous pouvez, aujourd'hui, le solliciter avec de grandes chances de succès. Le moment est également favorable aux affaires d'argent.
22 août au 22 septembre (La Vierge) Des influences bienfaisantes seront actives dans la mesure où vous vous montrerez vous même prompt à l'action et débrouillard. Soyez plus optimiste et apprenez à apprécier les bienfaits dont vous êtes comblé.
23 septembre au 21 octobre (La Balance) Des frictions sont a redouter dans vos relations d'amitié ou d'affaires. Consentez de bonne grâce aux modifications et aux concessions utiles.
22 octobre au 21 novembre (Le Scorpion) Vous feriez bien de chercher à mieux pénétrer l'attitude de vos partenaires en faisant connaître vous même vos intentions. Voyez des amis dans la soirée.
22 novembre au 21 décembre (le Sagittaire) Vous aurez des causes d'énervement qu'il faudra contrôler. Les impulsions malencontreuses sont également à éviter. Le moment est mal choisi pour faire des dépenses inutiles.
22 décembre au 20 janvier (Le Capricorne) Faites attention de pas accorder trop de confiance à des gens dont vous ne connaissez pas l'honnêteté. Une personne vous manifeste un intérêt inacoutumé.
21 janvier au 19 février (Le Verseau) Veillez à ne pas susciter de jalousie, surtout dans le domaine sentimental. Des invitations agréables vous parviendront; vous feriez bien de les accepter.
20 février au 20 mars (Les Poissons) Les discussions et les contreverses sont à éviter; elles pourraient dégénérer en querelle. Vous disposez vite d'un problème à la suite d'un incident imprévu.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE

Vous êtes imaginatif et doué d'un tempérament primesautier Votre imagination vous permet de trouver assez vite des solutions à des problèmes compliqués. Vous êtes d'une nature franche et volontaire, et vous supportez difficilement qu'on vous impose des opinions contraires aux vôtres. Dans le domaine sentimental, vous souffrirez probablement d'incompréhension, mais la vie vous offrira quand même de belles compensations.

Défilé de modes ce soir à 8h.

GRANBY -- Le Cercle d'Economie Domestique de la paroisse Immaculée-Conception organise un défilé de modes, qui aura lieu ce soir, à 8 heures p.m. à l'Hôtel Granby. Les marchands participant à ce défilé de modes sont: Denise Demers Enrg., Mercerie M. Charles, Jan-O-Junior, Jim Dumoulin, Maison Montcalm, Mme Gertrude Blouin. Mme Pierrette Robichaud-Lafleur, commentera le défilé. Comme prix de présence, il y aura un chapeau, don de Laflamme Fourrure. Bienvenue à tous.

Bonne fête

NOTRE-DAME DE STANBRIDGE (DNC) -- Bonne fête à M. Louis Béchard, à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Nouvelles de Henryville

HENRYVILLE - (DNC) - La soirée de la St-Valentin du Cercle des Fermières a obtenu un grand succès. Les organisateurs tiennent à remercier les donateurs des prix de présence: M. Guy Comeau, vendeur d'huile et gas, M. Noel Bernard, Restaurant Jeannot, Mme Fernand St-Hilaire, agent de produits Avon. Félicitations aux gagnants: Mme Florant Dupuis, M. Fernand St-Hilaire, Mme Georges Dupuis, Mme Jean-Paul Breton, Mme Claude Charbonneau, Mme Fernand St-Hilaire. Les gagnantes du tirage sont: Mme Noel Bernard Mlle Pauline Phénix.
Meilleurs voeux de prompt rétablissement à Mme Paul Rathe et à Mme Alcide Clouatre.

Les associations féminines voient leurs effectifs diminuer

TORONTO PC - Les grandes associations nationales de femmes perdent du terrain. Les femmes font partie de clubs de golf, s'occupent de l'éducation des adultes ou de visiter les malades ou bien ne font partie d'aucune organisation. Elles ne joignent plus en aussi grand nombre qu'autrefois les organisations nationales.

Les explications tombent dans deux catégories complètent différentes: celles fournies par les dirigeantes des organisations et celles données par les femmes de l'extérieur. Le fait est généralement admis et tout le monde a une raison à fournir. Quant aux solutions bien arrêtées, on est moins empressé d'en offrir.

Au cours de la période débutant en 1939, au cours de laquelle la population du Canada a presque doublé, les effectifs des organisations nationales de femmes ont fléchi après avoir atteint leur point culminant durant la guerre. La tendance suivie par deux des organisations féminines les mieux connues est typique.

La Fédération canadienne des instituts féminins comptait 74,-625 membres en 1939. Les effectifs étaient passés à 83,-234 en 1951. Puis voilà qu'en 1958, ils fléchissent à 75,122 puis ils atteignent maintenant 71,000 à peine. Cela peut être attribuable partiellement a la diminution de la population rurale.

Par ailleurs, l'Imperial Order of the Daughters of the Empire-IODE - a connu les mêmes fluctuations. En 1940, l'IODE comptait 26,473 membres. A la fin de la guerre, en 1945, les effectifs étaient passés à 34, 676 membres. Or, voilà, que 20 ans plus tard, le nombre des filles de l'empire est tombé à 28,064.

LES MEMBRES VIEILLISSENT

Le déclin et l'une des raisons les plus communes pour expliquer cette situation ont été abordés lors d'un discours prononcé récemment par Mme L. R. Triver, de Thessalon, président des Instituts des femmes de la province d'Ontario.

'Les femmes continuent à s'enrôler mais quelles sont les organisations qui les intéressent, les clubs de golf et de curling, les clubs sociaux ou les Instituts de femmes?"

Mme Trivers est d'avis que les Instituts auraient besoin de modifier leur image et surtout de se rajeunir. Un questionnaire soumis aux membres il y a trois ans a démontré que plus de la moitié des membres des Women's Institutes d'Ontario étaient âgées de plus de 50 ans.

"Les Instituts de femmes ont été fondés pour un groupe de jeunes femmes mariées, mais, avec les années, ces membres ont vieilli de sorte que les instituts se sont modifiés pour répondre à leurs besoins qui n'étaient plus les mêmes qu'au début."

Mais, il ne s'agit pas uniquement des instituts. L'Ordre impérial des filles de l'empire-IODE-a même songé à changer son appellation pour moderniser son image.

En quelque sorte, la femme qui appartient à un club féminin demeure la femme moutonnière, au chapeau frivole et elle se comporte comme un pigeon grosse - gorge. Elle est une placoteuse qui cherche à grimper dans l'échelle sociale, elle perd son temps à prendre le thé; elle est peut-être charmante, mais elle est néanmoins ridicule.

Les bonnes oeuvres

Les membres aînés de plusieurs groupements reconnaissent cette description et grimacent. Elles avouent que les effectifs sont à la baisse et elles s'inquiètent. Elles signalent, non sans une fierté légitime le travail que les groupements accomplissent. Une bonne part de ce travail n'est pas connu des sceptiques.

Le IODE, par exemple, recueille et distribue près de $1,000,000 par année; les tiers de cette somme est offert en bourses d'études, en prêts d'honneur aux étudiants ou pour l'achat d'équipement destiné à des institutions d'enseignement.

Le Conseil national des femmes juives a donné l'exemple en expérimentant des programmes destinés à venir en aide aux personnes âgées et à donner un coup de main aux personnes moins fortunées.

Les clubs de femmes d'affaires et de professionnelles ainsi que le Conseil national des femmes fournissent régulièrement des femmes aux organismes gouvernementaux et aux commissions. Les directrices de ces organisations confèrent chaque année avec le premier ministre et les membres de son cabinet pour leur transmettre sous forme de mémoire les résolutions adoptées par leurs membres.

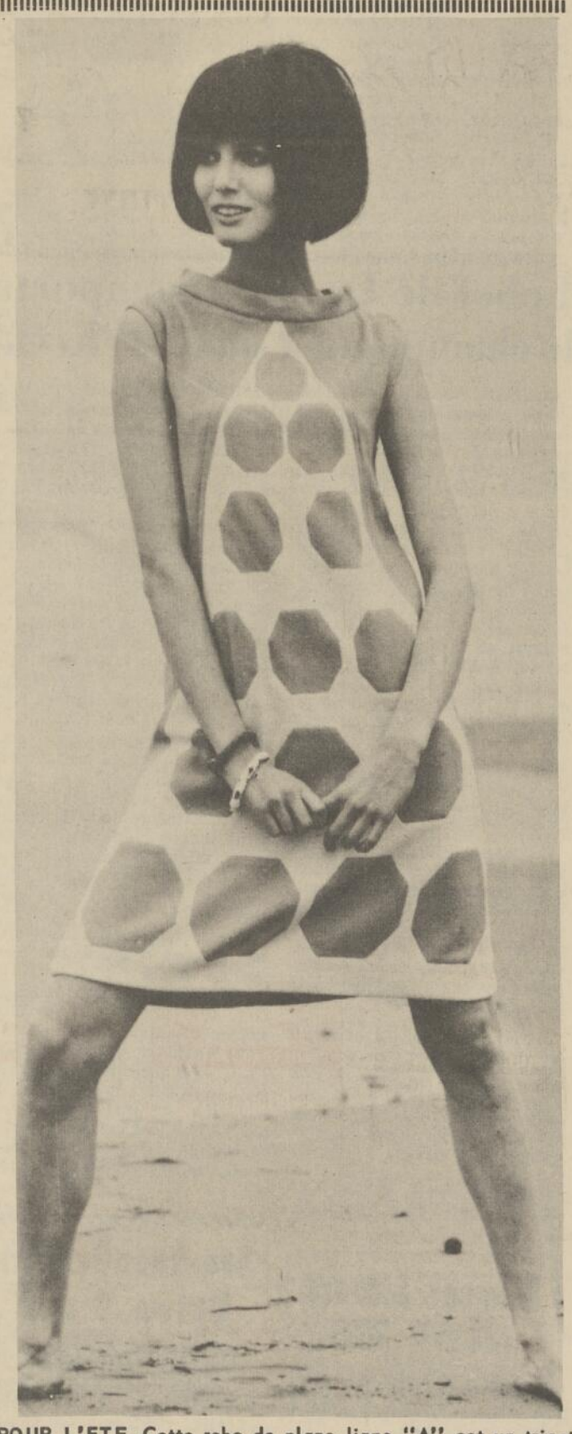
Débuts florissants

Ces clubs féminins semblent aujourd'hui tellement familiers qu'il n'est pas facile de se rappeler qu'ils sont un phénomène encore récent et, qu'à l'origine, ils étaient en grande partie des clubs fondés en Amérique du Nord. La fondation de ces groupements remonte pour la plupart à 50 ou 60 ans. Mis sur pied dans des buts spécifiques, ce ne fut pas un problème que d'intéresser les femmes à s'y joindre. Ils ont prospéré rapidement alors que les femmes se donnaient corps et âme à une cause, emboîtaient le pas à un chef de file, trouvaient une excuse pour s'absenter de la maison et fuir la routine quotidienne pendant quelques heures et participer à la vie de leur communauté. Tous ces groupements possédaient au moins une étincelle de la révolution féministe naissante dans le fond de leur coeur. Dans leur jeunesse, ces clubs étaient modernes et avant-gardistes. Ils étaient souvent d'au moins un demi-pas en avant de la société dans la recherche d'une solution à un problème.

Aujourd'hui, ils sont immenses. La plupart de ces clubs ont développé des sections internationales et des affiliations impliquant des centaines de milliers de femmes. Dans le pays en plein développement, ils prennent encore de l'ampleur, souvent avec l'assistance des gouvernements qui reconnaissent leur valeur comme sources pour l'éducation des femmes appartenant à toutes les classes de la société.

Les groupements aînés au Canada auraient-ils perdu ce sens de la responsabilité? Ont-ils, à l'instar des dinosauriens, dépassé leur utilité et survécu à leur époque?

Demain: Les non-membres considèrent les organisations de femmes comme une perte de temps.



POUR L'ETE--Cette robe de plage ligne "A" est un tricot de soie acrylic. La ligne A est accentuée par un triangle orange et blanc. L'empiècement est orange. Pour cet été, vive les couleurs "soleil!"...

ON TROUVE LE PLUS BEAU CHEZ
MIDO
PARIS LINGERIE
Vêtements féminins de haute qualité
239, Principale Granby 372-7133

FLEURS
POUR
. NAISSANCE . MARIAGE
. HOPITAL . RECEPTIONS
. MORTALITE
Mme Gilberte Loiselle
. FLEURISTE .
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL:
378-1191

FRUITATIVES
adieu à la
CONSTIPATION
EXTRAITS DE FRUITS
ET HERBES MEDICINALES

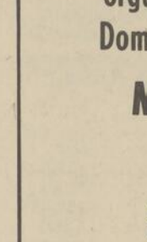
Mal au dos? Qu'y faire?

Le mal de dos est souvent dû à une insuffisance musculaire. Un peu d'exercice y remédierait. C'est encore le meilleur traitement contre les douleurs dorsales, le meilleur préventif aussi. Si vous voulez apprécier l'état de vos muscles, faites le test qui vous est proposé dans le numéro de mars de Sélection du Reader's Digest. Achetez votre exemplaire sans tarder!

QUALITÉ ANALYSÉE
javel CONCENTRÉ Mix-O bleach

Tout Autour de Bébé

Détails donnés par Mme Dan Gerber, mère de 5 enfants



La naissance d'un enfant, est en effet, un heureux événement. Les sourires règnent tout autour. Vous vous sentez relaxer et reposer. Cependant, une fois de retour à la maison, essayez en autant qu'il vous est possible de ne pas vous exténuer.

- Les offres d'aide valent leur "pesant d'or" pour vous.
- Les mets simples, faciles à préparer, telles que casseroles sont un 'protège-énergie".
- Quelques instants de repos avant d'être trop fatiguée vous feront plus de bien qu'une heure de repos quand vous êtes exténuée.
- Changer de souliers, au moins une fois par jour, redonne de la vie aux pieds aussi bien qu'au corps.

Les bébés d'aujourd'hui profitent si rapidement, qu'ils sont prêts à consommer des aliments solides avant même que vous puissiez le croire. (Habituellement, les céréales en premier lieu). Les céréales de Gerber, sont faites spécialement pour les besoins nutritifs de votre enfant. Tous les cinq ont à leur produit des vitamines de fer et l'importante vitamine B, thiamine, riboflavine et niacine. Tous les cinq sont une excellente source de diète pour ces importants mets.



Les céréales Gerber sont désignées afin de gâter le palais inexpérimenté de l'enfant. Les goûts sont délicats, la texture est très douce et pas du tout rugueuse pour la langue. La céréale de Riz Gerber, est surtout encouragée comme premier essai.

Chin Chat (?) Au début les parents sont presque ébahis de voir que bébé n'a presque pas de menton. Tous les bébés ont un menton retiré. C'est là le moyen de maman-nature de rendre la tâche de boire à la bouteille et aux seins, plus facile, et lorsque bébé commence à manger par lui-même, sa mâchoire inférieure se développe et son menton se replace.



Que vous nourrissiez votre enfant vous-même ou à la bouteille, il aura vite besoin des vitamines C pour ces gencives et autres parties du corps; le développement des os solides et de ses dents. Les jus d'oranges ou de pommes produisent un excellent moyen de partir votre enfant dans la direction de cette vitamine. Les deux sont très doux pour plaire aux petits. Très bien filtré pour boire à la bouteille. Gerber Baby Foods, Niagara Falls, Canada.



Défilé de mode
organisé par le Cercle d'Economie Domestique Immaculée-Conception.
MERCREDI LE 2 MARS
à 8.00 P.M.
à L'Hôtel Granby
commentatrice
Mme Pierrette Robichaud-Lafleur
en collaboration avec
les marchands suivants
Denise Demers Enr. 20 Johnson 372-4594
Mercerie Mr. Charles 215 Principale 372-6606
Jan-O- Junior 175 Principale 372-7661
Jim Dumoulin 338 Principale 378-5341
Maison Montcalm 210 York 372-3925
Mme Gertrude Blouin 630 Cabana 378-8177 (repres. Spencer)
Bijouterie Denys 201 Principale 372-6393
Nombreux prix de présence, surprise
et un cadeau pour toute personne présente
Billets en vente chez les commanditaires
et les membres du cercle
ADMISSION: $1.00



Les manufacturiers conseillent aux jeunes de poursuivre leurs études

ST-JEAN -- Du 6 au 13 mars prochain, se déroulera la semaine de l'éducation. A Saint-Jean, pour les élèves du cours secondaire de la régionale Honoré Mercier, finissants de 11e année, cette semaine sera marquée par des visites dans les industries.

Ces visites sont organisées par les responsables de l'Association des manufacturiers canadiens en étroite collaboration avec le service d'orientation de la régionale et la cheville ouvrière de cette réalisation est Mme Odette Leduc, professeur documentaliste attachée à la régionale.

Afin de mettre en valeur l'opportunité exceptionnelle dont bénéficieront les étudiants au cours de cette semaine, par une petite allocution, quelques précisions leur seront données en ces termes.:

"La visite d'une usine que la C.M.A. en étroite collaboration avec le service d'orientation et les directions concernées a organisée pour vous et au cours de laquelle vous pourrez profiter des explications d'un guide, vous donnera une idée plus précise de ce que l'industrie manufacturière représente pour votre famille et pour la société, ainsi que l'intérêt qu'elle pourra vous inspirer une fois votre cours académique terminé.

"Les raisons qui doivent vous pousser à mieux connaître l'industrie manufacturière sont nombreuses, mais la raison principale, c'est que dans l'ensemble du Canada, elle fournit actuellement le quart des emplois.

"Un million et demi de Canadiens travaillent en effet dans les centaines de fabriques de catégories diverses dans le pays.

"Et ce n'est pas tout. Non seulement y a-t-il ceux qui travaillent dant les usines mêmes, qui doivent leur subsistance à l'industrie manufacturière, mais des millions d'autres citoyens dépendent dans une large mesure de son succès pour leur emploi et leur sécurité.

"L'entreprise que vous visiterez est une société membre de l'Association des manufacturiers canadiens, association qui, de bien des manières, protège les intérêts de l'industrie manufacturière dans chacune de nos dix provinces.

"L'Association des manufacturiers canadiens, mieux connue sous le nom de CMA, s'est toujours intéressée aux études de la jeunesse canadienne et son intérêt pour l'éducation s'est décuplé au cours des dernières années.

"La CMA a de bonnes raisons de souligner constamment que, parmi tous les services sociaux, c'est l'éducation qui doit avoir la priorité.

"La CMA se rend pleinement compte que le Canada a besoin d'un nombre toujours croissant de jeunes gens et de jeunes filles dont l'éducation devra être de plus en plus poussée pour relever le défi de la science et de l'automation à laquelle l'industrie et le commerce doivent maintenant faire face.

"C'est pourquoi au nom de toutes les sociétés industrielles du pays, l'Association des manufacturiers canadiens vous conseille fortement de poursuivre vos études le plus longtemps possible.

Etudiants soyez certains que vous n'aurez jamais à la regretter".

Gauthier écope d'un an d'emprisonnement

ST-JEAN - Luc Gauthier, 23 ans, de St-Jean, a été condamné à un an d'emprisonnement, hier matin, par le juge André Régnier, en Cour de magistrat pour le district judiciaire d'Iberville.

Gauthier, un récidiviste, a reconnu sa culpabilité, il y a quelques semaines, à une accusation d'avoir sequestré une adolescente de 15 ans, dans la nuit du 22 au 23 décembre 1965.

Le président du tribunal a souligné que le crime que Gauthier avait commis était une offense très grave.

Le juge André Régnier lui a également rappelé qu'il possédait un dossier judiciaire très chargé, malgré son jeune âge, mais qu'il ne devait pas prendre en considération les sentences antérieures imposées à cet homme, pour des vols par effraction.

Quant à son compagnon, André Loiselle, 25 ans, de St-Jean, ce dernier devra revenir devant le tribunal le 7 mars prochain.

Les procureurs des inculpés étaient Mes Guy Gervais et Claude Lauzon.

Me Jean Frédérick agissait comme procureur de la Couronne.

Les femmes mariées dans le Québec ont des droits égaux à toute autre de l'Amérique

WINDSOR, Ont. (PC)—Grâce à un nouvel esprit de libéralisme, les femmes mariées dans le Québec ont des droits égaux à toute autre femme mariée en Amérique du Nord, a affirmé Mme Claire Kirkland-Casgrain.

Samedi soir, le ministre québecois du Transport et des communications, avait pris la parole au cours du banquet annuel du Club des femmes d'affaires et professionnelles. Elle a dit que le vent nouveau de liberté, de pensée et d'action dans la province allait permettre d'autres réformes qui émanciperont encore plus la Québecoise.

Mme Kirkland - Casgrain a souligné que le statut de la femme au Québec n'avait pas été examiné sérieusement avant 1961, et qu'à part une ou deux réformes mineures survenues après 1930 la femme mariée avait été soumise à des lois sévères qui lui interdisaient d'agir.

Avant qu'on n'apporte les derniers changements au sujet de la femme mariée dans la province canadienne-française, les Québecoises étaient classées par la loi comme ne pouvant prendre aucune responsabilité à l'exemple des mineurs et des personnes rejetées de la société.

Mme Kirkland - Casgrain a ajouté que les Québecoises avait eu un statut différent de celui des autres Canadiennes dans le passé, parce que le code de la province avait été établi d'après le code français, dit de Napoléon, créé en 1804. Ce dernier découlait de la vieille loi romaine, qui accordait à l'homme le pouvoir de vie ou de mort sur ses dépendants.

En 1964, le juge André Nadeau avait soumis un rapport sur la capacité juridique de la femme mariée à la législature québecoise, qui avait présenté un projet de loi accordant un nouveau statut à la Québecoise.

La loi a été adoptée au mois de mai 1964.

Molinari affirme avoir été influencé par Piet Mondrian

TORONTO (PC) — Molinari, peintre montréalais âgé de 32 ans, dit avoir été grandement influencé par l'artiste hollandais Piet Mondrian, décédé à New York en 1944.

Le nom de Mondrian fut associé récemment à des créations vestimentaires féminines, alors que des couturiers ont reproduit sur les tissus des figures géométriques inspirées des tableaux de Mondrian.

Guido Molinari, qui s'est rendu à Toronto pour voir la rétrospective Mondrian au Art Gallery, considère la peinture comme un exposé structural, une formule qu'il attribue également au peintre hollandais. Ce dernier a détruit la notion du haut et du bas sur une toile, d'expliquer le peintre canadien. "Mondrian avait conscience d'une antithèse de gravité. C'est ce que les gens ne comprennent pas", a-t-il ajouté.

Contrairement à certaines opinions, il précise que l'oeuvre de Mondrian est une négation de la géométrie, parce que l'artiste niait la perspective. C'était un moyen de produire l'espace qui, sans la perspective, doit être établi par l'intermédiaire de la perception.

La CROIX-ROUGE agit en votre NOM!

Siège à Saint-Jean

ST-JEAN -- Des lettres patentes ont été accordées constituant une corporation du nom de "Parmil Ltée", avec un capital total de $40,000, divisé en 4,000 actions ordinaires de $1 chacune et en 3,600 actions privilégiées de $10 chacune.

Le siège social de la compagnie est à St-Jean et son but est de faire le commerce de véhicules automobiles et faire affaires comme garagistes.

DIMINUEZ LE COÛT DES VIVRES! — PLUS GRANDE VARIETE — TOUT EST GARANTI 100% — TOUTES VOS MARQUES FAVORITES — C'est surtout à cause de la viande! — DOMINION

ICI LE DOLLAR DOMINE

EN VEDETTE AU DOMINION

Nous voici encore avec plus d'économies au Dominion!

PECHES TRANCHEES DE FANTAISIE "ARDMONA" Bte 28 oz 3 POUR
Betteraves sucrées MARINEES "RAYMOND" Pot 24 oz. 4 POUR
Confitures assorties AVEC PECTINE "AYLMER" Pot 9 oz 5 POUR
LAIT EVAPORE "CRINO" Bte 16 oz 6 POUR
JUS de POMMES VITAMINE "ALLEN" Bte 20 oz. 6 POUR
$1

TOMATES QUALITE REGULIERE "SUNNY ACRES" Bte 28 oz. 4 POUR
FEVES au LARD SAUCE TOMATES "CLARK'S" Bte 15 oz 5 POUR
LEGUMES MELANGES DE CHOIX "RAYMOND" Bte 20 oz. 7 POUR
GINGER ALE ORANGE - COLA OU SODA "DOMINO" Bout. 30 oz. 7 POUR
SOUPES aux TOMATES OU AUX LEGUMES "AYLMER" Bte 10 oz 8 POUR
$1

COCKTAIL de FRUITS DE CHOIX "DOMINO" Bte 28 oz 2 POUR
OLIVES QUEEN NON PLACEES "CORONATION" Pot 12 oz 3 POUR
CORNICHONS SUCRES, TRANCHES "CORONATION" Pot 15 oz 3 POUR
BREUVAGES aux Fruits SAVEURS ASSORTIES "CORONATION" Pot 48 oz 3 POUR
CATSUP AYLMER AUX TOMATES – QUALITE RENOMMEE Bout. 11 oz. 5 POUR
$1

FRUITS ET LEGUMES FRAIS!
PAMPLEMOUSSES Roses - juteux - Pelure mince - De la Floride Grosseur 112 10 pour 69¢
Bananes "Cabanita" Petits fruits savoureux lb. 09¢
Tomates rouges Importées no. 1 - Mûries au point Pqt 2 lb. 39¢
POMMES DELICIEUSES Rouges-de la C.B. lb. 23¢

VIANDE DE QUALITE!
C'EST SURTOUT A CAUSE DE LA VIANDE
ROTI de PALETTE Boeuf de marque rouge ou bleue - Inspecté par le gouvernement Tendon dorsal enlevé lb. 45¢
BIFTECK HACHE BAS DE PALETTE-FRAIS A CHAQUE HEURE lb. 69¢
BACON sans couenne TRAITE AU SUCRE "DEVON" lb. 89¢
WIENERS "MAPLE LEAF" OU "SWIFT" Pqt. 1 lb 59¢
SAUMON ROUGE COHOE FRAIS lb. 99¢

SUR DEMANDE POPULAIRE Nous reprenons la série complète de la vaisselle à motif FEUILLES D'AUTOMNE 1¢ LE MORCEAU AVEC CHAQUE $10.00 D'ACHATS CETTE SEMAINE ASSIETTES à DINER

TIMBRES EN DOUBLE LE JEUDI

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat RIZ "MINUTE" Paquet 14 oz 49¢ — Se termine mar 8 mars au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat Crème capillaire "Brylcreem" Gros tube 79¢ Dans grands marchés! — Se termine mar 8 mars au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat CACAO "Frys" Boîte 16 oz 69¢ — Se termine mar 8 mars au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat CELERI Grosseur 24 1 pied ou plus — Se termine mar 8 mars au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat SOUPES "KNORR" Assorties Paquet régulier 39¢ — Se termine mar 8 mars au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat SHORTENING "Crisco" 7¢ de rabais Boîte 3 lb 1.20 — Se termine mar 8 mars au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat CIRE EN PATE "Succès" Super blanchhe 8¢ de rabais Boîte 1 lb 71¢ — Se termine mar 8 mars au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat "PIZZA" au PEPPERONI "Aloro" de 10 oz — Se termine sam 5 mars au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat Filets d'aiglefin "Fish Krisps" Blue Water Paquet 8 oz 45¢ — Se termine mar 8 mars au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat SERVIETTES de papier "Rite" Blanches ou de couleurs Paquet de 100 31¢ — Se termine mar 8 mars au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat MARMELADE "Shirriff" Good Morning Pot 24 oz 59¢ — Se termine mar 8 mars au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat JAMBON CUIT "Swift" Paquet de 6 oz — Se termine sam 5 mars au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat Tissus faciaux "Facelle" Pour hommes Gros format Paquet 35¢ Dans grands marchés! — Se termine mar 8 mars au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat MELANGE Croûtes à tartes "Brodie" Paquet 18 oz 39¢ — Se termine mar 8 mars au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat CAROTTES du Québec Sac de 5 lb — Se termine mar 8 mars au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat "EGG ROLLS" "Bilopage" Boîte de 6 — Se termine sam 5 mars au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat THON BLANC "Clover Leaf" Boîte 7 oz 53¢ — Se termine mar 8 mars au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat TAMPONS NETTOYEURS "Blue Jet" Paquet de 10 27¢ — Se termine mar 8 mars au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat OIGNONS JAUNES Sac de 5 lb — Se termine mar 8 mars au DOMINION
50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat DEVANT DE VEAU Roulé - Désossé 2 lb ou plus — Se termine sam 5 mars au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat RIZ FRIT Chinois instantané "Dainty" Paquet 12 oz 39¢ — Se termine mar 8 mars au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat SIROP DE MAIS "Beehive" Boîte 2 lb 39¢ — Se termine mar 8 mars au DOMINION
25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat ORANGES JAFFA Grosseur 105 1 douzaine — Se termine mar 8 mars au DOMINION
50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat BAS DE NYLON "Mercury" Paire 98¢ Dans grands marchés! — Se termine mar 8 mars au DOMINION

TOUT EST GARANTI!
Nous Réservons le droit de limiter les Quantités! Prix en vigueur jusqu'à samedi le 5 Mars au DOMINION: 74 Rue Court et 235 Rue Principale, Granby, P.Q.
DOMINION STORES LIMITED
DOMINION

DESIREZ-VOUS VENDRE VOTRE MAISON ?

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& ASSOCIES, C.A.
317, RACINE
GRANBY, TEL. 378-7935
P.A. Jolin C.A. — G. D. Dallaire C.A.
L.J. Montfils C.A. — J.P. Picotte C.A.
C. J. Alain C.A. — A. Desautels C.A.
(33631)

Cartes d'affaires

PUITS ARTESIEN
Nous pouvons creuser votre puits en
UNE JOURNEE
OES DRILLING
KNOWLTON, TEL.: 243-6454
(30478)

POUR VOS TRAVAUX DE PEINTURE ET TAPISSAGE
BENEFICIEZ DE SERVICES COMPETENTS.
TRAVAIL A L'HEURE
OUVRAGE GARANTI
Tél. 372-4560
(33603)

ARGENT A PRETER
1ère et 2ième hypothèques sur :
- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels

provenant de :
- Particuliers
- Compagnies d'assurances
- Compagnie de fiducie

TAUX COURANT
S'adresser à :
JACQUES NOISEUX ou BERNARD TRUDEL
NOTAIRES
237 RUE PRINCIPALE
GRANBY TEL.: 372-3377
(33226)

PRETS
Sur 1ère et 2e Hypothèque
a) argent de Compagnies — intérêt à partir de 6¾% et ristourne;
b) argent de particuliers — intérêt à 7% — disponible immédiatement.
S'adresser à:
JEAN-PAUL MATTON
NOTAIRE
328, rue Principale Granby
TEL.: 378-4112
(33660)

GRANBY: Tél. 372-5433

7 Commerces à vendre

EPICERIE - RESTAURANT à vendre avec propriété, logis attenant de 5 pièces. Chiffre d'affaires $50,000 par année. Cause de vente: maladie. Pour plus de renseignements, écrire à C.P. 994, Waterloo. (33067)

14 Locaux à louer

LOCAL à louer pour bureau ou magasin, 1500 pi. car. plus sous-sol, situé près église Immaculée-Conception rue Denison Ouest. S'adresser: 344 rue Paré, tél.: 372-6411. (33756)

LOCAL à louer pour bureau ou magasin, avec logis attenant si désiré, situé à 139 Principale, en plein centre commercial. Signalez: 372-5791 entre 10:00 a.m. et 5:00 p.m. ou 372-4653. (33699)

17 Terrains à vendre

POUR VOUS UN EXCELLENT PLACEMENT
par l'achat de terrains au Développement Idéal Enr., paroisse St-Luc, Granby, pour aussi peu que $12.50 par mois avec exemption totale de taxes pour 5 ans. Pour appointement ou renseignements, tél.: 372-2601 de 8:00 a.m. à 10:00 a.m. et de 5:00 p.m. à 8:00 p.m. Aussi maison seule à louer, 3 pièces, située chemin de Roxton à 3 milles de Granby. (33630)

23 Logements à louer

LOGIS 5 pièces, chauffé, prêt pour le 1er avril, ménage fait à neuf, situé rue Laurier à Granby, $100.00 par mois. Signalez: 378-6757. (33804)

A LOUER: 3 logis de 4, 5 et 6 pièces. S'adresser: Pépinière G.A. Parent, 192 Robinson, Granby. (33836)

23 Logements à louer

LOCAL 15 x 28 pour bureau, situé à 146 Principale; Logement chauffé, 3 pièces, pouvant servir de place d'affaires, situé à 63 Centre; 27a Court, logis 3 pièces plus solarium, $42 par mois; Libres le 1er mai, dans le centre de la ville, logements 4 et 6 pièces; AUSSI garage à louer rue St-Antoine. S'adresser: Mme R. Vadnais, 79 rue Lorne, tél.: 372-3850. (33405)

LOGIS 3 pièces, comprenant salon de 12 pi. x 20 pi., chambre à coucher, cuisinette, entrée privée, chauffé, eau chaude à l'année, 2 balcons, $65 par mois. Pour visiter téléphoner 372-3811. (33807)

LOGIS 3 pièces, au 2e, no 3, à 390 Ave du Parc, libre immédiatement, $50 par mois. Signalez: 378-2706. (33816)

LOGIS moderne 4 pièces, $75.00 par mois, système installation laveuse-sécheuse, chauffage central, situé coin Fontaine et Langlois, face à église St-Luc. Tél. 378-2045 le soir de 6:00 p.m. à 8:00 p.m. (33814)

24 Logements demandés

ON DEMANDE logis de 5 pièces, dans un bas, de préférence dans le bas de la ville. Signalez: 378-8143. (33833)

25 Appartements à louer

APTS de 1 - 2 et 3 pièces meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision si désirée, situés au centre de la ville. S'adresser: 253 Ave du Parc, tél. 372-4121 ou 91 Paré, après 6:00 p.m. (32898)

APTS 2 pièces, chauffé, éclaire, meublé, entrée privée. S'adresser: G. RHEAULT, barbier, 601 Cabana, coin Bouchard, tél.: 378-4485, Granby. (33819)

27 Chambres à louer

CHAMBRES à louer, meublées, chauffées, éclairées, service de concierge (M. Gingras). S'adresser: 24 Centre, tél.: 372-7250 ou 378-6297. (33462)

CHAMBRE moderne, meublée, chauffée, eau chaude à l'année, tapis mur à mur, cuisine et salle à manger moderne. Pour visiter tél. 372-5129. (33808)

36a) Meubles neufs et usagés

A VENDRE set de cuisine en bois brun foncé, très propre. S'adresser à 460 Ste-Cécile, Granby. (33850)

37 Articles de ménage

A VENDRE machine à laver en très bonne condition, $30.00. S'adresser: Mme G. Martin, 86 Jacques-Cartier, Granby, tél. 372-7879. (33838)

52 Bijoutiers

ECONOMISEZ
Achetez directement du voyageur : Bagues à diamant, montres suisses, bijoux, etc. . . .
BIJOUTERIE SUISSE
500 rue Winchester
Granby — Tél. 378-2020
M. FERNAND POULIN, voyageur-grossiste
Ouvert tous les jours de : 9:00 a.m. à 10:00 heures p.m.
(33831)

98 Divers

OUTILS de plomberie — chauffage — ferblantier. Doivent être vendus. Bas prix — S'adresser Tél. 378-2331. (33578)

BON FOIN en balle à vendre. Pour informations signalez: 539-1094 Waterloo. (33834)

98a) A vendre - Divers

Vous trouverez en exclusivité les créations du grand couturier
MICHEL ROBICHAUD
Manteaux de pluie, chapeaux, bourses et guêtres s'harmonisant; couleurs et grandeurs assorties. En plus, vaste choix de manteaux, jaquettes de cuir et de suède. Ouvert tous les soirs sur rendez-vous.
LEMOINE FOURRURE
73, Drummond, tél. 372-3811
(33316)

A VENDRE 1 laveuse, 1 fournaise à l'huile (annexe) 2 ans d'usage, 1 réfrigérateur "Léonard", avec congélateur à largeur. Le tout en excellente condition. Bas prix. S'adresser à 375 Racine, Granby, tél. 378-5562. (33786)

99 Prêts

Prêts Hypothécaires
en 1ère et 2e,
sur propriétés :
- Résidentielles
- Commerciales
- Industrielles.

— TAUX COURANTS —
Pour un service adéquat et rapide, Consultez toujours :
IMMEUBLES Ontario Ctée
21 Dufferin — Granby
Tél.: 372-5994, ou 378-2970
Michel Champagne, Courtier
(32737)

109 Emplois demandés

HOMME demande emploi comme chef-cuisinier, maitre d'hôtel, bar-man ou garçon de tables, 20 ans d'expérience, dans Granby ou les environs. Signalez: 378-2726. (33821)

111 Hommes demandés

COMMIS demandé de 20 à 30 ans, pour cantine à patates frites. Signalez: 378-3198. (33847)

110b) Femmes, filles demandées

ON DEMANDE femmes ou filles pour représentation à temps partiel. Salaire fixe au-dessus de la moyenne. Pour informations, s'adresser à 331 Principale, Granby. Tél.: 378-8495, de 2:00 p.m. à 10:00 p.m. (33734)

117 Vendeurs demandés

ON DEMANDE vendeur d'expérience dans machine agricole. S'adresser: Garage L.-P. Laflamme, R.R. no 5, chemin Roxton, Granby. (33835)

118 Services de bonnes

FILLE ou FEMME demandée pour ouvrage général de maison privée et sachant bien faire la cuisine, de préférence demeurant dans Granby. Salaire $25.00 par semaine nourrie. Semaine de 5 jours. S'adresser: Jacques Guertin, tél. 372-2021 Granby ou St-Pie Zenith 14030. (33849)

123 Perdus ou trouvés

PERDU Berger Allemand de couleur gris et blanc, répondant au nom de Dobbie. Forte récompense promise. Signalez: 372-3684. (33841)

PERDUE paire de skis, dimanche le 27 février vers 3:30 p.m. entre Granby et Ste-Cécile de Milton. Récompense promise. Signalez: 378-6844. (33840)

PERDUE, paire de lunettes pour homme avec étui. Récompense promise. Si retrouvée s'adresser à 26 Dollard, Granby, tél. 378-5046. (33837)

125b) Camions à vendre

CAMIONS Ford 1955, 1 tonne, Spécial, moteur neuf, freins neufs, pneus neufs, etc. En excellente condition et très bas prix. S'adresser à 538 Léon Harmel, tél. 378-4735. (33852)

131 Bicycles, motocyclettes

A VENDRE Scooter blanc de marque Vespa, grand sport, 1965, comprenant pneu de rechange, pare-brise, tapis en caoutchouc et en excellente condition. (Millage 2,000 milles). Serait vendu à un prix très abordable. Prière de vous adresser à toute heure du jour à 372-2898 Granby. (33832)

142 Maisons à vendre

MAISON de campagne située à 3 milles de Roxton, 6 pièces, avec toutes commodités et garage double. Terre à bois avec sucrerie. 1,500 vaisseaux. Bonnes conditions de vente. Signalez: 372-2488 si ça ne répond pas, téléphonez après 6:00 p.m. S.V.P. (33765)

A VENDRE maison de 2 logis de 5 pièces, système de chauffage, garage, grand terrain, situé près église et écoles. Le logis du bas est libre. Cause de vente: besoin d'argent immédiatement. S'adresser à P. Clermont, Courtier, 178 Cartier, tél. 372-7866, Granby. (33853)

AUCUN BESOIN D'ETRE MILLIONNAIRE
pour posséder un magnifique bungalow moderne.
C'est maintenant à votre tour d'être propriétaire avec un léger montant initial et versements mensuels moindres qu'un loyer. De plus, vous pouvez dès aujourd'hui obtenir votre terrain dans ce merveilleux développement, pour aussi peu que $50.00 de base et $10.00 par mois.
Réalisez par vous-même en voyant
GERARD LEMIEUX
CONTRACTEUR
CHEMIN WATERLOO
Tél. 372-2080
(33705)

148 Gardiennes d'enfants

DAME avec références garde enfants ou bébés à son domicile du lundi au vendredi. Prix $12.00 par semaine.
Signalez: 372-6169
(33779)

Garderais enfants
de 3 à 5 ans, du lundi au vendredi
Tél. 378-2568
(33809)

COWANSVILLE
TEL. 263-2988

23 Logements à louer

TROIS LOGIS neufs à louer de 4 pièces, avec installation de laveuse et sécheuse, chambre de bain en céramique, libres immédiatement. Situés à 301 rue Bell, Cowansville. S'adresser : Armand Martel, Ste-Brigitte, tél. 293-4827 ou Raymond Desnoyers, Cowansville, tél. 263-3588. (33241)

LOGIS 4½ pièces, 2 chambres, salon et cuisine, chauffé. Signalez: 263-1964 après 6:00 p.m. (33789)

ONZE (11) LOGEMENTS de 5 pièces, dont 6 dans un bas et 5 dans un haut. Signalez: 263-3535 le jour ou 33 après 7:00 p.m. M. Noël Choquette, Notre-Dame de Stanbridge. (33803)

64a) Robes de mariées

A VENDRE : Robe de mariée, blanche, longue, grandeur 12 ans, très propre, prix raisonnable. S'adresser: 138 John, tél.: 263-1224. (33818)

141 Animaux

A VENDRE vache Holstein d'une bonne grosseur, devant mettre bas sous peu. Signalez: 295-2050 Lac Selby. (33846)

142 Maisons à vendre

A VENDRE : maison de 8 pièces, sous-sol fini, au centre de la ville, grand terrain, OU A ECHANGER pour maison à Montréal, Huntsic ou St-Léonard. AUSSI chalet à vendre au lac Brome, face au lac, avec plage sablonneuse. Pour informations, s'adresser à 223 Church ou écrire à C.P. 435, Cowansville. (33718)

142b) Maisons à vendre ou à louer

BUNGALOW 5½ pièces, 42 x 27, tantterrain 125 x 70. Terrassement fini, asphalte, abri d'auto 14 pi., Ecole St-André à 3 minutes. Hypothèque $8,500., 25 ans. Comptant à discuter. Cause de vente: départ. Signalez: 378-6277 après 6:00 p.m. (33844)

WATERLOO

104 Occasions d'affaires

A VENDRE:
Magasin de bicycles
situé à Waterloo.
Marchandises au prix de l'inventaire. — Cause de vente: maladie S'adresser à Albany Casavant, C.P. 123, Waterloo. Tél.: 539-1989. (33672)

ST-HYACINTHE
TEL. PR. 3-2516

98a) A vendre - Divers

FOIN A VENDRE
300 TONNES de foin à vendre, différentes qualités. S'adresser à Marcel Laplante, 9 rue Parent, St-Liboire, Comté de Bagot, tél.: 87. (33764)

137a) Autobus, voyages

Voyages-Excursions
7 - 8 - 9 - 10 - 11 AVRIL : Voyage à New-York et Washington
AVRIL : Partie de sucre
28 AVRIL : Visite à la manufacture Avon
21 - 22 MAI : Visitez Ottawa et Casernes Laflèche
3 - 4 - 5 JUIN : Lac St-Jean
11 AU 17 JUIN : Tour de la Gaspésie
24 - 25 - 26 JUIN : Sept-Iles
1 - 2 - 3 JUILLET : Lac Georges, Etat de New-York
DU 7 AU 9 SEPTEMBRE : Voyage en Europe
Informations
Mlle G. CORBEIL
Otterburn Park FO. 7-4803
St-Hyacinthe PR. 3-1972
(33322)

142 Maisons à vendre

A VENDRE (split level) de construction récente, situé Blvd Choquette, de 9 pièces, terrain de 112 x 65. Bonnes conditions de paiement avec ou sans comptant. Signalez le soir entre 7 et 9 heures: 774-8621. (33792)

SAINT-JEAN
TEL. FI. 7-7596

53a) Instruments aratoires

A VENDRE tracteur avec charrue, gratte et roulettes; "renchausseur" et petite herse à finir. S'adresser: Richard Ménard, 395, 9e Avenue, Iberville, tél. 347-4352. (33791)

110 Femmes demandées

SERVEUSES de tables et femmes de chambres bilingues demandées immédiatement. S'adresser: Guy Landry, Mont Tremblant Lodge, Mont Tremblant, tél.: 425-2711 code 819. (33711)

FARNHAM
TEL. 293-5155

98a) A vendre - Divers

FOURNAISE à eau chaude "Boiler" de marque Ruudiator 220, d'une capacité input de 220,000 B.T.U. Chauffe présentement au Gaz Propane, peut également chauffer au gaz naturel. 2 ans d'usage seulement. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à Philippe Langevin, L'Ange-Gardien, tél.: 293-6433 bureau ou après 6:00 à la résidence, tél.: 293-6289 L'Ange-Gardien. (33766)

MARIEVILLE

142 Maisons à vendre

MAISON neuve de 6 pièces, pierres et briques, foyer en pierres naturelles, terrassement fini, située sur grand chemin dans quartier résidentiel. Cause de vente: départ. S'adresser à Yvan Sansoucy, 820 9e Avenue, St-Césaire. (33671)

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, ROBIC & ROBIC
2100 rue DRUMMOND, MONTREAL
Téléphone 288-2152

ECOLE DE COIFFURE PAULA enr.
P.G. BOULET, prop.

Inscrivez-vous dès maintenant pour le prochain cours. L'entrée se fait entre le 15 mars et le 1er avril.
2e cours : entre le 15 juin et le 1er juillet.
3e cours : entre le 15 septembre et le 1er octobre.
Tous les cours sont d'une durée de 6 mois. Ecole détenant un permis en vertu de la loi des Ecoles professionnelles privées de la P.Q. (Ministère Education)
211F, rue Principale
Granby Tél. 372-5471

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

BEDFORD

Canada — Province de Québec
District de Bedford
Cour Supérieure,
No 15,139.

GARAGE LACOSTE INC., corps politique légalement constitué en vertu de la Loi des compagnies du Québec, ayant sa principale place d'affaires à L'Ange-Gardien, comté de Rouville et district de Saint-Hyacinthe, demanderesse, vs PHILIPPE GRONDIN, résidant à Chemin Waterloo, à Granby, défendeur.

(Les lots numéros 487-13, 487-14, 487-80, avec bâtisses y érigées circonstances et dépendances le tout faisant partie du cadastre officiel du canton de Granby et enregistrés au bureau d'enregistrement de Waterloo.)

Pour être vendu (en bloc) à la porte de l'église Ste-Famille de Granby, dans le district de Bedford, le TRENTE ET UNIEME jour de MARS 1966, à DEUX heures de l'après-midi.

Le Député-Shérif,
Antonin Bourassa

Bureau du Shérif,
Palais de Justice,
Sweetsburg, P.Q.
ce 11 février 1966.
13987-7-2-o (33843)

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE SOUMISSIONS
par la Commission Scolaire Catholique de la ville de Waterloo

Le secrétaire-trésorier de la commission scolaire ci-haut mentionnée, avise par la présente que lors d'une session tenue le 28 février 1966, Messieurs les Commissaires des écoles de la ville de Waterloo ont adopté une résolution demandant des soumissions pour le transport des écoliers comme suit:

CIRCUIT 1: environ 15 milles, 50 élèves, 1 autobus.
CIRCUIT 2: environ 10 milles, 60 élèves, 1 autobus.
CIRCUIT 3: environ 14 milles, 50 élèves, 1 autobus.
CIRCUIT 4: environ 14 milles, 25 élèves, 1 autobus.
CIRCUIT 5: environ 18 milles, 50 élèves, 1 autobus.
CIRCUIT 6: environ 10 milles, 60 élèves, 1 autobus.
CIRCUIT 7: environ 9 milles, 75 élèves, 1 autobus.
CIRCUIT 8: environ 15 milles, 45 élèves, 1 autobus.

Pour connaître les conditions et obtenir plus amples détails, les intéressés devront s'adresser au bureau de la Commission Scolaire, à l'école Notre-Dame, Waterloo.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 8:00 p.m. jeudi le 10 mars 1966 au bureau de la Commission, situé à l'école Notre-Dame, Waterloo. Les soumissions déposées seront ouvertes au cours d'une réunion spéciale tenue le même soir.

La Commission Scolaire se réserve le droit d'accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

René Bellefeuille, Sec. Trés.
Commission Scolaire
Catholique de Waterloo.
(33854)

ENCAN PUBLIC
FONDS DE FAILLITE
à 76, RUE ST-PAUL
à ST-JEAN
le 5 mars à 11:00 a.m.
M. J.-MAURICE BERGERON
Encanteur licencié
St-Alexandre, P.Q.
(33845)

AVIS LEGAL
DE CHANGEMENT DE NOM

Avis est par les présentes donné que Antonio Jurinick, commis, domicilié et résidant au numéro 310 rue Principale à Granby, demandera au Lieutenant Gouverneur en Conseil, par une pétition adressée au Secrétaire Provincial, de changer son nom en celui de Antonio Carbonneau, par un arrêté ministériel. Ce changement concernera également Joseph, Théobald, Alain Jurinick, fils mineur de moins de quatorze ans, du requérant, district de Bedford.

GRANBY, ce 18 février 1966.
(Signé) Lizotte, Marchessault, Arsenault, Lagacé & Poussard.
Procureurs du requérant.
(33848)

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil, que GERARD HARBEC INC., une corporation ayant sa principale place d'affaires en la ville de Farnham, Province de Québec, a, le 9 février 1966, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Bedford, le 24 février 1966, sous le numéro 116762.

Daté le 24 février 1966.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA,
Cowansville, Qué.
BACHAND & FORTIER
Avocats & Procureurs,
Cowansville, Qué.

PUBLIC NOTICE

Notice is hereby givin pursuant to Article 1571d of the Civil Code that an assignment and transfer of all debts, present and future, of GERARD HARBEC INC., whose principal place of business in the Province of Quebec is in the Town of Farnham, to THE ROYAL BANK OF CANADA, Cowansville, by way of security, exectued on the nineth day of February 1966, was registered in the Registry Office for the Registration Division of Bedford on the 24th day of February, 1966, under No. 116762.

Dated the day of 24 February 1966.
THE ROYAL BANK OF CANADA,
Cowansville, Que.
BACHAND & FORTIER
Barristors & Solicitors
Cowansville, Que.
(33822)

R. Thompson pour la peine de mort

NORTH BAY (PC) — M. Robert Thompson, chef national du Crédit social, a exprimé l'opinion que la peine de mort devait être maintenue pour les meurtres préméditès.

Au cours d'une série d'entretiens, en fin de semaine à North Bay, M. Thompson a dit:

"Je ne suis pas en faveur de l'abolition, mais si cette question est soulevée en Chambre, c'est un vote libre qui la règlera. Je ne crois pas qu'il s'agissa là d'une question à laquelle on peut carrément répondre oui ou non."

CARRIERES ET PROFESSIONS

ON DEMANDE
Vendeur d'abonnement pour un journal quotidien
Beau territoire dans un rayon de 40 milles de Granby.
Salaire et commission, assurance-groupe.
Références exigées
Position ouverte immédiatement
L'appliquant devra résider dans la région de Granby.
S'adresser à: GERARD LEFEBVRE, Chef du tirage, La Voix de l'Est Ltée, 137A rue St-Georges, tél. 372-5433.
(33759)

Coup d'Etat moins sanglant q ue prévu

On fête en égorgeant des moutons à Accra

ACCRA (AFP-Reuter) — Un peu plus d'une centaine de morts, dont l'ancien attorney général ainsi que des leaders de l'ancien parti politique de M. Nkrumah (leur nombre n'est pas précisé), et 90 hommes environ parmi les miliciens chargés de la garde personnelle de l'ancien président: le bilan encore approximatif des événements qui marquèrent le coup d'Etat d'Accra, le 24 février dernier, apparaît moins sanglant qu'on aurait pu le penser, dans la confusion de cette journée.

Cinq cents prisonniers politiques ont été libérés et remplacés dans leurs geôles par les tenants du régime déchu: ministre, parlementaires, dirigeants politiques.

On sait maintenant que ce sont dix officiers de haut rang de l'armée et de la police qui avaient minutieusement préparé l'affaire. Ils avaient résolu de tenter le putsch au mois de juillet prochain. Mais l'annonce de la visite en Orient de M. Nkrumah leur parut une occasion favorable. Ils décidèrent de précipiter les choses et, le 24 février, le régime dictatorial de celui qui se faisait appeler le "Rédempteur" avait vécu.

Dimanche, pour célébrer la chute de ce dernier, la population d'Accra faisait couler la bière et égorgeait brebis et moutons par centaines.

Sur contrôle

La situation est calme dans l'ensemble du pays et à Accra, la capitale, où des milliers d'étudiants ont défilé samedi et dimanche aux cris de "Les Russes à la porte", "Nous ne voulons pas des Chinois", "Rupture des relations avec la Guinée".

Le Conseil national de libération nommé par les militaires paraît maintenant contrôler efficacement la situation. Il vient de désigner une commission chargée de préparer une constitution qui sera soumise à référendum. Dès qu'aux termes de cette constitution un corps législatif aura été constitué, les militaires remettraient, dit-on, les pouvoirs aux civils.

La plus grande distinction à un jeune scout esquimau

OTTAWA (PC) — Un jeune esquimau de 15 ans du Cap Dorset, sur l'île de Baffin, a reçu samedi, la plus grande distinction scoute pour bravoure des mains du gouverneur - général, M. Georges Vanier.

Le scout Jimmy Teegodlegak, chef de patrouille, a reçu la médaille de bronze pour avoir sauvé la vie d'un enfant de neuf ans qui se noyait.

Le jeune garçon jouait tranquillement sur des croutes de glace détachées lorsqu'il est tombé à l'eau.

Jimmy a réussi, en sautant de bloc de glace en bloc de glace à rejoindre l'enfant avec son harpon, à le tirer de l'eau et à lui donner la respiration artificielle.

Le général Vanier a félicité le scout pour son magnifique geste d'héroisme, ajoutant que le jeune homme est un exemple pour tous les scouts et pour tout le Canada.

Après la cérémonie, Jimmy et une délégation des scouts du Canada sont demeurés quelques temps pour s'entretenir avec M. et Mme Vanier.

Le gouverneur - général est chef scout du Canada.

Les dépenses d'éducation: des biens de consommation

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Education du Québec, M. Paul Gérin-Lajoie, a déclaré en fin de semaine à Québec que l'éducation était un investissement, mais qu'il y avait également des dépenses d'éducation qui devenaient des biens de consommation.

Le ministre qui portait la parole au cours d'un colloque des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec sur l'éducation, a dit que la grande partie de l'argent que les Québecois consacrent à des biens de consommation devrait faire l'objet d'une étude de la part d'économistes, mais avant tout, des citoyens eux-mêmes.

"On s'illusionne, a-t-il noté, si on croit que les commissions d'emquête ou le gouvernement vont trouver des formules magiques pour aller chercher de l'argent ailleurs que chez nous."

"VOICI AVON"
POUR TOUTE FEMME qui désire réussir et faire de l'argent dans ses loisirs. La garantie de remboursement rend facile la vente des cosmétiques Avon.
Demandez une entrevue.
Ecrivez à C.P. 112, Outremont 8, P.Q.
(33551)

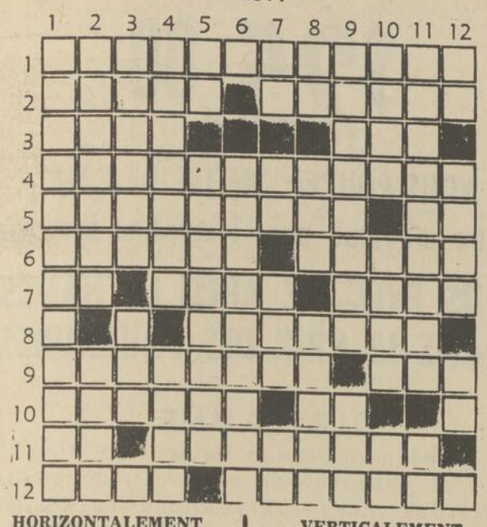
VOTRE LOGEMENT EST-IL LIBRE?
OU LE SERA-T-IL BIENTOT?

Mettez-le à la disposition des nombreux locataires que vous amènent les Annonces Classées.

LES ANNONCES CLASSEES DIRIGENT L'ACHETEUR A VOTRE PORTE

MOTS CROISES

— No 2377 —



HORIZONTALEMENT

1—Comparer entre eux des exemplaires manuscrits ou imprimés.
2—Espèce de saule. — Délicieuse en tarte.
3—Tout aliment apprêté. — Amas.
4—Promesse, assurance positive.
5—Qui peut être ranimé. — De la gamme.
6—Auge de maçon pour porter le mortier sur les épaules. — Se rendrait.
7—Personnel. — Utilisé pour recouvrir les toitures. — Ville du Québec.
8—Du Laos.
9—On y introduit l'argent qu'on veut économiser. — Jumelles.
10—Travailles d'arriche-pied. — Sym. du sodium.
11—De la gamme. — Etude des maladies des voies urinaires.
12—Suit une action en justice. — Ver marin vivant dans la vase.

VERTICALEMENT

1—Nuire à la réputation.
2—Lieu planté d'osiers. — Fureurs.
3—Superposons les poissons salés dans les barils. — Eclat de voix.
4—Preniez une nourriture substantielle. — Troublée.
5—Coup de baguette (renversé). — Embellir de couleurs variées.
6—Fabrique et vente du sel.
7—Conifère. — Abr. de 'tuberculose'. — Durillon. — Chemin de halage.
8—Métal. — Pacha de Janina. — Voix d'homme la plus élevée.
9—Tresserai. — Vieux.
10—Contestai. — Habitants. — Deux.
11—Enlevions l'eau dont était imprégnée une matière. — Abr. d'Edouard.
12—Note. — Clairs et précis. — Tellement.

SOLUTION DU PROBLEME No 2376

■ **Horizontalement:** 1. Anciennement; 2. Nourrain — Nie; 3. Dures — Oter; 4. Rai — Enlever; 5. Ogam — Olier; 6. Pélagiens — Mi; 7. Jésus — Cil; 8. Désertion; 9. Bleuir — Eole; 10. Io — Réalisera; 11. Eut — Rien — Rai; 12. Sait — Et — Mêlé.

■ **Verticalement:** 1. Androphobies; 2. Nouage — Loua; 3. Curial — Dé — Ti; 4. Ire — Majeur; 5. Erse — Gésier; 6. Na — Noiseraie; 7. Nielleur — Let; 8. En — Einstein; 9. Ovés — Ios; 10. Enter — Colère; 11. Nier — Minéral; 12. Ter — Vil — Aie.

RADIO MENU

CHEF 1450 au cadran

MERCREDI

7.00 Ouverture du poste
7.02 Radio Sacré-Coeur
7.07 Nouv. Nat & Sportives
7.15 Bonjour Cultivateurs
7.30 Nouv. Prov. & Nat.
7.35 Le Bout entrain du matin
8.00 Radio Journal
8.10 Le Bout entrain du matin
8.25 Nouv. Sportives
8.30 Le Bout entrain du matin
8.55 Nouv. Prov. & Nat.
9.00 L'Heureux matin
9.33 Opinions
9.55 Nouv. Prov. & Nat.
10.00 Pause café
10.30 Nos marchands vs appellent
10.55 Nouv. Prov. & Nat.
10.59 Montréal Paris
11.20 Succès Jet
11.25 Montréal Paris
11.33 Montréal Paris
11.40 Entrevue parisienne

SUITE DE

KWANE NKRUMAH

instruisaient la "garde prétorienne" de M. Nkrumah et qui auraient été les principaux éléments de la résistance à Flagstaff House.

Selon un autre voyageur, des militaires ghanéens auraient fait irruption, arme au poing, dans l'ambassade de France pour la fouiller de fond en comble à la recherche d'éventuels fugitifs de Flagstaff House que Jouxte l'ambassade.

SUITE DE

LES TURCS SE

bre qu'occupait Florence Nightingale avait été conservée. Il m'escorta à la chambre du 3e étage qui occupait un coin de l'une des quatre solides tours qui confèrent aux barraquements l'apparence d'une forteresse.

La pièce est relativement petite. De l'une des fenêtres, Florence Nightingale pouvait apercevoir les blessés qu'on lui amenait sur des civières. Un portrait de l'héroine est accroché sur l'un des murs. Sous la photo il y a une plante verte.

LE MONUMENT

Le lendemain, un guide m'a conduit à l'étroit sentier qui mène au premier de deux cimetières militaires anglais. Des héros de la première grande guerre dorment dans le premier, séparé du second par des arbres et des arbustes. C'est là que se dresse le monument érigé à la mémoire de Florence Nightingale. Il y a aux quatre coins du socle des anges symboliques. Sur une plaque aposée à l'occasion du centenaire de l'arrivée de Florence Nightingale, on peut lire l'inscription que voici: "A Florence Nightingale dont le travail près de ce cimetière, il y a un siècle a allégé la souffrance humaine et jeté les bases de la profession d'infirmière 1854-1954".

11.45 Montréal Paris
12.00 Radio Journal
12.10 En Dfnant
12.30 Bruits de ma ville
12.30 Nouv. Sportives
12.36 Manchettes d'Actualité
12.45 Bruits de ma ville
Entrevue:
Avis divers:
Editorial:
1.00 Détente
1.33 Les regards féminins
1.55 Nouv. Prov. & Nat.
2.00 Les regards féminins
2.33 Discothèque
2.55 Nouv. Prov. & Nat.
3.00 Discothèque
3.33 Discothèque
3.55 Nouv. Prov. & Nat.
4.00 Autour du monde
4.33 Autour du monde
4.55 Nouv. Prov. & Nat.
5.00 Autour du monde
5.25 On offre on demande
5.30 Météo
5.31 Autour du Monde
6.00 Radio Journal
6.10 Pour vous
6.25 Nouv. Sportives
6.30 Actualités
Entrevue:
Avis divers:
Editorial:
6.45 Ce soir
6.55 Nouv. Prov. & Nat.
7.00 Club 1450
7.33 Club 1450
7.55 Nouv. Prov. & Nat.
8.00 Club 1450
8.33 Club 1450
9.00 Le Jazz & ses adeptes
9.15 Rythme & danse
9.33 Rythme & danse
9.55 Nouv. Prov. & Nat.
10.00 Fascination
10.15 Fascination
10.45 Radio Journal
10.58 Pensée du soir
11.00 Fermeture du poste

SUITE DE

ROGER MATTON

Freedman, Serge Garant, Jacques Hétu, Otto Joachim, Kelsey Jones, Udo Kasemets, Dirk Keetbaaas, Leslie Mann, Bruce Mather, Oskar Morawetz, François Morel, Jean Papineau-Couture, Barbara Pentland, Clermont Pépin, William-Keith Rogers, Harry Somers, Murray Schaefer, Gilles Tremblay Robert Turner, Jean Vallerand et John Weinzweig.

Au cours des 20 dernières années, le Service International de Radio Canada a enregistré plus de 200 oeuvres de musique canadienne afin de la propager dans les autres pays. Ces disques, cependant, n'ont jamais été mis en vente, et ils ne pouvaient même pas être joués au Canada.

Cette nouvelle anthologie. . . un tribut à l'héritage musical de notre pays. . .offrira aux Canadiens, pour la premiere fois, un vaste choix de musique canadienne pour 1967. Ce projet conjoint de RCA Victor et du Service International de Radio-Canada, préparé à l'occasion du Centenaire, passera à l'histoire comme un des plus prestigieux.

Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

MERCREDI

10.00 Musique
11.00 Télévision scolaire
11.30 Long métrage
1.00 Téléjournal
1.05 Long métrage
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à Surprise
5.00 Thierry La Fronde
5.30 La vie qui bat
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal

6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Le Bonheur des autres
8.30 Cinéma de Paris
"La chatte sort ses griffes"
10.15 Cartes sur table
10.45 Les Affaires de l'Etat
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.25 Nouvelles du sport
11.30 Les Incorruptibles

JEUDI

9.00 Mire
10.00 Musique
11.00 Télévision scolaire
11.30 Long métrage
1.00 Téléjournal
1.05 Long métrage
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à Surprise
5.00 Roquet, belles oreilles
5.30 Les Croquignoles
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport et conditions du ski
7.00 Aujourd'hui
8.00 Tous pour un
8.30 Rocamboie
9.00 Sextant
9.30 Défis nouveaux
10.00 L'Heure du concert
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.25 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma

VENDREDI

10.30 Musique
11.30 Long métrage
1.00 Téléjournal
1.05 Long métrage
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à Surprise
5.00 Les Cadets de la forêt
5.30 Nos freres, les hommes
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal

6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Du côté de Québec
8.30 Cinéma international
"Le Faux Pas"
10.15 Les Couche tard
10.45 Micheline
11.00 Téléjournal
11.20 Supplément régional
11.25 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma
"Une si jolie petite plage"

CFTM CANAL 10

MERCREDI

8.00 Mire et Musique
8.15 Bien L'Bonjour
9.00 36-24-36
9.15 Télé-Bonbon
9.30 Toast et café
10.30 Ciné-Matin
12.00 Première edition
12.15 Ciné-Midi
2.00 Super-Bingo

2.30 L'Eternel Amour
3.00 Bon Après-midi
4.00 Dessins animés
4.30 Zoo du capitaine
5.30 Colonel March
6.00 Télé-Métro
6.50 Sport-Images
7.00 Dernière Heure
7.15 Ciné-Roman

7.30 Escouade Criminelle
8.30 Hockey
10.00 Devinez juste
10.30 Variétés Richelieu
10.45 En Première page et météo
11.00 La Ronde des sports
11.10 Cinéma
12.40 Dernière Edition
12.45 Fermeture

JEUDI

8.00 Mire et Musique
8.15 Bien L'Bonjour
9.00 36-24-36
9.15 Télé-Bonbon
9.30 Toast et café
10.30 Ciné-Matin
12.00 Première Edition
12.15 Ciné-Midi
2.00 Super-Bingo

2.30 L'Eternel Amour
3.00 Bon après-midi madame
4.00 Dessins animés
4.30 Zoo du capitaine
5.30 L'Epée de Florence
6.00 Télé-Métro
6.45 Y'a du Ski
7.00 Dernière Heure
7.15 Ciné-Roman

7.30 Qui dit vrai?
8.00 A la Catalogne
8.30 Cinéma Kraft
10.00 Adam ou Eve
10.30 Mon coeur est un violon
10.45 Dernière heure et météo
11.00 La Ronde des sports
11.10 Cinéma
12.40 Dernière Edition
12.45 Fermeture

VENDREDI

8.00 Mire et Musique
8.15 Bien L'Bonjour
9.00 36-24-36
9.15 Télé-Bonbon
9.30 Toast et café
10.30 Ciné-Matin
12.00 Première edition
12.15 Ciné-Midi
2.00 Super-Bingo

2.30 L'Eternel Amour
3.00 Bon après-midi madame
4.00 Dessins animés
4.30 Zoo du capitaine
5.30 Au nom de la loi
6.00 Télé-Métro
6.50 Sport-Images
7.00 Dernière Heure
7.15 Ciné-Roman

7.30 En Premiere
9.30 Monsieur Banco
10.00 La famille Stone
10.30 Toute la ville en parle
10.45 Dernière heure et météo
11.00 La ronde des sports
11.10 Cinéma
12.40 Dernière Edition
12.45 Fermeture

CHLT CANAL 7

MERCREDI

8.30 Pipe de plâtre
9.00 Cinéma du matin
10.30 Télévision scolaire
11.00 Au café des artistes
11.30 Kiki
12.00 Tentez votre chance
12.30 Première édition
12.40 Météo
12.45 Midi-sport
1.00 Trait d'Union
2.00 Premier appel
2.30 Coeur circuit
2.45 Propos féminins
3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprise
5.00 Comte de Monte-Cristo
5.30 Capitaine Bonhomme
6.00 Avec Roger Miron
6.30 Télébulletin
6.45 Météo
6.50 Nouvelles sportives
7.00 Album de chansons
7.30 Qui dit vrai
8.00 Le bonheur des autres
8.30 Cinéma de Paris
10.00 Cartes sur table
10.45 Les affaires de l'Etat
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.30 Cinéma 7

JEUDI

8.30 Pipe de plâtre
9.00 Cinéma du matin
10.30 Télévision scolaire
11.00 Au café des artistes
11.30 Kiki
12.00 Grand prix musical
12.30 Première édition
12.40 Météo
12.45 Midi-sport
1.00 Trait d'union
2.00 Premier appel
2.30 Coeur circuit
2.45 Propos féminins
3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprises
5.00 Sir Lancelot
5.30 Les Boucaniers
6.00 Ca claque
6.30 Télébulletin
7.00 Après-Ski
7.30 Radio-Vedette
8.00 Tous pour un
8.30 Destination Danger
9.30 Défis nouveaux
10.00 Heure du concert
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.30 Cinéma 7

VENDREDI

8.30 Pipe de plâtre
9.30 Au café des artistes
10.00 Kiki
10.30 Cinéma Kraft
12.00 Devinez juste
12.30 Première édition
12.40 Météo
12.45 Midi-Sport
1.00 Trait d'union
2.00 Premier appel
2.30 Coeur circuit
2.45 Propos féminins
3.00 Femmes d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprise
5.00 Furie
5.30 Remous
6.00 La grange à Trefflé
6.30 Télébulletin
6.45 Météo
6.50 Nouvelles sportives
7.00 Bonsoir copains
7.30 Perry Mason
8.30 Cinéma international
10.15 Les couche-tard
10.45 Micheline
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles sportives
11.30 Cinéma 7

CFCF CANAL 12

MERCREDI

8.00 The Sound of 12
8.15 Coffee Break
8.30 The James Beard Show
9.00 The Liberal Arts
9.30 Romper Room
10.00 Burns and Allen
10.30 Father Knows Best
11.00 Ed Allen Time
11.30 Mr and Mrs
12.00 Lunchtime Little theatre

12.30 Kids is people
12.45 Dear Charlotte
1.00 Channel 12 theatre
2.27 News Headlines
2.30 People in conflict
3.00 Fractured Phrases
3.30 It's your move
4.00 Surprise Party
4.30 Family Theatre

6.00 The Pierre Berton Show
6.30 Pulse
7.00 The Munsters
7.30 The Andy Williams Show
8.30 Hockey Night in Canada
10.15 Why?
10.30 Sports hot Seat
11.00 The National News
11.15 Pulse
11.40 Pajama Playhouse

JEUDI

8.00 The Sound of 12
8.15 Coffee Break
8.30 The James Beard Show
9.00 The Liberal Arts
9.30 Romper Room
10.00 Burns and Allen
10.30 Father Knows Best
11.00 Ed Allen Time
11.30 Mr and Mrs
12.00 Lunchtime Little theatre
12.30 Kids is people
12.45 Dear Charlotte
1.00 Channel 12 theatre
2.27 News Headlines
2.30 People in conflict
3.00 Fractured Phrases

3.30 It's your move
4.00 Surprise Party
4.30 Family Theatre
6.00 The Pierre Berton Show
6.30 Pulse
6.45 Go Skiing
7.00 Voyage to the Bottom of the Sea
8.00 The Lucy Show
9.00 Branded
9.30 Let's sing out
10.00 I Spy
11.00 The National News
11.15 Pulse
11.40 Pajama Playhouse

VENDREDI

8.00 The Sound of 12
8.15 Coffee Break
8.30 The James Beard Show
9.00 The Liberal Arts
9.30 Romper Room
10.00 Burns and Allen
10.30 Father Knows Best
11.00 Ed Allen Time
11.30 Mr and Mrs
12.00 Lunchtime Little Theatre

12.30 Kids is people
12.45 Dear Charlotte
1.00 Channel 12 theatre
2.27 News Headlines
2.30 People in conflict
3.00 Fractured Phrases
3.30 It's your move
4.00 Surprise Party
4.30 Family Theatre
6.00 The Pierre Berton Show

6.30 Pulse
7.00 My Favorite Martian
7.30 Smothers Brothers
8.00 Patty Duke Show
8.30 A Go Go '66
9.00 Peyton Place
10.00 Combat
11.00 The National News
11.15 Pulse
11.40 Pajama Playhouse

CBMT CANAL 6

MERCREDI

9.24 Today on CBMT
9.30 Quebec School Telecast
10.00 Quebec School Telecast
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut Square
11.20 Across Canada
11.50 CBC TV News
12.00 Calendar
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 Password
2.30 Doyle's Diary
3.00 To Tell the Truth
3.25 Happenings
3.30 Take Thirty
4.00 International Zone
4.31 Razzle Dazzle
5.00 Passport to Adventure
5.30 Music Hop
6.00 Gilligan's Island
6.30 Across Canada
7.01 CBC Evening News
7.25 Sports with Doug Smith
7.30 Nation's Business
8.00 Blue Light
8.30 Bob Hope Festival
9.30 Festival
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.21 Night Edition
11.30 Sports Final
11.37 The Long Hot Summer
12.37 Final Edition

JEUDI

9.54 Today on CBMT
10.00 Canadian Schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut Square
11.20 Across Canada
11.50 CBC TV News
12.00 Calendar
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Turns
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 Password
2.30 Girl Talk
3.00 To Tell the Truth
3.25 Happenings
3.30 Take Thirty
4.00 International Zone
4.31 Razzle Dazzle
5.00 Passport to Adventure
5.30 Music Hop
6.00 Reach for the Top
6.30 Across Canada
7.01 CBC Evening News
7.25 Ski Cast
7.30 Hogan's Heroes
8.00 Seaway
9.00 I Dream of Jeannie
9.30 Telescope
10.00 A Man called Shenandoah
10.30 The Serial
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.21 Night Edition
11.30 Sports Final
11.37 Thursday Showcase
1.00 Final Edition

VENDREDI

9.24 Today on CBMT
9.30 Quebec School Telecast
10.00 Canadian Schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut Square
11.20 Across Canada
11.50 CBC TV News
12.00 Calendar
12.30 Search for Tomorrow
12.45 The Guiding Light
1.00 Calendar
1.30 As the World Turns
2.00 Password
2.30 Girl Talk
3.00 To Tell the Truth
3.25 Happenings
3.30 Take Thirty
4.00 International Zone
4.31 Razzle Dazzle
5.00 Flipper
5.30 Music Hop
6.00 Teen '66
6.30 Across Canada
7.00 CBC Evening News
7.25 Sports with Doug Smith
7.30 Fine and Dandy
8.00 Get Smart
8.30 Tommy Hunter Show
9.00 Friday Night Movies "Town Without Pity"
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.21 Night Edition
11.30 Sports Final
11.40 The Man from U.N.C.L.E
12.40 Final Edition

SUITE DE

LES FRONTIÈRES

que l'on entreprennene des négociations officielles.

Ces points de vue, Varsovie et Moscou les interprètent systématiquement comme un abandon fondamental des positions légales allemandes. Si l'on veut arriver à une espèce de troc entre la question des frontières et celle de la réunification, il ne faut pas mettre cartes sur table avant que la partie ne commence.

Par ailleurs, c'est déjà une erreur que de penser à la possibilité d'un marché de ce genre. Au yeux de nos antagonistes du moins, la ligne Oder-Neisse et la réunification constituent deux choses tellement différentes, que les diplomates de Bonn auront fort à faire pour les faire aborder de concert. Le problème Oder-Neisse est une affaire germano polonaise tandis que le problème de la réunification concerne l'Allemagne et l'Union soviétique.

C'est donc une erreur d'admettre qu'en reconnaissant la ligne Oder-Neisse, on amènera Moscou à intervenir en faveur de la réunification, telle que nous la voyons, ou que Moscou se laissera influencer, ne fût-ce que superficiellement, par une intervention de ce genre.

Ces conclusions sont amères Mais il faut se rendre à l'évidence: l'abîme que notre culpabilité et le destin ont creusé dans l'histoire allemande est difficile à franchir. La France a attendu 48 ans avant de se voir rendre l'Alsace. L'histoire a peut être fixé des détails analogues pour la réunification de l'Allemagne.

Les prix du marché

MONTREAL (PC) — Le prix des bovins était de 50 cents à $1 plus cher tandis que toutes les autres catégories étaient régulières au marché à bestiaux de Montréal aujourd'hui. Le commerce était actif et la demande bonne.

Arrivages: 272 bovins, 125 veaux, 35 porcs et 1 mouton.

Les bouvillons de choix rapportaient de $27.25 à $28.50, les bons de $26.25 à $27, les médiums de $23.50 à $26, et les communes de $19.25 à $20.

Les génisses de qualité moyenne se vendaient de $18 à $22, les communes $17.

Les bonnes vaches rapportaient de $17.50 à $20.50, les médiums de $16.50 à $18.25, les communes de $14 à $17, les produits destinés à la charcuterie et à la mise en conserve, de $12 à $15.75.

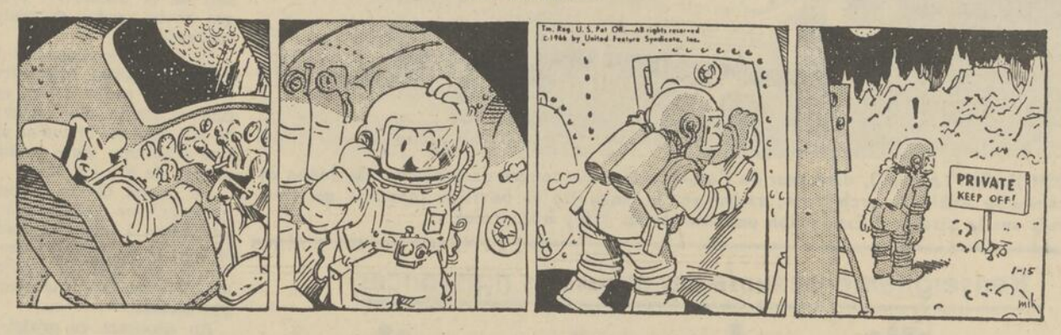
Les bons boeufs se vendaient de $18.50 à $22, les médiums de $17.50 à $18.

Les bons veaux rapportaient de $32 à $38, les médiums de $24 à $31, les communs de $15 à $22.

MOCO



FERDINAND



Par SPRENGEN

PHILOMENE



Par WINSLOW MORTIMER

LE FANTOME



Par LEE FALK

LE CHEVALIER MASQUE



Par FRAN STRIKEN

LARRY BRANNON

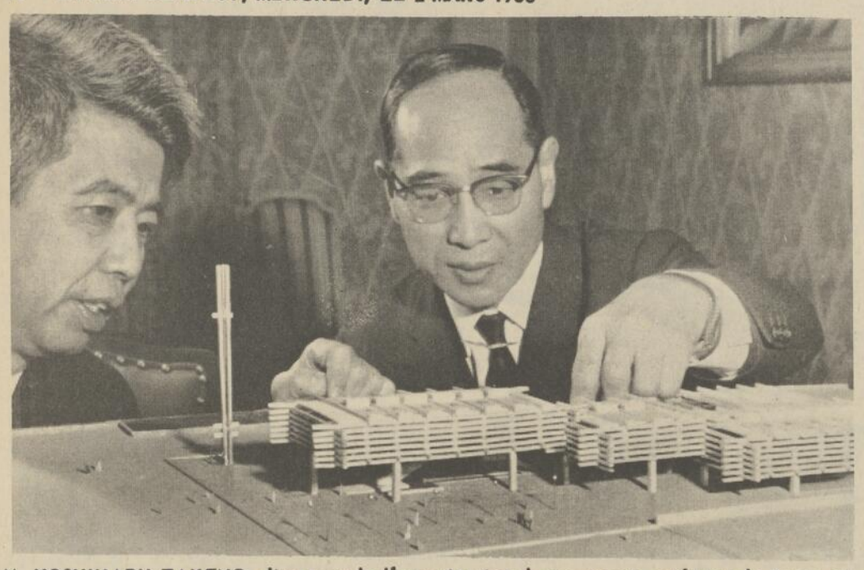


CAPITAINE BONVENT



PILOTE TEMPETE





M. YOSHIHARU TAKENO, directeur de l'organisation du commerce extérieur du Japon et M. Yoshinobu Ashihari, architecte, examinent la maquette du pavillon japonais qui sera construit sur le site de l'Exposition universelle de 1967, à Montréal.

Recherches scientifique et industrielle

2 projets de loi ont subi leur première lecture hier

QUEBEC (PC)—Deux projets de loi qui visent à créer deux organismes de recherche distincts ont subi la première lecture à l'Assemblée législative mardi. Il s'agit de créer un conseil de la recherche scientifique et un centre de recherche industrielle.

Le centre de recherche industrielle de Québec disposera, aux termes du projet de loi qui définit sa charte, d'un fonds social de $10 millions divisé en un million d'actions d'une valeur nominale de $10 chacune.

Le projet de loi autorise le ministre des Finances à payer au centre à même le fond consolidé de la province une somme de $2 millions chaque année pendant cinq ans pour 200,000 actions.

En déposant ce projet de loi M. Pierre Laporte, leader parlementaire du gouvernement, a souligné que "des études ont montré qu'un centre de recherche industrielle constituait l'un des organismes les plus efficaces de développement industriel".

La charte proposée pour le futur centre établit à 7 le nombre de ses administrateurs. Son président, à être nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil, demeurerait en fonction pendant dix années consécutives et les six autres membres seraient nommés pour trois ans.

Une disposition du projet de loi prévoit cependant que lors de la dernière nomination, deux membres seraient nommés pour deux ans et deux autres pour quatre ans, afin d'assurer une rotation continue dans le conseil d'administration.

L'objet du centre

A) La recherche en sciences appliquées effectuée soit dans ses propres laboratoires, soit dans ceux d'autres centres de recherche;

B) La mise au point de procédés industriels nouveaux;

C) La collection et la diffusion de l'information et des renseignements d'ordre technologique et industriel.

Une dépense de $8 millions

QUEBEC (PC)—Un projet de loi qui vise à modifier la loi de l'assistance aux mères nécessiteuses dans le sens d'une augmentation sensible de leurs allocations va coûter au trésor provincial environ $8 millions au cours du prochain exercice financier.

Ce projet de loi, qui a subi mardi sa première lecture à l'Assemblée législative, vise à augmenter de $85 à $95 l'allocation mensuelle versée à une mère nécessiteuse qui garde avec elle un enfant, et de $10 à $20 par mois l'allocation mensuelle additionnelle pour chacun des autres enfants à sa charge.

Ce projet de loi augmente en outre de $600 à $1,000 le montant maximum des revenus annuels que peut toucher une personne désignée pour recevoir l'allocation des mères nécessiteuses.

On note d'autre part dans le budget des dépenses du gouvernement provincial déposé à l'Assemblée législative il y a quelques semaines, que le ministère de la Famille et du Bien-être réclame des crédits de $28.5 millions au poste des allocations aux mères nécessiteuses. Le budget de l'exercice financier qui prend fin le 31 mars prochain établissait à $20.1 millions les dépenses du ministère à ce poste.

Le projet de loi, parrainé par M. René Lévesque, ministre de la Famille et du Bien-être, prévoit que les augmentations des allocations aux mères nécessiteuses prendraient effet le 1er avril prochain.

POUR SEULEMENT

$25.00

VOUS POUVEZ "METTRE DE COTE" votre manteau pour l'automne prochain

VOUS EVITEREZ AINSI LA HAUSSE DANS LE PRIX DES FOURRURES

LAFLAMME avait prévu la hausse du prix des fourrures- et grâce à ses réserves de peaux- peut vous vendre un manteau au prix actuel sans tenir compte de l'augmentation.

IL NE RESTE QUE 4 JOURS AVANT LA FIN DE LA VENTE

C'est le temps idéal pour faire l'achat d'un manteau en vous rappelant que pour seulement $25.00 nous le mettrons de côté.

Notre collection d'étoles pour le printemps est complète et offert à des prix très alléchants.

Laflamme, 328, Principale, Granby

Renseignements sur le contrôle des naissances

Des milliers de contraventions aux dispositions du code pénal

OTTAWA (PC)—Des milliers de Canadiens contreviennent chaque jour aux dispositions du code pénal en donnant des renseignements sur le contrôle des naissances et sur la planification familiale, a déclaré mardi le député néo-démocrate de Burnaby-Richmond devant le comité parlementaire sur la santé et le bien-être, qui entamait une étude sur le contrôle des naissances.

M. Robert Prittie a précisé que les médecins, les infirmières, les pharmaciens, les membres du clergé de toute allégeance et les libraires sont parmi les auteurs les plus fréquents de ces contraventions.

"Personne ne se préoccupe beaucoup de la loi", a dit M. Prettie.

Le comité est saisi de quatre projets de loi présentés par des députés, dont M. Prittie, sur la question du contrôle des naissances et de l'avortement. Le Dr Harry Harley, libéral de Halton, qui fait office de président, a déclaré que le comité s'intéresserait d'abord à la question du contrôle des naissances et étudierait ultérieurement le problème de l'avortement. Cette procédure, a-t-il expliqué, a été jugée la meilleure par un sous-comité où tous les partis politiques étaient représentés.

Le Dr Harley a dit que des invitations seront envoyés aux autorités du ministère de la Justice, aux représentants de la planification familiale, à l'association canadienne des médecins ainsi qu'à d'autres personnes dont les vues sont de nature à intéresser le comité pour qu'ils viennent témoigner devant celui-ci.

Evolution de l'opinion

Le député libéral de Vancouver-Burrard, M. Ron Basford, a demandé au comité de préférer au sien le projet de loi présenté par M. Prittie, expliquant que le sien constituait un effort de compromis après qu'un projet de loi antérieur du NPD eut été rejeté par les Communes en 1964 et que l'évolution de l'opinion publique rendrait ce compromis désuet.

Le projet de loi de M. Basford a pour but de permettre à certaines personnes, comme les médecins et les agents d'organismes sur la planification familiale, de donner des renseignements sur la planification familiale et de permettre la vente de contraceptifs par ces personnes pour fin de planification familiale.

Le projet de loi de M. Prittie demande l'abolition de l'article du code criminel sur le contrôle des naissances et prévoit que le directorat des aliments et drogues serait nanti de certains contrôles.

M. Basford a déclaré que les lois nationales du Canada sur le contrôle des naissances nuisent à sa politique étrangère, les délégués du Canada s'abstenant à l'ONU de participer aux votes relatifs à l'aide à accorder aux nations qui demandent assistance dans la planification familiale. Selon M. Basford, le Canada devrait participer à cette aide.

Le cabinet Pearson s'est rendu coupable d'outrage au tribunal (M. Cowan)

TORONTO (PC) — M. Ralph Cowan, député libéral de York-Humber, estime que le cabinet Pearson s'est rendu coupable d'outrage au tribunal en commuant 20 sentences de mort et qu'il conviendrait d'intenter contre lui des procédures judiciaires.

Participant lundi à une discussion de groupe organisée par la Young Men's Hebrew Association, M. Cowan a soutenu que le cabinet n'a pas pouvoir pour commuer les sentences de mort.

Le député libéral de Lotbinière, M. Auguste Choquette, s'est, à l'instar de M. Cowan, déclaré favorable au maintien de la peine capitale.

"Pourquoi ne pas intenter des procédures judiciaires pour outrage au tribunal contre le cabinet par suite de la commutation des sentences?", a demandé M. Cowan, ajoutant que ces commutations font fi des décisions de la Cour suprême du Canada.

M. Choquette s'est prononcé en faveur du maintien de la peine de mort en soutenant que "le Canada n'est pas encore assez civilisé" pour qu'on puisse procéder à l'abolition de la peine capitale.

M. Choquette a ajouté que même si la Chambre abolissait la peine capitale, le Sénat refuserait de voter dans le même sens et qu'un solide bloc de représentants du Québec voteraient en faveur du maintien de la peine capitale.

M. Lesage donne des instructions pour mettre fin au système des commissions non justifiées

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Jean Lesage a donné ordre au contrôleur des assurances du gouvernement provincial, M. Charles Faure de voir à ce que soient appliquées neuf recommandations faites par le surintendant des assurances, M. Roger A. Camaraire.

Ces recommandations ont pour but de mettre fin à un système qui a prévalu pendant plusieurs années et selon lequel des tierces personnes qui n'avaient rien à voir avec le commerce de l'assurance recevaient des commissions sur des polices vendues au gouvernement provincial.

La principale recommandation de M. Camaraire suggère que des soumissions soient exigées, par la voix des journaux, pour toute police d'assurance dont la prime annuelle dépasse $1,000.

Une autre recommandation de M. Camaraire prévoit que les risques de même nature devront être groupés, dans toute la mesure du possible, sous une même police, pour des raisons d'efficacité et d'économie. Cette recommandation aura également pour but d'éviter la multiplication injustifiable des primes inférieures à une somme de $1,000.

M. Camaraire est également d'avis que le contrôleur devra exercer une surveillance sévère afin d'empêcher qu'à l'occasion de l'octroi d'un contrat une compagnie verse une commission à un courtier ou agent autre que celui qui a servi d'intermédiaire entre la compagnie et le gouvernement.

Dans une lettre qu'il a écrite au premier ministre, M. Camaraire dit qu'il a confiance que le problème des assurances sera définitivement réglé si ses directives sont suivies.

SUITE DE

LE GALA MUSICAL A ATTIRÉ...

exceptionnel talent et de sa maîtrise parfaite de cet instrument. Marcel Joly est un autre gagnant du concours "Futures vedettes" de l'Amicale St-André.

Autres musiciens

Ce spectacle a permi à la population de voir et d'entendre d'autres instrumentistes talentueux tels que Michel Côté (orgue); Michel Poulin (saxophone); Jean-Pierre Gaudette (trompette); Gilles Roy (accordéon); le R.F. Raynald Gingras, de Granby (piano et accordéon); Réjean Fontaine (saxophone); Yvan Tremblay (percussion) Urbain St-Onge (chanteur populaire); les 3 frères Charlebois, Jacques, Normand et Luc (instrumentistes); Jean-Rock Laporte, de Montréal (piano); Pierre Chenail (clarinette).

Au piano

Au piano, l'assistance a eu l'opportunité d'entendre, Mlles Suzanne Landry; dans "Danse"; Mlle Nicole Boisvert dans "Papillon", Mlles Irène et Louise Bergeron, Claudine Bisaillon et Sylvie Charlebois qui formaient un quatuor de pianistes pour interpréter "Jolies Fées"; Mlle France Dupuis dans "Ballon"; Mlle France Beaugrand dans "Culbute"; Mlle Louise St-Amour dans une pièce de son répertoire; Mlle St-Amour étudie le piano depuis 8 ans soit depuis l'âge de 5 ans; Mlle Lucie Désautels dans "Rundino"; Mlles Johanne Maurice, Danielle Ringuet, Nicole Gauthier et France Beaugrand dans "Air connu"; et finalement, Mlle Micheline Racine dans "Rivière tumultueuse".

Chanteuses

D'excellentes chanteuses ont fait valoir leur talent au cours du spectacle, soit Mlle Louise Dénommé dans "Qu'il fait bon vivre"; Françoise Laliberté dans "Dolce Madona" et les soeurs Suzanne et Louise Beaulac et les "Enfants du Pyré".

Mlle Chantal Boulay

MLLE CHANTAL BOULAY dont le talent est reconnu par ses merveilleuses compositions qu'elle interprète, était parmi les invités de ce spectacle et au cours de son numéro qui a été écouté avec un intérêt particulier, Chantal a interprété trois de ses compositions en s'accompagnant sur sa guitare, instrument qu'elle maîtrise parfaitement. Son numéro a été fort applaudi par l'assistance. Mlle Boulay est une gagnante du concours "Futures vedettes" de l'Amicale St-André.

Gérald BERGERON

Le jeune clarinettiste GERALD BERGERON a encore une fois enthousiasmé la foule par ses magnifiques interprétations de pièces populaires accompagnées respectivement par Mlle Micheline RACINE au piano et par Michel COTE à l'orgue. On a pu constater que Gérald se donnait tout entier à son numéro et que son talent naturel pour la musique lui facilitait grandement la tâche. La pièce "Eb Tide" qui lui permit de remporter le premier prix du concours "Futures vedettes" lui assura un tonnerre d'applaudissements. Quand il quitta la scène, après son spectacle trop court, on aurait voulu qu'il revienne mais malheureusement l'heure tardive empêcha un rappel.

DUO LATOUR-BONIN

Un autre numéro qui a été tout particulièrement apprécié a été celui des frères Gilles Latour et André Bonin, dans des pièces du Père Bernard, le prêtre chantant.

Imitateurs

Un nouveau groupe d'imitateurs a fait ses premières armes sur la scène de l'école; en effet, les "Bâtonnets" groupe de trois chanteurs imitant les fameux "Baronnets" et formé de Michel Filion, Yves et Marcel Trudeau a su s'attirer les applaudissements de la foule par son interprétation de "Marionnette" et "Toi et moi". Félicitations aussi à l'orchestre Favreau qui a un avenir prometteur devant lui.

QUAND IL S'AGIT DE VIANDE, C'EST LA QUALITE QUI COMPTE

PAYER PLUS CHER? MAIS POURQUOI?



POULETS lb 36¢

Frais tués, Cat. 'A', prêts pour le four abattis inclus — 2½ lb en montant

Cuisses de Poulet en quartiers
Poitrines de Poulet en quartiers
lb 40¢

A&P offre des AUBAINES en fait de VIANDE!

PAIN BLANC 24 on. tranché 2/39¢ Magasin de Granby seulement

COKE 7up 6 bouteilles 6 on. 39¢ Granby seulement



PRIX EN PRIMEUR ! JUS DE TOMATES DE FANTAISIE A&P 3 btes 48 ozs 89¢

PRIX EN PRIMEUR ! ASPERGES POINTES DE FANTAISIE A&P 2 btes 12 ozs 79¢



Fruits et Légumes Frais — Arrivages Quotidiens

BANANES JUMBO CABANA lb 9¢ Sucrées, savoureuses

POMMES MacINTOSH sac cello 3 lbs 39¢ CAT. DE FANTAISIE—Juteuses, croquantes—Atmosphère contrôlée

POIRES D'ANJOU 5 pour 29¢ CAT. NO I, DES E.-U., SUCREES, JUTEUSES

CAROTTES sac cello 3 lbs 35¢ CAT. NO I, CANADA, FRAICHES, LAVEES

TOMATES lb 29¢ NO I, DES E.-U., FERMES, MURIES SUR LA VIGNE

NAVETS lb 9¢ NO I, CANADA, DOUX, LAVES, CIRES

TARTE A LA CITROUILLE grande tarte 8" 49¢ JANE PARKER Prix rég. chaque 55c—Epargnez 6c

GATEAU EN BARRE cha. 29¢ ESPAGNOL JANE PARKER Prix rég. chaque 39c—Epargnez 10c

LAIT INSTANTANE A&P bte de 8 lbs $2.59 ECREME, EN POUDRE Prix rég. bte $2.79—Epargnez 20c

SAUCE aux TOMATES 2 btes 7½ ozs 21¢ HUNT Prix en primeur !

TISSU DE TOILETTE Emp. fam. de 4 roul. 49¢ SCOTT (Blanc ou coloré) Prix rég. l'empaquetage 53c—Epar. 4c

KETCHUP 2 btles 11 ozs 39¢ ANN PAGE Prix en primeur !

A&P MAGASINS d'ALIMENTATION A&P EST DIGNE DE CONFIANCE
THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi, le 5 mars, 1966.